This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Château-d'OEx et la Pays d'Enhaut vaudois

Club du Rubly, E Rosat

Digitized by Google

WI 1965-60

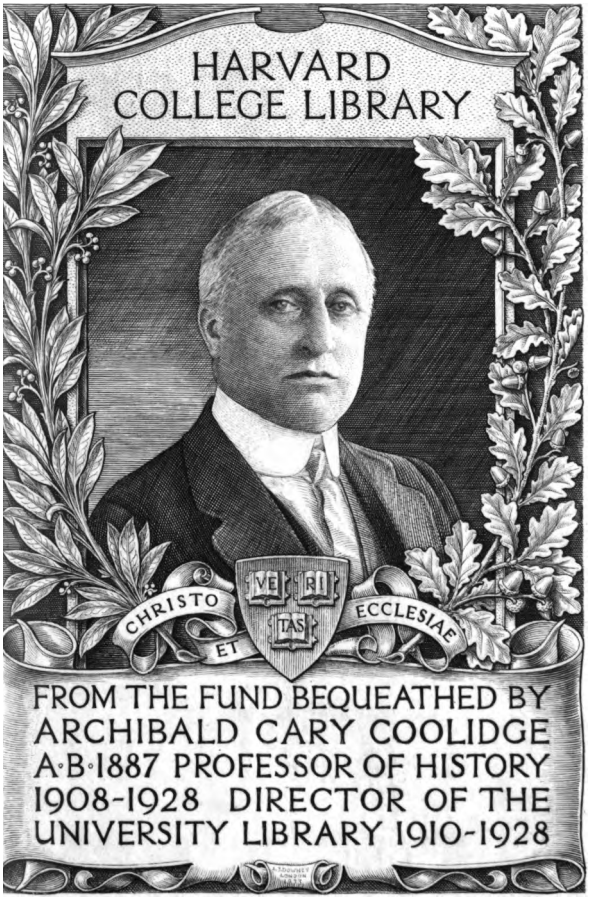

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHATEAU-D'ŒX

ET LE

PAYS-D'ENHAUT VAUDOIS

NOTICE

HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

PUBLIÉE PAR LE

CLUB DU RUBLY

1883
Imprimerie E. Guillat, Château-d'Œx.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHATEAU D'ŒX

ET LE

PAYS-D'ENHAUT VAUDOIS

Notice historique et descriptive

publiée par le

CLUB DU RUBLY

1882.

Imprimerie Eug. Guillat, Château-d'Œx.

Digitized by Google

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
OCT 26 1966

Coolidge

Digitized by Google

COUP D'ŒIL HISTORIQUE

„Heureux qui sur ces monts peut longtemps s'arrêter,
Heureux qui les revoit s'il a pu les quitter."

Au premier abord, il paraît téméraire de parler d'histoire pour un si petit coin de terre; en y regardant de près, on trouve dans la vie de ces montagnards bien des faits intéressants; tantôt ils prennent part aux grands évènements de l'histoire, les croisades, les guerres de Bourgogne; tantôt ils luttent pour s'affranchir de redevances écrasantes et ne reculent devant aucun sacrifice pour parvenir à la liberté. Tandis que les montagnards des cantons primitifs se couvrent de gloire sur les champs de bataille de Morgarten et de Sempach, ceux de nos humbles vallées se libèrent à prix d'argent et, par un autre chemin, arrivent au même but. Aussi vaut-il la peine de ne pas laisser leur mémoire tomber dans l'oubli, et de nous souvenir que c'est eux qui nous ont faits ce que nous sommes.

Chapitre Ier.
LES ORIGINES

Premiers Habitants.

Il n'est pas possible de fixer la date de la colonisation du Pays-d'Enhaut; elle est en tout cas antérieure au XIIe

Digitized by Google

siècle, puisque à cette époque il y avait déjà une église d'Œx — *ecclesia de Oit* — mentionnée pour la première fois dans la charte de fondation du prieuré de Rougemont, en 1115, ce qui ne s'accorde pas avec une colonie toute jeune, qui en est encore à son début. Il s'est conservé dans le pays quelques souvenirs qu'on pourrait rattacher aux Celtes, ainsi le cheval blanc souvent employé comme enseigne; le chêne aujourd'hui presque disparu, mais autrefois fréquent et qui a donné son nom à plusieurs localités, comme le *Chêne*, les *Echanoz*; mais aucun monument, aucun vestige n'est venu, jusqu'ici témoigner en faveur de cette supposition. Des Romains, on n'a pas non plus retrouvé la moindre trace. La première colonie, venue de la Gruyère, a sans doute remonté la vallée de l'Hongrin et franchi le col peu élevé et facile d'Ensonlemont pour venir s'établir au Montelier et se répandre de là sur le reste de la vallée. Le Pas de la Tine, avec ses parois abruptes et ses précipices affreux resta pour longtemps encore impraticable.

Plus tard seulement s'ouvrit un chemin à travers ce défilé, comme nous le raconte la tradition que nous a obligeamment conservée le spirituel auteur du *Conservateur Suisse*. Un jeune chevalier, nous dit-on, entraîné par sa passion pour la chasse au chamois, aurait franchi la formidable barrière de rochers qui sépare, à la Tine, la Haute et la Basse Gruyère, et au lieu d'y trouver, comme on le disait, un pays sauvage rempli de loups, de serpents et de monstres, il aurait vu avec admiration s'étendre devant lui un magnifique bassin, couvert de prairies verdoyantes et parsemé de petits lacs : — c'était un beau désert, dont il prit aussitôt possession et où il établit une petite colonie de bergers. Un homme de Dieu, ajoute-t-on encore, St-Donat,

Digitized by Google

disciple de Columban, s'y transporta lui-même et y fit bâtir au XII[e] siècle une petite église qui porta son nom et qui conserva sa statue; et pour dissiper tous les doutes, on nous rappelle que le rocher sur lequel cette église fut bâtie porta et porte encore aujourd'hui le nom de *Sex Colomb — Saxum Columbani* — en mémoire de l'illustre missionnaire.

Ces premiers colons de notre vallée étaient des *Gallo-Romains,* avec un fort mélange de *Burgondes* comme le prouvent leurs noms de famille, Girod, Aymo, Ubert, Willermus, Petrus, — en 1276 — et leur langue qui s'est conservée presque intacte jusqu'à nos jours dans le patois, qui n'est autre chose qu'un des nombreux dialectes du français, avec une proportion plus considérable de mots allemands que dans d'autres dialectes; ainsi *courtse* (=son, all. Kurzmehl), *louye* (=galerie, all. luege), *robâ* (=voler, all. rauben). Par l'autre bout de la vallée, vinrent d'autres colons où prédominait l'élément germanique; ils s'arrêtèrent au Vanel, non sans avoir poussé une pointe sur Rougemont où ils laissèrent un nom en souvenir de leur passage, le hameau des *Allamands.* Le ruisseau du Griesbach forma dès lors la limite des races et des langues.

Les Eglises.

Parmi les édifices les plus anciens qui s'élevèrent dans notre vallée, il faut mentionner en premier lieu le *prieuré de Rougemont.* Construit en 1104 par les habitants de ce lieu et richement doté par le comte Guillaume de Gruyère, il devint la retraite de 5 ou 6 religieux et d'un prieur; ces bons moines faisaient les offices, disaient la messe, administraient les sacrements de l'église et surtout n'oubliaient pas la perception des dîmes et des revenus nombreux que le prieuré possédait dans la vallée.

Digitized by Google

Au moment de sa fondation, la vallée de Rougemont n'était pas un désert puisque le comte de Gruyère donna au couvent qu'il venait de fonder toutes les dîmes qu'il possédait du côté des Allamands, c'est-à-dire dans cette partie du village qui s'étend aujourd'hui jusqu'au Griesbach; on ne peut guère supposer non plus que Rougemont, cette vallée fertile et d'un accès facile, ait été déserte, alors que la Mocausa, le pâturage le plus reculé de la vallée de Vert-Champ, était déjà utilisé et que Château-d'Oex était déjà peuplé au point d'avoir une église. Ce désert *(heremus)* dont il est question dans la charte de fondation désigne soit un terrain encore inoccupé et non défriché, soit un terrain dévasté par les hautes eaux et pour le moment improductif. Le prieuré fut bâti au lieu où se trouve aujourd'hui l'église paroissiale; ce que les gens de Rougemont appellent encore le couvent est une antique maison au hameau de Flendruz à laquelle sa forme particulière aura sans doute fait donner ce nom. Il serait difficile de croire que, le couvent ayant été à Flendruz, les habitants de ce petit village n'eussent pas été soumis au prieur, et nous voyons dans tous les actes d'affranchissement, en particulier dans celui de la main-morte, que les habitants de Flendruz font une classe à part et sont exceptés de l'affranchissement parce qu'ils l'étaient déjà et qu'ils relevaient du sire de Montsalvens. Cette humble maison resta debout jusqu'en 1555, au moment où la réforme pénétra de force dans nos vallées sous la protection du glaive bernois, et y remplaça définitivement le culte catholique. Aujourd'hui l'antique chapelle de St-Nicolas sert d'église à la paroisse de Rougemont et ses murs qui ont entendu retentir les chants des moines de Cluny résonnent maintenant sous les sons de l'orgue ac-

Digitized by Google

compagnant les psaumes de David ou les cantiques des églises réformées.

Pour autant qu'on peut le savoir l'*Eglise de Château-d'Œx* était déjà construite quand s'éleva le prieuré de Rougemont. D'où lui vint ce nom de Château-d'Œx? Les uns le font venir de *Ogo,* ou *Hochgau* = Pays-d'Enhaut, d'autres de *Ochia* qui a donné *Ouchy* et qui signifie une prairie verdoyante, d'autres encore de l'allemand *Oesch* = frêne; c'est encore le nom que lui donnent nos compatriotes de langue allemande, et l'on sait que le frêne est abondant chez nous.

Une question plus intéressante serait celle de l'emplacement de cette église primitive. Un précieux document de 1438 jette quelque jour sur cette question : l'église d'Œx avait en cette année là pour curé Jean d'Outrajour; le 9 octobre, il réunit une cinquantaine de ses paroissiens, les principaux de l'endroit dans la maison de Pierre Favrod et leur dit : „Mes chers et prudents paroissiens, puisque vous êtes rassemblés ici, j'ai quelque chose à vous dire et je vais vous le dire en toute vérité; quand vous m'avez reçu comme votre curé, vous m'avez fait jurer de maintenir, selon mon pouvoir, les droits et les libertés de votre église et de la mienne; et bien que j'eusse déjà prêté serment entre les mains de l'évêque de Lausanne, j'ai cependant juré et j'ai tenu mon serment jusqu'à ce jour pour autant que je l'ai pu, quoique je n'aie trouvé aucune lettre touchant les libertés et franchises de votre église; c'est pourquoi je vous prie de me dire la vérité au sujet de ces franchises, comme vous les avez apprises de vos prédécesseurs, afin que si quelqu'un voulait y porter atteinte, je puisse y répondre en connaissance de cause, d'après vos conseils". Les paroissiens ayant répondu qu'ils devaient

Digitized by Google

délibérer là-dessus et s'entendre, le curé se retira. Au bout d'un moment, ses paroissiens le rappelèrent et lui dirent: „Révérend seigneur curé! veuillez ne point prendre déplaisir aux choses que nous avons à vous dire. Nous avons appris de nos pères que anciennement notre église paroissiale était au lieu dit *ouz Chagnoz* et que le château de notre seigneur était sur le mont de la Motte où est maintenant située notre église. En ce temps il y eut une grande guerre entre le comte de Gruyère et le seigneur de Corbières; ils firent la paix sous la condition suivante, c'est que le comte devait démolir la tour qu'il avait sur le mont de la Motte et des pierres de la dite tour bâtir l'église de St-Donat qui y est maintenant, et il donna la dite Motte avec ses dépendances et ses franchises au curé d'alors et à tous ceux qui résideraient en dedans des limites de la Motte; et jamais dès lors, ni le comte de Gruyère, ni son châtelain, ni son receveur, n'ont réclamé cens, laud ou redevance de quiconque demeurait dans les limites de la dite Motte."

D'après ce document, on a cru que l'ancienne église était au lieu appelé encore aujourd'hui *le Chêne*; mais ce nom s'appliquait aussi à un terrain près de la Villa d'Œx, à quelques pas en dessus du village actuel, où l'on a retrouvé en 1875 des ossements en grand nombre marquant la place d'un cimetière, dont il est souvent question dans les cadastres du XV^e^ siècle. Cette désignation *ou Chanoz* ayant disparu à la Villa d'Œx et ne s'étant conservée que pour le hameau en dessous de la Frasse, c'est là qu'on a faussement placé l'église primitive.

A Rossinière, il n'y eut qu'une humble chapelle, filiale de celle de Château-d'Œx, désservie par un marguiller qui dépendait du curé d'Œx.

Digitized by Google

Château d'Oex.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les Châteaux.

A côté de ces maisons de prière, et peut-être même antérieurement, s'élevèrent d'autres constructions plus massives et plus fortes, symboles de la domination et de la servitude et en même temps lieux de refuge ; c'étaient les *châteaux* et *forteresses* du comte de Gruyère, dont les murs épais ont bravé les ravages du temps et montrent encore à l'œil étonné du voyageur leurs ruines imposantes.

Le plus ancien était au sortir du défilé de la Chaudanne, près de Maumont, au Montelier, lieu du premier établissement ; il portait le nom de *Chastel forrier* ou *folliez* et a disparu de bonne heure sans laisser d'autres traces que le nom d'un pré, qu'on appelle encore *Château Folly*.

En remontant la vallée, on trouve un monticule plongeant dans la Sarine par une paroi rocheuse verticale ; on l'appelle *Château Cottier*. Sur le sommet et sur les flancs occidentaux de cette petite colline surgissent encore par-ci par-là hors du sol, des restes de murs qui portent les traces de l'incendie et prouvent qu'il existait autrefois sur cet emplacement un édifice considérable, un vrai château du moyen-âge.

On l'appelait *Château d'Œx — castrum dæz —* vers l'an 1300. C'était la résidence habituelle du châtelain, et sans doute le comte de Gruyère y venait parfois l'été passer quelques semaines, loin des tracas du gouvernement, au milieu de ses chers et fidèles sujets. Le véritable château tourné à l'occident, dont on peut encore suivre la ligne des murs, occupait un espace considérable, près de 500 mètres carrés. La plate-forme qui le domine supportait un donjon dont un pan de mur subsiste encore. Le peuple raconte des merveilles de ces ruines ; il y avait, dit-on, dans la paroi

Digitized by Google

rocheuse qui tombe à pic dans la Sarine, une porte de fer; un souterrain devait relier les sombres caveaux de cette forteresse avec une antique construction qui s'élevait au-dessus de la Frasse, le chalet de pierre.

Le Club du Rubly a voulu en avoir le cœur net et a entrepris des fouilles qui ont amené la découverte de nombreux murs et de quelques objets antiques : une pièce de monnaie, une clé, une catelle ornée de la grue; mais de porte ou de souterrain nulle trace. Les anciens propriétaires de ce mamelon y avaient fait des trouvailles plus importantes, entre autres des pièces d'or; mais l'âpre soif du gain les a poussés à vendre au premier venu des objets qu'un peu de patriotisme leur aurait fait garder.

La branche cadette de la maison de Gruyère possédait encore une demeure seigneuriale dans le Haut-Pays, c'était le *Château du Vanel.* Admirablement situé sur une arête rocheuse, — *vanel* ou *vanil* = rocher, — il commandait les routes qui conduisent au Simmenthal par les Mosses de Gessenay, en Valais par le Sanetsch, et aux Ormonts par le Pillon et dominait sur tout le Pays-d'Enhaut. La seule route praticable passait dans l'enceinte du château et mettait ainsi les voyageurs à la merci de ses habitants; heureux, si l'on était en bons termes avec le sire du Vanel! Lieu de refuge à l'occasion, cette forteresse servait plus souvent à cacher le butin enlevé aux ennemis d'alentour; ainsi en 1331, Pierre du Vanel dut comparaître devant le comte de Savoie pour des déprédations et des meurtres commis par ses gens sur des montagnards voisins, sujets de Berne, et surtout pour une grande razzia de gros et de menu bétail que les plaignants n'estimaient pas à moins de 2000 livres, environ 40,000 fr.; ils demandaient même la cession de son château à un seigneur

Digitized by Google

du Simmenthal. Le comte de Savoie lui laissa son château, mais lui fit payer 800 livres.

Cette forteresse avait, dit-on, de profonds cachots et un souterrain qui y laissait pénétrer l'eau de la Sarine ; la tradition en faisait remonter la construction aux Romains, et à voir ce pan de mur, qui se dresse encore fièrement sur l'horizon après des siècles, on ne peut s'empêcher de le comparer à ces vieilles tours romaines dont les pierres semblent liées par un ciment indestructible. C'est sans doute à l'un de ces châteaux, et vers le milieu du XIII^e^ siècle qu'il faut rapporter le trait suivant, conservé à l'état de tradition : Pierre de Savoie, surnommé le petit Charlemagne, dans sa lutte avec Rodolphe de Habsbourg, poussa une pointe dans la Haute-Gruyère et s'empara, non sans résistance des forts de la contrée. L'un de ces châteaux, assiégé par les Savoyards, allait succomber à la famine ; les assiégeants, qui avaient pillé la contrée et réuni beaucoup de bétail, faisaient paître, par dérision, un troupeau de porcs devant les murs du château et sous les yeux de la garnison affamée. Tout à coup, un des soldats du fort ouvre la poterne, pousse le cri bien connu : *hoos, hoo !* et tout le troupeau grognant se précipite dans l'enceinte fortifiée et apporte un renfort de vivres qui met le château pour longtemps à l'abri de la famine.

Digitized by Google

Chapitre II.

LE PAYS D'ENHAUT SOUS LES COMTES DE GRUYÈRE. — (1000—1554.)

D'où nous vient-il ce vieux refrain,
Qui fait pleurer, qui fait sourire?
D'où nous vient-il, que veut-il dire,
Ce ranz naïf, grave et serein,
Lioba, Lioba?

Voix de courage, voix d'amour,
Au timbre fort, joyeux et tendre,
Nos fils aussi sauront l'entendre
Et l'accompagner à leur tour,
Lioba, Lioba.

Rambert.

Pendant les premiers siècles de la domination des rois-pasteurs, aucun événement grave ne vint troubler la paix dont jouissait le petit empire de la Sarine. Le règne de ces princes s'écoulait en banquets et en fêtes autour de la cheminée gigantesque de leur manoir de Gruyère, en fondations pieuses, comme celles du prieuré de Rougemont, des couvents de la Val-Sainte et de la Part-Dieu, ou en contestations avec leurs voisins de Berne, de Fribourg ou du Valais. En général, l'activité des habitants trouvait un aliment suffisant dans la culture des terres, l'élève du bétail, la confection de toiles, d'étoffes de laine et d'instruments aratoires. Les principaux articles d'exportation consistaient en gros et menu bétail, en fromages et autres produits des fruiteries; car les *armaillis* avaient déjà l'habitude de mettre leur laitage en commun, et de se partager le produit suivant leur mise. Le peuple, simple et laborieux, habitué à ses vallons et à ses montagnes, avait peu de besoins, de là aussi peu de désirs à contenter. L'opulence et le luxe des villes ne pénétraient ni dans le chalet du pâtre, ni dans la rustique demeure du villageois; le

Digitized by Google

paysan et le berger réservaient leurs écus pour acheter un peu de bétail ou une petite portion de terre, ou pour s'affranchir de quelque droit féodal trop onéreux.

Les droits seigneuriaux.

Il serait intéressant de voir comment ces droits féodaux ont pris naissance dans notre pays, comment ils s'y sont développés, comment enfin, plus à force d'argent que par la mansuétude de leurs maîtres, les gens de nos vallées s'en sont affranchis. Un tableau pareil n'est point chose facile ; il suppose l'existence de documents nombreux et complets, et la connaissance approfondie des usages et coutumes de tous les pays voisins; et nous sommes fort pauvres de tout cela. Voici, en attendant mieux, quelques détails que nous avons pu recueillir sur la *condition des personnes* dans les premiers temps de notre histoire.

Un régistre de 1276, — c'est une simple feuille de parchemin soigneusement conservée aux archives de la cathédrale de Lausanne, — indique tous les propriétaires fonciers au nombre de 108 pour Château-d'Œx et de 61 pour Rossinière et Cuves. A côté de plusieurs noms disparus, nous en trouvons qui se sont conservés jusqu'à nous, ainsi les *Bricoz*, les *Moryer*, les *Noirs*, les *Blancs*, les *Cotyer*, les *Dou perrayt*, et les *Maczars*; et parmi les noms de lieux nous trouvons déjà mentionnés à cette époque reculée l'alpe *dou Tymalé*, celle de *Saséma* et de *Syron*, et le sauvage vallon de *Valorseressy* (la Vausseresse).

Parmi les 108 chefs de famille de Château-d'Œx, 85 étaient des *tenanciers*, — la formule ordinaire était *tenet a domino*, „il tient de son seigneur", — et 23 des *abergataires*, — leur fonds de terre s'appelait *adbergamentum*,

Digitized by Google

abergement; — à Rossinière et Cuves, il y en avait 45 de la première catégorie et 16 de la seconde. Il paraît donc que le seigneur, le comte de Gruyère, était unique propriétaire et souverain de tout le pays et qu'il distribuait la terre à qui lui plaisait et aux conditions qui lui convenaient. Les uns, les *tenanciers*, occupaient déjà le terrain depuis de longues années, au moment du recensement de 1276; les autres, les *abergataires*, étaient venus s'établir depuis peu dans le pays; le seigneur leur avait donné une portion de terrain encore inoccupée en *abergement*, les avait accueillis sur ses terres, — *aberger*, veut encore dire dans notre dialecte accueillir; c'est le même mot que le français *auberge*, — et pour la première fois, en cette année là, ils furent portés au nombre des habitants réguliers de l'endroit.

Que devaient-ils à leur seigneur? Sur cette question le document de 1276 est muet; si le seigneur ne spécifiait rien, c'est qu'il n'était limité par rien, et qu'il pouvait tout prendre et lever à son gré des contributions en nature et en argent.

Il ne paraît cependant pas avoir abusé outre mesure de cette latitude excessive; ce qui le prouve c'est que le nombre de ses tenanciers alla croissant. Environ un siècle plus tard, vers 1370, nous en trouvons déjà à Château-d'Œx 160, indiqués sur un rôle censier de cette époque. Les anciennes dénominations ont disparu pour faire place à de nouvelles : les *hommes taillables* au nombre de 112 et les *hommes libres* au nombre de 42. Ces *hommes taillables* nous remettent aussitôt en mémoire la cruelle expression du moyen-âge *taillable et corvéable à merci et à miséricorde*; nous croyons voir le pauvre serf, courbé toute sa vie vers la terre, ne retirant de son dur labeur que juste

Digitized by Google

de quoi ne pas mourir de faim, et terminant comme la brute sa misérable existence. Sombre tableau! que l'imagination se plait à rendre plus effrayant encore, mais qui, appliqué à nos ancêtres, serait un tableau de haute fantaisie. Pour eux *la taille* n'était sans doute pas gaie, — elle ne le fut pour personne, — mais elle ne revêtait pas ce caractère odieux que nous lui voyons ailleurs. La *taille* était un impôt, une contribution extraordinaire en argent ou en nature, ordinairement répartie suivant la fortune de chacun, que le seigneur levait dans certains cas. La forme la plus dure était celle où le seigneur pouvait la lever selon sa volonté; mais ordinairement les cas divers où la *taille* pouvait être imposée étaient spécifiés par le seigneur lui-même, c'était par exemple en cas de noces, de couches de sa femme, de mariage de ses filles, de guerre, de captivité, de voyage d'outre-mer et d'acquisition de nouvelles terres.

Quelques exemples tirés de localités voisines nous feront comprendre à peu près ce qu'elle a dû être chez nous. Ainsi, en 1429 un paysan des Mosses reconnaissait devoir *la taille* au comte Antoine dans quatre cas, savoir quand il armait son fils chevalier, quand il mariait ses filles, qu'il faisait un voyage outre-mer, ou qu'il était fait prisonnier. En 1319, le sire du Vanel affranchit de la taille ses habitants de Charmey sauf dans trois cas : 1° quand il marierait ses filles; 2° qu'il ferait une acquisition de la valeur de plus de 200 livres (8000 fr.), et 3° qu'il irait à la guerre.

Nous trouvons enfin en 1341 un exemple d'affranchissement complet de la taille; c'est celui des gens de *Flendruz* et de *Gérignoz* qui se libérèrent de toutes „exactions, prestations, levées pécuniaires et subsides soit en argent, soit en bien meubles“ pour la somme de 150 livres qu'ils

Digitized by Google

payèrent à leur seigneur Jean de Gruyère, sire de Montsalvens. Ce n'était pas pour rien! Cette somme réprésentait au bas mot 6000 fr. de notre monnaie. Mais après cette saignée, ils étaient tranquilles pour l'avenir et rentraient dans la classe enviée des *hommes libres* qui n'avaient à payer que des *redevances* fixes et régulières, comme qui dirait l'impôt sur la fortune immobilière.

Ces redevances se payaient en argent ou en nature, à certaines époques fixes, la St-Donat ou la St-Michel, et plus tard, à la St-Martin ou à la St-Gall, et pour Rougemont à la St-Nicolas. Elles étaient dues dans le principe au seigneur ; mais comme celui-ci avait à maintes reprises témoigné de son zèle pour la religion par des donations aux églises, on en trouve beaucoup qui revenaient soit à l'Eglise d'Œx, soit à la maison ou prieuré de Rougemont, soit au Chapitre de Lausanne. Les fonds de terre payaient inégalement, sans doute suivant leur qualité ; en moyenne, une pose d'alors qui valait 3 seytorées ou matinées, par conséquent, 3 de nos poses, payait de 1 à 2 sols, c'est-à-dire 2 à 4 fr., pour une seytorée on payait 4 deniers et 1 obole, 90 cent.; le loyer d'une maison pour une année était de 12 deniers (2 fr.), celui d'une chenevière de 2 deniers (40 cent.), les $^2/_3$ d'une pose coûtaient 110 sols lausannois (220 fr.); l'un des gros bonnets du pays, le plus riche tenancier, payait chaque année 4 livres 4 sols 4 deniers (environ 169 fr.)

Les redevances en nature étaient naturellement tirées des productions que le pays fournissait en plus grande abondance. Ce n'est pas sans cause que nous avons reçu le surnom de *favotays*; la *fève* était en effet le principal légume cultivé, et chacun devait livrer sa *coupe* (4 quarterons), son *bichet* (2 quarterons), ou son *quarteron* de fèves;

Digitized by Google

il devait en outre de l'*orge* et de l'*avoine*; le locataire du moulin de la Tourneresse devait chaque année 8 coupes d'orge sec. L'un devait payer de sa personne et faire une *journée de faux*, l'autre devait fournir une *fouasse* (gâteau) de la valeur d'un bichet de froment, ou 12 pains blancs; un autre encore une *hanche de porc* (vulg. jambon) de la valeur de 12 deniers (2 fr.) et 4 pains blancs, pour la veille de Noël. Les montagnards non plus n'étaient pas oubliés: pour 5 matinées de fenage en Dorena, l'un devait tous les 3 ans au curé d'Œx une *tomme (unam moctam)* de la valeurs de 3 sols (6 fr.); un autre devait au couvent de Rougemont une tomme du prix de 4 deniers (90 cent.); un troisième devait *2 jours fruitiers*, c'est-à-dire le produit du chalet pendant 2 jours où l'on faisait du fruit (pat. fribourg. *fre*, comme *thor* = crême); le moulin de l'Etivaz devait fournir un *seret rucheret*, c'est-à-dire un seret qui a été sur l'*enruchoir*, dans une forme. Les habitants de cette vallée devaient une *tête de beurre*, „belle et recevable“; pour chaque maison où l'on faisait du feu, c'est-à-dire pour le droit de focage. Cette redevance, mentionnée pour la première fois en 1436, fut acquittée, que bien que mal, jusqu'en 1525; en cette année-là, les gens de l'Etivaz se refusèrent absolument à payer leur tête de beurre. Le comte Jean, en bon prince, patienta, exhorta, menaça, avant d'en venir aux tribunaux. Rien n'y fit: les montagnards avaient leur idée et n'en voulaient pas démordre. Finalement, au bout de 3 ans, il perdit patience et s'adressa, pour obtenir justice, à Berne dont il était combourgeois au même titre que ses sujets de la Haute-Gruyère. Le 6 mars de l'an 1528, on vit se présenter devant l'avoyer et le conseil de la ville de Berne, d'une part, le comte de Gruyère, de l'autre, deux ambassadeurs, Aimé Henchod

Digitized by Google

et Aimé de Grida, auxquels leurs combourgeois de la vallée de l'Etivaz avaient donné pleine et entière procuration. Puis les deux parties exposèrent leurs raisons, ceux de l'Etivaz disant que leur lettre de franchise ne faisait pas mention de la tête de beurre et que s'ils l'avaient payée jusque là, c'était de bonne volonté et point par obligation; le comte répliquant que cette redevance était inscrite dans les extentes qu'ils avaient jurées, qu'ils l'avaient régulièrement payée depuis 80 ans en çà, et qu'il lui prenait grande merveille de leur présent refus. Les seigneurs de Berne donnèrent tort aux paysans; ceux-ci furent tenus dès lors de payer leur tête de beurre; quant aux frais, ils furent répartis également entre les parties, et cela par grâce spéciale, dit la sentence, car par droit et raison les dits de l'Etivaz auraient dû supporter tous les dépens.

Nous avons essayé de faire voir ce qu'était notre population au XIII^e^ et au XIV^e^ siècles; jetons pour finir un rapide coup d'œil sur son état au XV^e^ siècle.

En 1436, nous trouvons 205 tenanciers. Si la population avait continué à s'augmenter suivant la même proportion que pendant les premiers siècles de notre histoire, nous serions arrivés en 1876 avec un chiffre de 474 propriétaires fonciers, tandis que le recensement fédéral de 1880 en constate 820. Il y a donc eu une période où l'augmentation a été beaucoup plus rapide, et ce fait s'est produit, comme nous le verrons plus loin, dans les premiers temps du régime bernois.

Les 205 propriétaires fonciers de 1436 se divisaient en 3 classes : les *hommes libres*, les *hommes censiers* et les *affranchis*. Ces trois classes d'hommes payaient tous le *cens* ou impôt foncier, mais quant aux *usages*, ils étaient fort diversement traités. A part la *pillucherie* ou redevance

Digitized by Google

en céréales et en fèves, et la *chaponnerie* ou redevance annuelle d'un chapon, les principaux usages à cette époque étaient :

1° Les *veilles* (excubiæ) ou les *gardes* ou la *guette* (de l'allemand Wacht = garde, est venu le patois *ouaiti* et le français *guetter*). Comme la protection publique était insuffisante, il fallait avoir recours à la force privée et chacun devait se défendre lui et ses biens contre les ennemis du dehors et contre les malfaiteurs du dedans; de là ce service de garde imposé aux vassaux qui devaient faire le guet dans les châteaux, et surveiller le pays du haut des clochers et des tours et annoncer l'ennemi. Ce service se répartissait par feux et non par individus; on ne pouvait le réclamer qu'une fois par année et seulement de chaque maison où l'on faisait du feu. Mais autrefois comme aujourd'hui, notre paisible vallée ne voyait que rarement la fumée d'un camp ennemi, et ce service aurait été superflu. Le seigneur, pour ne pas le perdre, le transforma en une redevance en argent fixée à 12 deniers lausannois (1 fr. 20).

2° La *Chevauchée* ou service militaire, obligatoire dans les limites du comté de Gruyère. Si le seigneur invitait ses soldats à le suivre au delà des frontières de son état, ils pouvaient le faire du consentement de leur commune, — et le faisaient ordinairement, attirés par l'espoir du butin; — dans ce cas, le comte leur délivrait au retour une charte portant que ce service avait été fait par grâce spéciale et sans conséquence pour l'avenir.

3° *La journée de faux (jornata, jorneva* ou *dieta falcis* ou *dieta setorum)*. Chaque feu ou ménage devait au seigneur une journée de faux ou de faneur, ou comme nous dirions une *matinée*; nous appelons en patois „on bon cheytro“,

Digitized by Google

(sectorem) un bon faucheur. Cette journée était rachetable au prix de 6 deniers de Laus. (60 cent.); à Charmey, elle était estimée 12 deniers (1 fr. 20).

4° *La corvée de charrue (corvata aratri).* Ces corvées étaient l'un des droits les plus onéreux; elles pesaient sur les gens comme sur les bêtes, soit pour la culture des terres du seigneur, soit pour la construction ou réparation de ses édifices. Il était rare qu'un seul tenancier la fournît toute entière; ordinairement on en réclamait une à 2 ou 4 paysans qui s'associaient pour la faire ou pour la payer; car elle était rachetable au prix de 3 sols laus. (3 fr. 60), chaque printemps. Le souvenir s'en est conservé jusqu'à nos jours où certains chemins communaux se font aussi par corvées.

5° *Le focage* (de *focus* = feu, foyer) était un impôt onéreux et non rachetable, prélevé sur chaque maison ou *frête*, c'est-à-dire sur toute toiture à deux pans où l'on faisait du feu. C'est afin de diminuer cet impôt en le répartissant sur plusieurs ménages que nos ancêtres avaient construit ces vastes maisons, beaucoup plus larges que hautes, où trois, quatre familles et même plus trouvaient asile. Quelques-unes sont encore debout, de vrais monuments, ainsi la maison Isoz au bas du village, la maison Morier au Perrex.

Il n'y avait qu'un endroit dans le pays où l'on fût à l'abri de cet impôt : c'était les maisons assez heureuses pour avoir trouvé place dans les *franchises de la Motte*, c'est-à-dire sur les flancs de la colline du temple; aussi fallait-il voir comme elles s'entassaient sur cette pente abrupte, aujourd'hui le *râcâ*, dans les positions les plus incommodes, jusque sous les murs du cimetière. Les trois incendies les détruisirent successivement, et l'abolition des

Digitized by Google

droits féodaux permit aux habitants de reconstruire leurs habitations autour de la place et de quitter leur nid d'aigle.

Les *vendes* ou ventes étaient un droit prélevé sur les denrées et marchandises qui se vendaient les jours de marché et de foire dans un lieu public.

En 1341, les gens de Gessenay, et les paysans de la communauté de Rougemont „depuis l'église en haut" s'affranchirent de ce droit en payant la somme de 300 livres lausannoises. Ceux de Château-d'Œx furent plus heureux : le 25 mai de l'an 1500, les patriotes de cette commune se rassemblèrent dans le temple paroissial et sur le cimetière, et là, en présence du châtelain et du banneret de Gessenay, le comte Jean de Gruyère, considérant les gracieux services des prudhommes de Château-d'Œx, le serment de fidélité qu'ils lui avaient volontairement prêté, et ne voulant point se montrer ingrat, les affranchit gratuitement et à perpétuité du droit de vendes.

7° Les *lods* correspondaient à notre droit de mutation et au droit de timbre. A Gessenay on payait le 5 0/0 ; à Château-d'Œx il était un peu moins élevé.

8° Enfin la *dîme (decima)* venait compléter ce système d'impôts compliqués fort onéreux. C'était la onzième partie de tous les grains et de tous les produits, orge, blé, avoine, légumes, chanvre, lin, etc. Elle se prélevait aussi sur les animaux et s'appelait *dîme des nascents*. Voici comment on procédait : „de onze bêtes nées, le seigneur ministre (c'est en 1595) en choisit une, et des agneaux, de six, le gageur en élit trois, et le dit ministre en retient un des trois autres restants, et il demeure au choix du dit seigneur ministre de le prendre ou de le laisser au gageur pour le prix qu'il aura été taxé" ; pour les veaux, s'il y en avait moins de

Digitized by Google

dix, ils n'étaient pas soumis à la dîme et ne payaient que les deniers accoutumés pour chaque veau.

Des trois classes d'hommes que nous avons trouvés en 1436, les *hommes libres*, *affranchis* et *censiers*, les premiers s'étaient libérés à prix d'argent ou par des services rendus au prince de tous les usages rachetables et en avaient reçu des lettres de franchises, ainsi les familles des Roch, des Reymont; les *affranchis* n'étaient libérés que de quelques-uns de ces usages, et les *censiers* les devaient en entier. Nous ne retrouvons plus parmi eux la désignation d'hommes taillables. Est-ce à dire que la taille avait disparu? Non certes! Les impôts ont la vie dure. Mais elle avait cessé d'être prélevée, au moins sous l'une de ses formes les plus odieuses nous voulons parler de la *main morte*, ce droit redoutable d'après lequel le seigneur recueillait toute la succession de son vassal s'il mourait sans enfants, tandis que s'il laissait des héritiers directs, le seigneur avait droit au meilleur meuble, au meilleur vêtement du défunt, à la plus précieuse robe de la femme, et à la plus vaillante pièce de bétail. Les communes de la Haute-Gruyère ne reculèrent devant aucun sacrifice pour se libérer de cette charge écrasante: en 1388, Château-d'Œx s'en affranchit en payant 1600 florins d'or (38,400 fr.), la même année Rossinière et Cuves en firent autant pour 400 florins (9600 fr.); en 1397 Gessenay se libéra pour 5200 florins. Rougemont fut plus mal partagé: ses habitants relevaient d'une part du comte pour les biens meubles, ils furent affranchis en 1396 pour 480 florins; d'un autre côté, ils dépendaient pour leurs immeubles du prieur du couvent et celui-ci ne les affranchit qu'en 1456, pour la somme de 800 livres lausannoises. Ce dernier y fut obligé par l'opinion publique et par les circonstances; il déclare lui même

Digitized by Google

dans l'acte d'affranchissement que, à cause de l'abomination de la main morte, beaucoup de gens de Rougemont quittent cet endroit et n'y veulent plus rentrer et que c'est ainsi une cause de grandes pertes pour le couvent. Cet aveu en dit long sur la main morte.

Les Pâtres guerriers.

Nous venons de voir les pâtres chez eux, dans leur vie particulière; voyons en quelques mots quels furent leurs rapports avec leurs voisins, en quelles occasions les bergers durent abandonner leurs paisibles troupeaux, pour prendre en main le terrible morgenstern et courir à la défense de la patrie ou du prince menacés.

En 1096, eut lieu la *première croisade* et l'on sait que le comte Guillaume I^er^ de Gruyère s'y trouva avec une foule de seigneurs de l'Helvétie, accompagné de 100 beaux Gruyériens que les bergères virent partir avec regret. Y en eut-il des nôtres? C'est probable. Mais leurs noms sont ensevelis sous huit siècles d'oubli et leurs ossements sont restés sur les champs de bataille de la Palestine. Quoi qu'il en soit, notre pays ressentit les effets de cette expédition aussi héroïque qu'insensée. Le comte, avant de partir, voulut se mettre en règle avec le ciel et pour ce faire, il dota richement plusieurs maisons religieuses, entre autres le couvent de Rougemont qui lui doit sa fondation. Il revint heureusement dans ses états, et à son retour, la reconnaissance le poussa à faire de nouveaux dons aux couvents.

Ordinairement les montagnards n'avaient pas besoin d'aller si loin pour batailler. De fréquents conflits éclataient entre les petits princes qui se partageaient le pays et les

Digitized by Google

villes récemment fondées de Berne et de Fribourg et l'on remettait la décision du bon droit au sort des armes.

A la *bataille de Laupen* (22 juin 1339), les hommes du Pays-d'Enhaut combattirent sous les ordres du comte de Gruyère dans les rangs de l'armée de la noblesse romande et se trouvèrent enveloppés dans la terrible défaite que les Bernois lui firent subir. Du moins, ils moururent à leur poste; on retrouva plusieurs Gruyériens étendus sans vie sur le champ de bataille.

Quelques années plus tard, en 1346, ils vengèrent cette défaite dans le sang de leurs ennemis. Le sire de *Wissembourg* eut des démêlés avec le comte de Gruyère, Pierre IV, et appela à son secours ses combourgeois de Berne. De son côté Pierre IV remonta la vallée de la Sarine en grossissant son contingent dans chaque localité; il franchit les marais de Gessenay et alla prendre position en dessous de Zweisimmen dans le défilé de Laubeckstalden qui sépare le Haut- et le Bas-Simmenthal. Les Bernois s'étaient avancés jusqu'au pied du défilé, mais ne songeant pas à une attaque, comptant du reste sur une victoire facile, ils s'étaient dispersés dans les prés voisins. A ce moment la Grue fond sur eux et les met en déroute; ce ne fut qu'à grand'peine que la bannière bernoise fut sauvée; elle alla cacher à Berne son humiliation, tandis, qu'un joyeux banquet réunissait dans le château voisin les vainqueurs qui célébraient bruyamment leur victoire et se „gabaient" de la déconfiture des Bernois. Le peuple des alentours vint prendre part à ces fêtes et longtemps garda le souvenir des bons rires qu'avaient excités parmi eux les saillies et les bons mots de Girard Chalama, le bouffon du comte de Gruyère.

Une guerre plus sérieuse connue sous le nom de *guerre*

Digitized by Google

d'Everdes éclata peu d'années après. En 1349, Berne, alliée cette fois avec Fribourg, se retrouva aux prises avec le petit empire de la Sarine. Une colonne bernoise s'avança même pour prendre Gruyère; elle arriva jusqu'à l'endroit appelé le Pré-des-Chênes; là, tandis que les gens du comte se ralliaient, deux vaillants hommes de Villars-sous-Mont, Claremboz et Ulric dit Bras-de-fer soutinrent seuls le premier effort des ennemis, jusqu'à ce que les Gruyériens, arrivant en foule, obligèrent les Bernois à se retirer; ceux-ci en passant mirent le feu à La Tour et emmenèrent la garnison (60 hommes) prisonnière.

La tradition raconte que les deux héros gruyériens avaient fait couler tant de sang que leurs mains étaient restées collées à leurs énormes glaives et qu'il fallut apporter de l'eau chaude pour les en détacher. L'épée de Claremboz eut, dit-on, un triste sort; conservée longtemps dans la paroisse de Villars-sous-Mont, elle tomba entre les mains d'un maréchal, qui, en ignorant le prix, la transforma en scie.

Une croix monumentale, plantée sur un tertre, à peu de distance de La Tour, indique encore la place du combat de 1349.

Les Bernois ne pouvant entamer le comté par le bas de la vallée, l'essayèrent par le haut. Le 26 décembre de la même année, ils remontent le Simmenthal, franchissent le fatal défilé du Laubeckstalden, s'emparent des châteaux de Laubeck et de Mannenberg, dévastent Zweisimmen et le Haut-Simmenthal, et allaient fondre sur Gessenay, quand des députés de cet endroit parvinrent à détourner leur colère en leur offrant une forte indemnité pour le bétail enlevé sur les Alpes voisines. C'est à cette occasion qu'une chronique manuscrite de Gessenay rapporte la destruction

Digitized by Google

des châteaux forts du Vanel et de Château-d'Œx (la tour de la Motte et le château Cottier), et nous avons tout lieu de la croire exacte. Le Vanel ne s'est pas relevé de ses ruines; les pierres de la tour d'Œx ont servi à édifier une église où s'élève aujourd'hui notre humble temple paroissial.

Ce ne fut pas seulement avec Berne que les montagnards eurent maille à partir; à plusieurs reprises, ils durent suivre le comte et franchirent avec lui le pas du Sanetsch pour marcher contre les Hauts-Valaisans. Le comte de Savoie était en *lutte avec le Haut-Valais* qui ne voulait à aucun prix Edouard de Savoie pour évêque. La guerre fut longue et sanglante; Sion fut pris et repris; le comte Rodolphe de Gruyère, chargé de terminer la soumission du Valais, fut surpris près de Viège (1384) et il n'échappa au massacre que grâce au dévouement d'une troupe de 400 montagnards de Gessenay et de Château-d'Œx qui défendirent avec courage et habileté le pont du Rhône, jusqu'à ce que le prince fût en sûreté.

Dans la longue guerre causée par le sire de Rarogne, qui désola le Valais de 1414 à 1420, et faillit mettre aux prises les confédérés, les montagnards eurent plusieurs fois l'occasion de franchir le Sanetsch; au retour de ces expéditions on cherchait à garnir son sac et à se payer soi-même les frais de la campagne; tout était de bonne prise : bétail, provisions, bon vin du Valais, et ce facile butin ne faisait qu'entretenir la soif des aventures et des combats.

Dans ces luttes fréquentes, les gens de la Haute-Gruyère avaient eu l'occasion de voir combien le bras de Berne était redoutable à ses ennemis et secourable à ses amis. Aussi en 1401 les habitants de Gessenay conclurent-ils

Digitized by Google

un *traité de combourgeoisie* avec Berne. Ce traité fut renouvelé le 26 juin 1403, et étendu à toute la Haute-Gruyère depuis la Tine. Berne s'engageait à les défendre en toute occasion et à soutenir leurs droits; les paysans de leur côté, après avoir réservé tous les droits du comte, promettaient de suivre les Bernois dans leurs „tirées militaires", de se rencontrer avec eux à Erlenbach en cas de différend et de payer annuellement à la ville deux marcs d'argent (environ 800 fr.)

Deux ans plus tard, en 1405, ce traité fut la cause d'une regrettable contestation entre les deux communes de la Haute-Gruyère. Château-d'Œx refusait obstinément d'acquitter la part des contributions que lui imposait ce traité; deux membres du Conseil de Berne vinrent mettre un terme à ce différend; mais la paix fut bientôt troublée par une tentative à main-armée de la part du comte de Gruyère. Son gouverneur, le sire de Joinville, agissant dans l'intérêt de la Savoie et contre Berne, voulut annuler ce traité. Il choisit pour son coup de main le jour d'un grand marché de bétail à Château-d'Œx, où devaient se rencontrer beaucoup de gens de Gessenay. Ce complot devait être exécuté par 500 hommes de la Basse-Gruyère, conduits par leur banneret. Les conjurés avaient choisi pour leurs réunions secrètes le vallon reculé de l'Etivaz. Mais un habitant de l'endroit, Guillaume Mösching de Gessenay, avait épié leurs démarches et surpris leur secret. Il se rend en hâte vers son frère, le landammann Mösching, à Gessenay. Celui-ci communique la nouvelle au banneret Kapleser, réunit 150 hommes déterminés, leur fait cacher une épée sous leurs vêtements, et se rend à la foire de Château-d'Œx.

Dès que le banneret de Gruyère arrive avec sa troupe,

Digitized by Google

celui de Gessenay s'élance sur lui et le tire violemment à bas de son cheval en lui criant : „L'affaire est trahie". Les Gruyériens surpris par cette brusque attaque ne font aucune résistance. Le châtelain d'Œx et les principaux conjurés furent saisis et enfermés au château de Blankenbourg ; la troupe de la Basse-Gruyère se retira en toute hâte par le Pas de la Tine. Fribourg, inquiète de ce qui pouvait résulter de ce conflit, se présenta de concert avec la Savoie comme médiatrice ; mais leurs propositions, qui tendaient probablement à apporter de graves modifications au traité de combourgeoisie, ne furent pas reçues par Berne ; bien plus, cette cité pour donner plus de poids à ses prétentions rassemble ses hommes d'armes de Thoune, de Frutigen et du Simmenthal, et les envoie dans la Haute-Gruyère pour soutenir ses combourgeois. Cette troupe traverse le défilé de Bellegarde, s'empare du fort qui domine cette vallée et occupe les donjons du Vanel et d'Œx.

Les Bernois venaient de porter ainsi un rude coup à la maison souveraine de Gruyère, et de provoquer la colère de son suzerain, le comte de Savoie. La guerre semblait devoir éclater, lorsque les deux parties choisirent des arbitres qui, réunis à Morat, décidèrent que les Bernois rendraient au comte de Gruyère ses châteaux d'Œx et du Vanel, et que les habitants de ces deux seigneuries seraient délivrés du serment qu'ils avaient prêté à Berne au moment de sa victoire, pourvu que le comte n'exerçât aucune vengeance sur eux.

A partir de ce moment, nous allons voir les pâtres engagés souvent dans des expéditions guerrières ; ils quittent volontiers leur houlette pour prendre la lance et l'épée ; de paisibles laboureurs, ils deviennent guerriers et sou-

Digitized by Google

vent guerriers farouches, comme nous aurons bientôt l'occasion de le voir.

Depuis cette altercation à Gessenay, la paix et la tranquillité s'étaient rétablies, et aucun événement saillant ne vint les troubler jusqu'en 1475 où l'on commença à entendre gronder l'orage qui devait amener les *guerres de Bourgogne*. Les habitants de la plaine et surtout des villes comme Vevey où allaient s'approvisionner les gens du Pays-d'Enhaut, étaient chauds partisans du duc de Savoie et manifestaient de toute manière leur haine contre les amis de Berne, les montagnards, dont ils piquaient au vif l'orgueil par des injures ou des caricatures grotesques. D'un autre côté, Berne voyait avec crainte les auxiliaires lombards aller rejoindre l'armée du duc de Bourgogne, après avoir passé les Alpes. Aussi n'hésita-t-elle pas, lorsqu'elle apprit l'arrivée de 200 Lombards à Aigle, à réunir un de ses corps de troupes aux gens de Gessenay et de Château-d'Œx pour aller leur barrer le passage. Le bourg d'Aigle fut saccagé et le château, important parce qu'il commandait les passages des Alpes, fut pillé et brûlé. Les Bernois, après s'être assuré la possession des seigneuries d'Aigle et d'Ormont-dessous, récompensèrent les montagnards pour leur vigoureuse coopération ; ils leur cédaient le tiers des redevances féodales des pays conquis. De cette portion, Gessenay reçut les deux tiers, Rougemont et Rossinières un sixième, et Château-d'Œx un sixième.

Cependant la guerre avait éclaté entre les Suisses et Charles-le-Hardi ; difficile était la position du comte de Gruyère, vassal de la Savoie, mais dont les sujets étaient dans la Haute-Gruyère, combourgeois de Berne, et dans la Basse-Gruyère combourgeois de Fribourg ; il préféra sagement se mettre à la tête de ses gens et se joindre ainsi

Digitized by Google

à leurs alliés. Dès que sa résolution fut connue, il se vit aussitôt attaqué par des bandes de l'armée bourguignonne, et tandis que les Suisses se couvraient de gloire à Grandson, les paysans de Gessenay, de Château-d'Œx et de Rossinières, mûs par un généreux sentiment de patriotisme et d'amour pour leur prince, se levèrent en masse pour aller défendre ses châteaux-forts. Un détachement de Bourguignons, qui s'étaient avancés, dit-on, jusqu'au Pas de la Tine en ravageant le pays, fut mis en pleine déroute; il en survécut peu pour aller porter au duc de Bourgogne la nouvelle de cet échec.

A Morat les Gruyériens prirent une part plus active au gain de la bataille; le comte avait rejoint les Bernois avec un corps de 30 cavaliers et de 174 fantassins, „tous hommes de haute taille, d'une force athlétique et d'un indomptable courage", comme dit la chronique. Nous voyons dans le nécrologue de l'église paroissiale de St-Théodule que „ce jour, le 22 juin 1476, il se fit un grand carnage des Bourguignons entre la ville de Morat et celle d'Avenches, par les Bernois, les Fribourgeois, les Gruyériens et autres vaillants hommes de l'Allémanie".

Dans la liste des compagnons de pied qui suivirent le comte de Gruyère, nous trouvons plusieurs noms de familles appartenant au Pays-d'Enhaut, mais probablement, à cette époque, encore fixées dans la Basse-Gruyère; ainsi Rod Favre, Pierre du Pont, Pierre de la Tyna, Johann Bornet, Aymé Allamant, Pierre Bertholet, Heynot du Bach, Christin Maczart, Jacques Gunestin, Antoine Morrie.

D'un autre côté, dans le rôle des troupes bernoises qui prirent part à la bataille de Morat et qui furent levées dans toutes les villes et pays soumis à la domination bernoise et chez leurs alliés et combourgeois, nous voyons que Ges-

Digitized by Google

senay et Rougemont fournirent un contingent de 200 hommes, Château-d'Œx en fournit 90.

En outre, les volontaires qui prirent part à l'expédition du 9 juin contre Vevey se dirigèrent tous sur Morat et combattirent dans les rangs des Suisses en cette glorieuse journée. Il est donc hors de doute que les montagnards de la Haute-Gruyère contribuèrent aussi pour leur part au gain de la bataille. Il en est resté quelques souvenirs: Gessenay conserve encore un vieux drapeau enlevé, dit-on, à l'ennemi sur le champ de bataille; à Château-d'Œx, les deux coupes d'argent qui servent à la communion proviennent aussi, à ce que l'on raconte, du butin de Morat.

Des escarmouches avaient précédé ou suivi la bataille de Morat. Afin de faire une diversion, d'obliger le duc de Bourgogne à détacher un corps de son armée, ou tout au moins de ralentir sa marche, Berne engagea les Valaisans à se jeter sur la Savoie; en même temps, elle ordonnait à Nicolas Zurkinden, châtelain du Haut-Simmenthal, de se concerter avec les Valaisans pour faire une irruption dans le Chablais vaudois. Zurkinden réunit facilement 800 volontaires du Simmenthal, de Gessenay et de Château-d'Œx, franchit avec eux le col de Jaman dans la nuit du 7 au 8 juin 1476, et au point du jour se présente aux portes de la Tour de Peilz; c'était une ville garnie d'une enceinte fortifiée et d'un donjon dont les pieds se baignaient dans le lac. Le sire du Châtelard qui gardait le passage de Chillon était accouru au son du tocsin qui sonnait dans tous les villages et s'était jeté dans la ville avec 500 hommes; ils repoussèrent plusieurs assauts furieux des Allemands. A la fin, le commandant de la garnison étant tombé mort sur la brèche, la muraille fut franchie, le donjon pris, et toute la population passée au fil de l'épée. Huit hommes

Digitized by Google

seulement échappèrent au massacre et s'enfuirent par le lac sur une barque.

Le lendemain, — c'était un dimanche, le jour de la Trinité, — après avoir incendié la Tour, les envahisseurs s'avancent sur Vevey où ils entrent sans coup férir : les habitants s'étaient enfuis épouvantés ; la ville fut mise au pillage et pendant trois jours les montagnards se livrèrent à l'orgie dans les caves de Vevey et des environs. Le capitaine Zurkinden leva sur toute la contrée une contribution de 5000 livres qu'il distribua à ses soldats : chacun reçut six livres (environ 150 frs. de notre monnaie). Plusieurs des anciens habitants quittèrent leur patrie et allèrent s'établir dans d'autres contrées, surtout en Savoie.

Pendant ce temps les Valaisans avaient descendu la vallée du Rhône ; bientôt ils rejoignirent la bande de Zurkinden et tous ensemble se préparaient à marcher sur Lausanne pour la traiter comme Vevey, lorsqu'ils reçurent l'ordre péremptoire de Berne de rejoindre les troupes des confédérés dans le plus bref délai ; aussitôt ils se dirigent sur Fribourg par Châtel-St-Denis et Bulle et vont se mêler aux nombreux bataillons des Suisses devant Morat.

Lausanne l'avait échappé belle ; elle fut moins heureuse après la bataille. Le comte Louis avait quitté Morat le surlendemain de la victoire ; il était suivi des gens de son comté et des volontaires allemands. Arrivé à Bulle, il montra à ses gens qu'il avait essuyé de grandes pertes de la part des ennemis qui lui avaient pris ses terres du Pays de Vaud et ses châteaux d'Oron et de Palézieux et les entraîna facilement à sa suite. Ayant appris à Oron que Lausanne n'était pas gardée, il tenta contre cette ville un coup de main qui ne lui réussit que trop bien : il déboucha le 26 juin des bois du Jorat, pénétra dans la ville avec ses

Digitized by Google

1200 hommes et y fit un grand pillage. Le lendemain arrivèrent des commissaires bernois sous prétexte de protéger les églises et les couvents; le comte ne jugea pas prudent de les attendre et, tandis qu'ils entraient par une porte, lui sortait par une autre avec ses hommes chargés de butin, et les ramenait dans leurs montagnes.

Ces succès avaient développé le goût des expéditions militaires chez les montagnards; aussi les voyons-nous, en 1502, engagés dans une *rixe sanglante avec leurs voisins des Ormonts*, dans un moment où les relations entre le comte de Gruyère et la cité de l'Aar étaient passablement tendues et où la paix aurait été très désirable. Ils se disputaient l'usage de bois et de pâturages aux Mosses et, au lieu d'invoquer la justice et le droit, ils en vinrent aux injures et aux voies de fait. Au mois d'août, 300 gars de Château-d'Œx prennent les armes, envahissent Ormont-dessous, tuent six hommes, égorgent le bétail et s'attirent la colère des Bernois par des insultes à leur adresse. Le Conseil de Berne, instruit de ce qui venait de se passer par son gouverneur d'Aigle, Rodolphe Nægeli, se rassemble aussitôt au son de la cloche, le dimanche 14 août et décide de prendre des mesures énergiques; il les fait précéder d'une véritable déclaration de guerre contre Château-d'Œx, dont les gens, disait-il, „avaient commis une action méchante, audacieuse et infâme". Ce ne fut que grâce à l'intervention amiable de Fribourg et de Bâle que les montagnards durent de ne pas voir camper les Bernois dans leur vallée. La commune de Château-d'Œx se tira de ce mauvais pas en payant 3000 florins à Berne et en abandonnant, ainsi que son suzerain le comte de Gruyère, la part qu'elle avait eue de la seigneurie d'Aigle et des

Digitized by Google

Ormonts, entre autres son beau commun des Mosses qu'elle regrette encore.

Cependant leurs bras ne furent pas toujours aussi mal employés que dans le conflit que nous venons de retracer, et ce ne fut pas la moindre gloire des montagnards de marcher avec Berne, sous le commandement de leur grand capitaine, Jean d'Erlach, *au secours de Genève* pour débloquer cette malheureuse cité, menacée par la Ligue de la Cuiller et par les hommes d'armes de la Savoie (3 octobre 1530). Dans un billet envoyé par les „chastellan, banderet et paysans de Gessenay à leurs bons voysins et amys de Œx" il est question „de quattres vingts hommes qu'avez envoye a layde de Messeigneurs de Berne quant ilz furent contre le duc de Savoye pour le secour de Geneve". Dans cette occasion, toutes les communes de la Haute et Basse-Gruyère avaient aussi fourni leur contingent, les premiers marchant sous la bannière de Berne, les autres sous celle de Fribourg.

Ils conservent aussi intacts leur renom militaire et l'honneur du drapeau. Tandis que les Gruyers, ramassis de mercenaires que le comte avait levés dans le Pays de Vaud, se faisaient battre honteusement à *Cérisoles* (1545), et s'attiraient les railleries des officiers français, — dont l'un disait : „Je ne vis jamais plus grandes grues que ces gens-là ; ils sont voisins des Suisses, mais il n'y a pas plus de comparaison que d'un âne à un cheval de bataille," — les véritables Gruyériens se faisaient tous tuer autour de leur drapeau.

La gloire que les sujets du comte de Gruyère recueillaient sur les champs de bataille ne suffit cependant point à empêcher la *chute de cette maison*. Quelques épisodes du règne de Michel, le dernier comte de cette famille, nous

Digitized by Google

le feront voir aussi mauvais administrateur que mauvais prince et nous feront toucher du doigt l'une des causes qui précipita dans l'abîme le petit empire de la Sarine.

Le 14 octobre 1539, eut lieu, suivant la coutume usitée à l'avénement de chaque prince, le serment solennel. D'un côté se trouvait le comte Michel et sa suite, de l'autre les paysans, ou *patriotes* de Château-d'Œx suivant l'expression d'alors. Rassemblés sur la place de l'église, en véritable landsgemeinde, ils jurèrent là, en levant les mains au ciel, le comte „de maintenir à ses sujets leurs libertés et leurs franchises écrites et non écrites, de les protéger, de leur laisser leurs us et coutumes et de faire pour eux tout ce qu'un vrai et bon prince doit faire pour ses sujets;“ les patriotes de leur côté promirent „d'être de bons et fidèles sujets du seigneur comte, de chercher son avantage et de lui éviter tout dommage, et de faire tout ce que de loyaux sujets doivent à leur prince.“

Cette touchante cérémonie n'était dans l'esprit de Michel qu'une vaine formalité. On s'en aperçut bien quelques années plus tard, en 1549, à l'occasion des démêlés que le comte eut avec la Haute-Gruyère. Les communes de Gessenay, Château-d'Œx et Rossinière avaient envoyé un messager à Soleure auprès de l'ambassade française pour chercher à obtenir quelque pension ou „argent de paix“ pour le service militaire qu'ils avaient fait dans les armées du roi de France. Le comte Michel, incapable d'obtenir quoi que ce soit, fut irrité au dernier point d'une démarche faite par ses sujets et qui semblait devoir aboutir. Il leur envoya une déclaration portant que le comte de Gruyère étant prince et seigneur de tout le pays, il pouvait défendre à ses sujets de faire alliance avec aucun prince, d'accepter des pensions, de s'engager au service étran-

Digitized by Google

ger et d'envoyer des messagers à Soleure, le tout sous peine de confiscation de corps et de biens.

En même temps, il citait les délégués des communes rebelles à comparaître devant son châtelain et devant les trois bannières de la Basse-Gruyère, et commandait à celles-ci de tenir prêts leurs hommes d'armes pour marcher contre des sujets „désobéissants, faux et méchants."

Les communes incriminées, combourgeoises de Berne, répondirent au comte qu'elles ne se présenteraient que devant LL. EE. ou devant le tribunal des Confédérés. Les communes de la Basse-Gruyère, combourgeoises de Fribourg, s'adressèrent à cette ville pour qu'elle essayât de pacifier le différend. Il fallut toute l'influence des deux puissantes cités, et même des menaces, pour obliger Michel à respecter les droits de ses sujets de la Haute-Gruyère.

Ainsi peu à peu, les paysans de la Gruyère se désaffectionnaient de leur prince; celui-ci, malade de corps et obéré de dettes ne savait où se tourner; ses sujets ne voulaient plus le cautionner; le roi de France ne lui donnait pas un sou vaillant des 40,000 livres qu'il lui devait; l'armée de ses créanciers s'avançait menaçante de tous côtés pour saisir ses biens et ne lui laissait quelque répit qu'à la suite des avances faites par Berne et Fribourg; dans sa détresse, il essaya de battre monnaie avec sa vaisselle d'or et d'argent, mais les villes voisines en interdirent la circulation.

Enfin le 9 novembre 1554, les arbitres nommés par les Confédérés prononcèrent la déchéance du comte Michel et la cession de son comté à ses créanciers. Berne et Fribourg se chargèrent du règlement des dettes, évaluées à un million et demi; en compensation la première prit la Haute-Gruyère, depuis la Tine en haut, dont les revenus

Digitized by Google

furent estimés à 17,000 écus; la seconde eut pour sa part la Basse-Gruyère évaluée à 36,000 écus.

Le soir du même jour, à 10 heures, le comte quittait son château de Gruyère pour n'y plus rentrer jamais.

Ainsi se réalisa la prédiction tragi-comique du bouffon Chalama qui avait coutume de dire, par allusion aux armes de Berne et de Fribourg: „Je crains que tôt ou tard l'ours ne fasse cuire la grue dans le chaudron."

Chapitre III.

LA DOMINATION BERNOISE.

(1555—1798).

La Réforme.

Les deux villes qui venaient d'acquérir le comté de Gruyère le gouvernèrent par indivis l'espace d'une année. Elles nommèrent des commissaires chargés de déterminer dans tout le pays les usages, cens et redevances des particuliers et des communes; cette tâche difficile fut accomplie par eux dans un remarquable esprit de justice et d'équité: preuve en soit ce qui se passa à Rougemont.

Les commissaires réclamaient des communiers de ce lieu la somme de 3000 écus pour arrérages de certains droits non payés; les habitants de Rougemont, s'appuyant sur une charte de 1341, prétendaient avoir été affranchis de ces redevances par le comte de Gruyère et ne plus rien devoir, et ils choisirent deux des leurs pour défendre leurs droits; c'étaient Claude du Perraix et Louis Sougy. Après examen des titres et débat contradictoire, les arbitres déclarèrent que, les comtes de Gruyère ayant négligé de faire valoir

Digitized by Google

leurs droits seigneuriaux, ceux de Rougemont ne pouvaient être responsables de cette négligence, ni tenus de payer la somme réclamée.

Le 6 novembre 1555 eut lieu le partage définitif; le Pas de la Tine forma dès lors la limite entre le territoire des deux villes. Les gens de la partie fribourgeoise assemblés dans l'église paroissiale de Gruyère, le 2 décembre 1555 prêtèrent à Fribourg, leur nouvelle souveraine, le serment solennel de fidélité après avoir reçu du nouveau bailli la promesse de maintenir toutes leurs libertés et franchises.

Dans la Haute-Gruyère, les choses allèrent moins facilement : le changement politique se compliquait ici d'un changement de religion, bien plus difficile à accepter; en outre les paysans des hautes vallées avaient toujours aspiré à l'indépendance; ils ne voulaient pas perdre le fruit des immenses sacrifices pécuniaires qu'ils avaient faits, ni être arrivés à une demi-liberté pour retomber sous un joug plus dur que jamais; depuis longtemps ils nourrissaient le secret espoir d'être un jour aussi libres que leurs amis des Waldstetten avec qui ils avaient de fréquents rapports; le moment de faire un dernier pas vers la liberté leur parut venu; la chute de la maison souveraine de Gruyère leur sembla une occasion providentielle pour s'affranchir à jamais de la main d'un maître; une rumeur parcourut tout le Haut-Pays et fit battre bien des cœurs : il ne s'agissait de rien moins que de former un *canton indépendant* comme l'avaient fait les hommes courageux des vallées forestières, fondateurs de la patrie suisse.

Deux partis se formèrent : les timorés, les prudents attendaient de Berne le salut; les âmes fortes et les cœurs fiers voulaient être leurs propres maîtres; à prix d'argent,

Digitized by Google

ils voulaient acquérir une entière indépendance et se soustraire à toute domination étrangère. Mais l'entreprise était au-dessus de leurs forces. Berne et Fribourg s'étaient mutuellement garanti leurs nouvelles possessions et le petit peuple de la Haute-Gruyère calcula facilement ce qu'il en adviendrait d'une résistance opiniâtre contre les deux villes que la différence de religion ne séparait même plus dès qu'il s'agissait de leurs intérêts. L'incorporation à Berne fut donc accomplie, la réforme introduite de vive force, et des baillis bernois vinrent gouverner le pays au nom de LL. EE.

Dès lors le peuple fut soumis et pendant les deux siècles et demi que dura cette soumission, il ne fit pas un pas vers la liberté. Nous le retrouvons à la veille de la révolution avec les mêmes impôts, les mêmes charges que celles qui pesaient sur lui au moment du partage du comté. L'époque gruyérienne avait été un temps de lutte et d'émancipation : la période bernoise fut un temps de torpeur et d'engourdissement dont nous sommes à peine réveillés. Aussi cette période offre-t-elle bien moins d'intérêt que la précédente et ne nous arrêtera-t-elle que peu de temps.

Une chronique manuscrite, donnant la liste des baillis et un sommaire des principaux événements, nous fournira quelques détails sur cette époque.

Le 25 décembre 1555 les prêtres et les moines s'enfuirent, les idôles des églises furent brûlées, les croix abattues et le peuple prêta le serment de fidélité. Dans toutes les paroisses des pasteurs furent installés ; on leur fournit une cure, du terrain, le bois et un salaire convenable, payé en bonne partie par les communes.

Clément Minod fut le premier pasteur de Château-d'Œx.

Digitized by Google

Les Baillis.

Au commencement de l'an 1556, il fut question d'envoyer un bailli pour régir les quatre communes (Gessenay, Rougemont, Château-d'Œx et Rossinière). Mais, du Conseil des Deux Cents personne n'osait entreprendre le gouvernement du bailliage „non pas tant à cause de la rusticité que principalement de l'idolâtrie du peuple". Enfin Rodolphe de Graffenried se dévoua; „ayant gouverné le peuple deux ans en douceur et patience, il fut rappelé à Berne à cause de la pesanteur de son corps."

La plupart des 44 baillis qui administrèrent le bailliage de Gessenay restèrent en fonctions 6 ans; au bout de ce temps, ils disaient volontiers adieu aux hautes Alpes et à leurs rudes habitants pour retrouver la société plus élégante et plus raffinée de la capitale. C'était comme un temps d'exil qu'on devait passer jusqu'au bout, à moins que la mort ne vînt les surprendre comme ce fut le cas pour Jean-Rodolphe Tribolet, ou pour Jean-Rodolphe de Graffenried et Gabriel de Wattenville qui furent ensevelis au cimetière de Rougemont, à moins aussi que les honneurs ne vinssent les chercher et les mettre à un poste plus éclatant. C'est ce qui arriva à Gabriel Wiss qui, après avoir été bailli un an et demi, fut envoyé comme ambassadeur par les louables cantons de Zurich, Berne, Bâle et Schaffhouse auprès du duc de Savoie pour plaider la cause des pauvres chrétiens persécutés en Piémont à cause de l'évangile. Peu après il fut nommé colonel et mis à la tête de 1200 hommes que Zurich et Berne envoyaient „à la très-illustre seigneurie de Venise pour l'assister et défendre contre le Turc."

Les baillis prenaient habituellement possession de leur nouveau bailliage accompagnés d'une nombreuse suite de sei-

Digitized by Google

gneurs et de gens à cheval; il y avait présentation, discours, installation au château de Rougemont; la même scène se répétait dans les autres communes du bailliage; le souvenir s'en est conservé à Château-d'Œx où une maison des Quartiers possède encore „la chambre des baillis."

Il leur fallut aussi une demeure digne de leur rang. Le quatrième bailli Jean d'Erlach fit bâtir, vers l'an 1570, le château de Rougemont à la place du cloître des Moines. Ce vaste bâtiment, incendié en partie le 30 septembre 1757 fut restauré et se dresse encore fièrement à côté de l'église paroissiale. Aujourd'hui les dépendances du château servent de laiterie, le château lui-même d'habitation, et la grande salle abrite une ou deux fois par année la jeunesse de Rougemont qui vient danser sous ces voûtes sonores.

A côté du château s'élevait l'église et quelques pas plus loin la cure. Le gouvernement bernois n'épargna rien pour en faire une belle demeure : le pasteur était l'ami naturel du seigneur bailli, le seul voisin lettré qui pût lui tenir compagnie ; aussi le presbytère profita du voisinage du château : des redevances à Château-d'Œx, un beau verger, de belles chambres, et une cave! Hélas! maintenant elle est trop grande et ne dispose qu'à la mélancolie; rien n'est affligeant comme le spectacle des grandeurs déchues.

Outre le château s'élevèrent d'autres symboles de domination. En 1575 le bailli fit construire la prison de Château-d'Œx, quelques années plus tard celles de Rougemont et de Gessenay ; en même temps il fit élever deux sinistres engins, les gibets de Gessenay et de Château-d'Œx. Ce dernier se dressait au lieu dit en Maumont (le mauvais mont) près de la Chaudanne ; il servit encore à son funèbre office en 1669 pour une femme, Elisabeth Henchoz, convaincue „d'avoir porté à mal son fruit".

Digitized by Google

Notre chronique dit peu de chose du caractère des seigneurs baillis; l'un était „très-sage seigneur, toutefois bien exact“ ; à plusieurs elle décerne un excellent témoignage, c'étaient „de braves et bons seigneurs“. L'un fut même „un seigneur sage et bénin duquel les paysans ont reçu toutes sortes de contentement“. Un autre était „affable et bien charitable pour les pauvres“, ou encore c'était „un homme rude qui tenait bien le parti des honnêtes gens, mais punissait et châtiait ceux qui faisaient faute par or et par argent, n'épargnant non plus la prison pour peu de chose“. Il y en eut même, qui ne dédaignèrent pas les profits illicites; l'un d'eux „ayant gouverné le bailliage six années s'en retourna à Berne avec beaucoup d'or dans la bourse“. Tout autre était Sig. Albert Steiguer; „c'était un seigneur intègre et prudent, et incapable de se laisser séduire par intérêt“. Mais sur la plupart d'entre eux, la chronique est muette; ils ne dépassaient la moyenne ni en bien, ni en mal; le peuple pensait sans doute un peu comme ce bon La Fontaine :

Notre ennemi, c'est notre maître,
Je vous le dis en bon français.

Car ce n'était pas l'obéissance seule qu'on devait aux seigneurs baillis; chaque année des impôts indirects venaient encore peser sur le pays. Un compte de la commune de Château-d'Œx de 1773 nous apprend que :

„ 1° L'on donne annuellement à la dame baillive lors de l'appréciation des focages un Louis-d'or neuf, soit 40 florins;

„ 2° Outre cela, il y a le repas du nouvel-an qui se monte ordinairement à une assez bonne somme;

„ 3° En outre, les étrennes du nouvel-an au seigneur bailli;

Digitized by Google

„ 4° Outre, une belle vache lors de son installation au bailliage;

„ 5° Et le repas lors de la représentation au seigneur bailli;

„ 6° Les fromages que le Conseil trouve à propos d'envoyer aux vieux seigneurs baillis à Berne.“

Tout cela rendait le séjour de ces messieurs fort onéreux.

Les redevances qu'on avait à payer dans la châtellenie d'Œx, — les mêmes sans doute que dans les autres communes du bailliage — étaient considérables. En 1661 fut entreprise une rénovation générale des droits de LL. EE.

Ils perçoivent entre autres de chaque focager les *usages* comprenant la *corvée de charrue* rachetable par trois sols lausannois, *une coupe d'orge*, *trois bichets d'avoine*, *un chapon*, *une journée de faux* ou six deniers, la *guette ou veille*, ou douze deniers, et la *chevauchée*.

Ceux de l'Etivaz étaient affranchis de ces usages, sauf la guette, à condition de fournir „pour chaque feu une teste (malotte) de bon beurre, bien conditionné, qui fasse une teste raisonnable, appréciée par l'honorable justice, afin que les droits du souverain soient maintenus.“

Ceux de Grignoz, au-delà du riaux, contre Rougemont, étaient aussi affranchis de tous ces usages sauf de la guette. En outre plusieurs familles avaient été affranchies de ces usages par les comtes de Gruyère, soit pour services rendus, soit par faveur et bienveillance spéciale du prince, et les Bernois respectèrent ces franchises.

„ LL. EE. possèdent sur toutes les terres, prés, maisons, pâquiers, montagnes et autres biens-fonds les *laods*, pour tous les cas d'échange ou d'aliénation, d'après le prix de vente, à raison du *septième denier*, selon la coutume et mode ci-devant accoutumée et usitée au pays“.

Digitized by Google

Ce droit de laod s'est conservé jusqu'à nous; il n'a fait que changer de nom et s'appelle maintenant *droit de mutation*; on payait 7 deniers pour une livre soit le 3 0/0; à Gessenay, il était du 5 0/0.

Les paysans devaient faire sceller tous leurs actes par le bailli; c'était le *droit de sceau* que nous avons ingénieusement remplacé par le papier timbré.

La *dîme* se prélevait dans tout le pays sur l'orge, le blé, l'avoine, les légumes, le chanvre et le lin, à raison de *onze un* et servait à payer les frais du culte. Cet impôt a disparu; le souvenir s'en est conservé dans la *grange des dîmes* encore existante à la Frasse.

Quand les pommes de terre furent introduites dans notre vallée, vers la fin du siècle passé, les baillis voulurent prélever la dîme sur ce nouveau produit du sol. Grande opposition à Rossinière, où les paysans s'en allèrent consulter leur respectable pasteur, le doyen Henchoz, pour savoir si le nouveau comestible était un légume. „Pas du tout, leur répondit le ministre, ce n'est pas un légume, c'est une solanée". Et les paysans, forts de cette réponse, réfusent obstinément de laisser dîmer leurs pommes de terre. LL. EE. prirent fort mal cette plaisanterie, et envoyèrent même le trop savant botaniste en prison.

Nous avons vu plus haut (page 21) comment les gens de Château-d'Œx furent affranchis du droit de *vendes* ou *ventes* par le comte Jean.

Le 22 janvier 1620, ils s'affranchirent aussi d'un droit important, celui des *censes foncières*, — une partie de l'impôt foncier — ensuite d'un acte dont voici la teneur :

„ Nous l'avoyer et conseil de la ville et canton de Berne, savoir faisons que nos chers et féaux sujets de notre châtellenie du Château-d'Œx nous fussent tenus solvables de

Digitized by Google

cense annuelle, tant en argent, orge, fèves, avoine, onciège, vin, comme aussi de la dîme de tous nascents, de laquelle cense, à leur humble requête, leur aurions permis et concédé réemption, moyennant payement du capital. Duquel s'étant aujourd'hui pleinement et dûment acquittés, les avons purement et perpétuellement quittés, tant du capital que des censes, nous en tenant pour bien payés et entièrement satisfaits en vigueur des présentes. "

Nous regrettons de ne pas connaître le chiffre payé par la commune d'Œx.

L'instruction et les bonnes mœurs.

Bien des mesures utiles furent prises sous le gouvernement bernois, et si leurs ordonnances étaient dures, il faut convenir qu'elles avaient du bon et qu'elles constituaient le plus souvent de véritables progrès. Un de leurs premiers soins fut de s'occuper des *écoles*. Elles avaient dû être fort négligées sous les comtes de Gruyère; les chroniques, les documents n'en font aucune mention. Y en avait-il même? Nous ne savons. Il est souvent question des églises, des châteaux, des demeures particulières, jamais d'une maison d'école.

Jusqu'en 1708, le régent était en même temps diacre de Château-d'Œx et ministre de l'Etivaz; on comprend que son école devait en souffrir. Depuis cette année-là, on eut un régent attitré qui n'avait pas d'autres fonctions; le premier fut un étranger, un sieur Ballœut, prosélyte, admis à l'essai pour six mois, avec une pension annuelle de 50 écus blancs. Il devait apprendre aux écoliers à lire en français et en latin, et tous les jours, une fois, les exercer

Digitized by Google

au chant du psaume que l'on chantera le dimanche suivant.

„ Le maître d'école devra principalement instruire ses escholiers en la piété chrétienne, secondement aux bonnes lettres, tiercement aux bonnes mœurs. "

L'école du matin se tenait de 8 à 10 heures en hiver et de 6 à 8 heures en été ; l'école de midi ou seconde école durait toute l'année de midi à 2 heures.

Quelques années plus tard ce programme s'est un peu étendu : „ le régent devra enseigner à ses écoliers, selon leur portée, la langue latine, à bien lire, à bien écrire, le chant des psaumes et l'arithmétique". Nous sommes loin des programmes d'aujourd'hui, et encore par arithmétique entendait-on tout au plus les quatre règles simples ; les premiers élèves seulement de l'école du village arrivaient jusqu'à la division ; la grosse masse n'allait pas plus loin que la soustraction. Comme arme, le régent avait la verge ; il pouvait en outre distribuer des *châtaignes* aux retardataires, à ceux qui arrivaient après la prière du matin. Il lui était recommandé de faire parler français à ses écoliers ; preuve que le patois était la langue usuelle et qu'on le quittait difficilement, même à l'école.

La religion était la base et le pivot de l'enseignement ; la Bible servait de livre de lecture ; chaque école commençait par la prière et se terminait par le chant d'un psaume ; le jeudi, toute l'école allait, régent en tête, assister au service divin.

Les *bonnes mœurs* furent aussi l'un des soins constants du gouvernement. Les comtes de Gruyère avaient été pour la plupart amis de la joie et des plaisirs ; ils auraient eu mauvaise grâce de défendre à leurs sujets ce qu'ils s'accor-

Digitized by Google

daient à eux mêmes. Avec les Bernois et la réforme, tout changea : plus de ces danses joyeuses où le peuple s'amusait simplement et à peu de frais, plus de ces coraules animées où prenait part toute la population, comme cette coquille conduite par le comte Rodolphe, qui commença le dimanche au soir sur le préau du château de Gruyère, avec 7 personnes et finit le mardi sur la grande place de Gessenay avec 700. Le prince offrit à cette armée de danseurs une collation où furent consommés vingt chamois et mille tommes! Tout cela disparut. C'est à coup de décrets et d'ordonnances souveraines que LL. EE. cherchèrent à faire pénétrer les préceptes de l'évangile dans le Pays-d'Enhaut. Ecoutez plutôt : „ La coustume déplorable parmy le peuple, en proférant et appelant légèrement le nom du diable, si souvent et presque à tout coup, étant une impiété si grave qui donne lieu et accès à ce lion rougissant *(sic !)* de l'Enfer pour dévorer les âmes et les s'assubjectir par ses artifices, nous exhortons et commandons d'abhorrer plutôt le nom de l'ennemy infernal que de l'avoir sur la langue, et de se garantir contre ses tentations par l'invocation cordiale du saint nom de Dieu.“ Touchant le jour du repos, nous lisons dans une ordonnance de 1661 : „ Nous avons appris que l'on vaque le jour du dimanche en plusieurs lieux à la reddition des comptes de montagne, voire qu'on en fait des jours qu'on mesure le lait, où on sépare les brebis et autres telles occupations, sous prétexte que ce sont d'anciennes coustumes du pays. Mais il s'y trouve beaucoup de gens, hommes et femmes, garçons et filles, il s'y commet par conséquent beaucoup de scandales, lubricités et pétulances, étant par ce moyen le jour du repos grandement profané. C'est pourquoi nous avons

Digitized by Google

trouvé très-nécessaire de te (au bailli) commander d'y prendre soigneuse garde".

Un règlement sévère défendait aux cabaretiers, „de brouiller leur vin, de permettre que l'on danse sans due permission, excepté aux foires, revues générales, enrollements et noces, de permettre que l'on joue aux cartes et de donner du vin à ceux qui sont yvres et aux jeunes gens qui n'ont pas encore été admis à la communion". La retraite devait être sonnée toute l'année, à 9 heures en été et à 8 heures en hiver, et dès ce moment les auberges étaient fermées. Tous ceux qui contrevenaient à ce règlement — et il y en avait beaucoup — étaient rapportés au vénérable consistoire. Ce tribunal de mœurs, présidé par le bailli, jugeait les délinquants, prononçait l'amende et ajoutait ordinairement à la peine une semonce prononcée par le ministre, séance tenante, en plein tribunal. Peu suffisait pour être dénoncé et condamné : ainsi Scipion Favre pour ivrognerie, même devant le tribunal; Jean Chabloz, garde d'Evangile, pour avoir dit publiquement que MM. les consistoriaux mettaient peu de zèle à aller à l'église; D. Martin, meunier „pour avoir fait jouer la scie à eau, un dimanche, au grand scandale des honnêtes gens, ce qui est directement contre les lois divines et humaines."

Dans les cas plus graves, l'amende ne suffisait pas; on avait recours à une série de châtiments fort sensibles, sans compter la prison et le bannissement; c'était la *bastonnade*, le *pilori*, le *carcan* et même la *torture*. Il se commettait souvent des vols d'animaux, chèvres, moutons, etc.; dans ces cas, le délinquant était condamné à restituer les objets volés, à recevoir 10 à 15 coups de bâton et à être mis au pilori où on le tournait pendant une heure, ou au carcan; c'est ainsi qu'un voleur de brebis fut condamné à subir

Digitized by Google

trois heures de carcan, un jour de marché, et à être couvert pendant ce temps d'une peau de brebis. Il faillit en arriver pis aux frères Dadier, saisis vers la fin de l'année 1764, et *accusés d'avoir volé des chevaux.* Le détail des préparatifs que l'on fit pour leur arrivée est lugubre. La liste de frais porte entre autres les objets suivants :

„ Pour deux paires de fortes manicles avec leurs chaînes et de forts cadenas ;

„ Pour faire raccommoder la potence soit gibet qui était en très mauvais état ;

„ Pour faire dans la prison tout ce qui était nécessaire pour donner la question, ce qui n'avait pas été rétabli depuis l'incendie de 1741, à savoir une poulie et une grande corde, un tour pour lever les criminels, trois pierres de marbre bâtard de 25, 50 et 100 livres et deux grands pivots de fer pour la torture. "

Tout ce terrible appareil fut heureusement inutile. L'un des frères fut déclaré innocent ; l'autre fut condamné à être fustigé et banni. Ce châtiment du fouet fut appliqué par le maître des hautes-œuvres (bourreau) de Moudon qui vint tout exprès à Château-d'Œx et reçut pour son triste office 130 florins.

Les *routes* furent aussi l'objet de la sollicitude de LL. EE. ; mais, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, c'est le gouvernement qui veut les faire et la population qui s'y oppose. Ainsi quand il fut question de l'établissement d'un chemin entre le Pays-d'Enhaut et le Pays de Vaud, par les Mosses ou Jaman, la commune de Château-d'Œx déclara qu'elle espérait bien que LL. EE. ne la chargeraient pas d'une nouvelle grande route, qui ne lui serait d'aucune utilité non plus qu'à ses ressortissants, mais qui au contraire leur serait entièrement ruineuse. Ce langage singu-

Digitized by Google

lier devient compréhensible dès que l'on sait que le coût de la route était à la charge des habitants d'après la valeur de leurs propriétés foncières, et que les frais d'entretien retombaient sur les aboutissants. Aussi le gouvernement avait-il mille peines à faire exécuter les réparations les plus urgentes, et les baillis recevaient l'ordre de les exécuter aux frais des intéressés quand ceux-ci renvoyaient trop de mettre la main à l'œuvre.

Partage des communaux.

Toutes les mesures prises par le gouvernement bernois ne furent pas également profitables; mais la plus malheureuse fut certainement *le partage des communaux.* Les biens communs de la châtellenie d'Œx étaient soit des pâturages de qualité inférieure, où chaque communier pouvait étiver du bétail, soit des lisières de terrain de peu de valeur, le long des cours d'eau. Ces lisières aboutissaient à la grande route et servaient elles-mêmes de chemins. De là vient que la plupart de nos chemins vicinaux ou charrières sont établis le long des cours d'eau, sur ces anciens communs; ainsi les chemins du Monchallon, de l'Etambeau, des Praises, de la Frasse, du Montellier, etc. Ces communs furent partagés en 1585, entre tous les communiers, suivant les établées. Le débornement fut exécuté seulement en 1592. En 1662 une rénovation de ce même bornage fut entreprise sous la surveillance du bailli Em. Hermann. Le régistre commencé ayant été embrasé en l'incendie du village d'Œx, le 22 mai 1664, la dite déviance fut reprise et terminée en 1666. On ne pouvait ni vendre ni aliéner la part obtenue; chaque communier devait prendre sa part dans l'établée dont il était ressortissant ou rière laquelle

Digitized by Google

il avait son bien, et ceux qui n'avaient aucun bien devaient prendre partage dans l'établée dont ses prédécesseurs étaient sortis. La commune se réservait un certain nombre de forêts — nos forêts communales d'aujourd'hui — „ pour la maintenance de l'Eglise, maison du pays, ponts, chemins et autres édifices et nécessités publiques ". Les co-partageants eurent à payer à Berne 2000 florins d'entrage et la dîme de tout ce qui serait semé dans les dits communs.

Ainsi s'accomplit cette mesure qui semblait n'enlever à la commune que des terrains peu productifs pour les donner aux particuliers qui sauraient les faire valoir et en tirer meilleur profit; mais en réalité, elle n'eut pour résultat que d'appauvrir la commune sans enrichir les particuliers, et sans donner à l'administration aucune source de revenus en compensation. Sages furent les communes qui surent résister au fol désir d'opérer ce partage; de nos jours encore les effets en sont considérables : en 1882, Rossinière, qui a gardé intacts ses communaux, n'a pas eu besoin de recourir aux impositions, tandis que Château-d'Œx s'impose pour 12,000 fr.

Ce fut l'une des causes qui contribua à faire rester stationnaire la population du pays. Dans les premiers temps de la domination bernoise, la population s'était accrue au point que le 20 octobre 1576, les paysans d'Œx prirent la singulière décision qui suit : „ Nous d'un commun accord avons arrêté que, à tous étrangers, de quelle qualité et condition qu'ils soient, avec leurs familles, lesquelles font leur résidence rière la dite communauté, ainsi qu'ils seront par chacune établée mis par écrit, doit être fait commandement, de se retirer hors de la dite communauté dans le terme de six semaines, prolongeant toutefois le terme de

Digitized by Google

ceux qui ont maisons, boutiques ou possessions rière la dite communauté d'ici au jour de Pâques prochain venant. " Etre obligé de déguerpir ainsi dans l'espace de six semaines, c'était raide! Dans la suite, cette mesure radicale n'aurait plus eu sa raison d'être; au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, la population tendait plutôt à diminuer, comme dans le Pays de Vaud. En 1766, la commune de Château-d'Œx, avec l'Etivaz, ne comptait que 1931 âmes et 531 feux; à Rougemont, il y avait 1287 âmes et 323 feux, à Rossinière, 646 âmes et 175 feux.

Incendies.

D'autres causes contribuèrent à éclaircir la population: notons les *incendies* et les *capitulations militaires.*

Le village de Château-d'Œx a passé trois fois par les flammes. Le lundi, 22 mai 1664, un horrible incendie dévora tout le bourg. Le feu prit à l'Ours, maison des Martin, à cause que la femme portait des bûches dans la cuisine, tandis qu'on bâtissait la grange du dit Logis. C'était environ 10 heures du matin; en une heure et demie, tout le village fut consumé, excepté la vieille cure des prêtres au bas du village avec 5 maisons, l'autre cure au-dessus des Poses, au bas du Sex Colon (la Vieille Cure d'aujourd'hui) et la maison des Perronnet en-dessus de la prison, brûlée en 1716 et rebâtie en 1718 et qui est à présent la cure du pays. Il brûla 48 ménages, 10 boutiques, beaucoup de greniers, granges, étables à vaches et à chevaux, et beaucoup de bagage, de „chevance" et d'effets.

Le second incendie arriva le 1^er^ avril 1741, la veille de Pâques, à une heure et demie après midi. On a cru que le

Digitized by Google

feu avait encore pris derrière le Logis de l'Ours. Il brûla 85 chambres ou poiles à fourneaux, 23 granges ou grangettes, 22 boutiques, 4 greniers doubles, 6 forges et 7 fours, avec beaucoup de meubles et de chevance.

Dans les deux cas une collecte fut faite dans toutes les villes et pays de Leurs Excellences et chez leurs alliés de Fribourg; les voisins se distinguèrent par leur empressement à donner, surtout Rougemont.

Le dernier incendie — espérons-le du moins — eut lieu dans la nuit du 27 au 28 juillet 1800.

Le doyen Bridel, alors pasteur de Château-d'Œx, mit à contribution ses nombreux amis de la Suisse et de l'étranger; grâce à son dévouement, les pertes furent à peu près comblées, et Château-d'Œx contracta vis-à-vis de lui une dette de reconnaissance dont les générations suivantes n'ont pas encore songé à s'acquitter.

Service militaire.

Le service militaire à l'étranger enlevait la fleur du pays. Aux premiers sons du tambour de l'enrôleur, la turbulente jeunesse accourait; c'était à qui s'en irait cueillir des lauriers et verser son sang au service des princes et des rois et surtout de la cour de France, qui ne se croyait en sûreté que derrière les bataillons serrés des hallebardes et des mousquets des Suisses. Quelques-uns de nos compatriotes arrivèrent même à une haute position; en 1775 nous voyons un colonel Geneyne, commandant d'un régiment allemand au service de sa majesté impériale, et son frère Charles, écuyer de son altesse le margrave de Baden-Durlach.

Digitized by Google

A l'intérieur, nos soldats, confondus dans les rangs des Bernois, prirent sans doute part à leurs campagnes, mais ne firent aucune de ces actions d'éclat inscrites en lettres d'or dans les annales de la patrie. Ainsi, il est probable qu'en 1589, ils descendirent dans le Pays de Vaud pour guerroyer contre la Savoie; qu'en 1651 il contribuèrent à étouffer la révolte des paysans bernois et qu'en 1712, ils prirent part à la rude bataille de Villmergen et trempèrent leurs épées dans le sang de leurs Confédérés catholiques. Sans doute il y en avait aussi parmi ces aimables soldats qui, en 1743, occupèrent Morges et qui, au dire d'une chronique allemande, avaient si bien su captiver les bonnes grâces des dames de la ville qu'elles avaient les larmes aux yeux en les voyant partir.

Mais le moment s'approchait où la Haute-Gruyère — moins par sa volonté que par la force des choses — allait s'affranchir et ouvrir l'ère de liberté dans laquelle nous vivons encore.

Chapitre IV.

LA RÉVOLUTION
(mars 1798.)

Les bords de la libre Sarine
Inspirent le républicain;
Il s'arme de sa carabine;
Alors il se sent souverain!

Pendant la période bernoise, le peuple fut relativement heureux, autant du moins qu'on peut l'être quand on dort tranquille et qu'on ne fait pas trop de mauvais rêves; il y

Digitized by Google

a des gens ainsi faits, qui n'ont rien tant à cœur qu'un bon sommeil ; d'autres, estimant que le dormir n'est qu'un tribut payé à la faiblesse de notre nature, lui préfèrent l'action, la vie, et ne sont heureux qu'au milieu des luttes de la pensée et des fracas des révolutions. Il ne faut pas négliger cette circonstance, ce calme et placide bonheur, pour comprendre l'attachement du Pays-d'Enhaut à l'ancien régime et la lenteur avec laquelle les nouvelles idées de liberté et d'égalité pénétrèrent jusqu'à lui.

Cependant ce calme était plus apparent que réel ; les idées d'égalité, d'émancipation avaient aussi trouvé de l'écho en Helvétie ; une sourde fermentation régnait dans les pays sujets, comme ceux de Vaud et d'Argovie et il suffisait d'une étincelle pour amener un grand incendie. Les quelques familles patriciennes qui avaient entre leurs mains tout le gouvernement et toutes les charges de la République de Berne ne voyaient pas sans inquiétude l'excitation des esprits ; mais, croyant l'orage encore éloigné, elles pensèrent pouvoir l'éviter en faisant quelques concessions et en prenant quelques mesures énergiques.

La Diète helvétique s'était assemblée à Aarau, le 27 décembre 1797 ; comme il n'y avait pas, en Suisse, d'organisation militaire commune, elle se borna à recommander aux cantons la défense de la patrie et à renouveler l'antique serment à l'alliance fédérale. Les gouvernements de chaque canton prirent les mesures nécessaires pour que ce serment fut prêté solennellement dans toute l'étendue de leur territoire et Berne le fixa au 10 janvier 1798.

Le moment était mal choisi ; de toutes les villes du Pays de Vaud, on envoyait des adresses et des pétitions à Berne demandant la convocation d'une assemblée des députés du pays et le redressement des griefs.

Digitized by Google

Aussi le jour du serment, le 10 janvier, où toutes les milices du pays devaient se présenter en armes, fut-il une cérémonie manquée; sur les 30 bataillons qui formaient la milice du Pays de Vaud, 24 seulement s'étaient réunis pour la prestation du serment; encore ces bataillons ne présentaient-ils que des rangs clair-semés, parce que les patriotes, — c'est ainsi qu'on appelait les partisans de la révolution — s'étaient abstenus de prendre part à cette cérémonie. Ce même jour se passa tout autrement au Pays-d'Enhaut.

Voici la relation authentique qui nous en a été conservée:

„ Monseigneur le colonel Manuel, aïant demandé au „ nom de LL. EE., nos souverains seigneurs de la Ville „ et République de Berne, aux trois Communes de Château-d'Œx, Rougemont et Rossinière, rassemblées en „ armes, dans le temple du dit Château-d'Œx, le 10 janvier 1798, s'il y avait plainte ou grief contre le gouvernement, M. le pasteur Bridel a été chargé de la part de „ celle du dit Œx, pour ce qui la concerne, de répondre ainsi, et que les autres communes ont d'abord ratifié „ par le canal de leurs Préposés :

„„ Représentant de notre Légitime Souverain, nous n'a„„ vons ni plainte, ni grief; nous bénissons le Seigneur „„ de vivre sous le gouvernement paternel de Berne, et „„ nous espérons que nos enfants auront le même bon„„ heur. Mais si nous avions des sujets de plainte ou de „„ grief, nous sommes trop fidèles à notre Souverain pour „„ les présenter dans un temps où la Patrie est menacée; „„ mais, comme de vrais et anciens Suisses, nous venons „„ lui offrir pour sa défense, comme jadis nos ancêtres, „„ nos biens, notre sang et notre vie. ““

Digitized by Google

„ Dans la même cérémonie, toute la milice des dites
„ trois Communes, leurs Préposés et fonctionnaires publics,
„ tant ecclésiastiques que civils et militaires, et en général
„ tous les hommes au-dessus de l'âge de 16 ans ont sollem-
„ nisé le serment de fidélité à LL. dites EE., et leur sus-
„ dit haut Député l'a aussi sollemnisé au nom du Souverain,
„ pour le maintien des droits des sujets.

„ A quoi étaient présents notre noble, magnifique, géné-
„ reux et très honoré, seigneur Baillif Jean-Rodolphe de
„ Tavel, et M. Perret de Vevey, lieutenant-colonel du
„ Régiment d'Aigle.

„ Ensuite la troupe a été passée à l'inspection par les
„ commis-d'exercice, selon les ordres de LL. EE. "

C'est là sans doute du style officiel, où l'on ne dit jamais tout ce qu'on a sur le cœur, et peut-être s'en trouva-t-il qui, s'ils l'avaient pu et su, auraient répondu autrement que leur vénérable pasteur, le doyen Bridel; cependant il est bien certain, que c'était là l'expression des sentiments de la grande majorité de la population.

Berne eut d'ailleurs bientôt l'occasion de mettre à l'épreuve l'attachement que lui témoignaient nos pères. En effet les événements se précipitaient dans le Pays de Vaud, et la révolution s'y implantait sous la protection des baïonnettes françaises.

Dans chaque commune, les patriotes volontaires prennent les armes et se forment en *garde nationale* autant pour résister aux ennemis du dedans qu'à ceux du dehors; des *Comités de surveillance* s'organisent, correspondent avec Lausanne et font peu à peu passer dans leurs mains le pouvoir des baillis. Ainsi le comité de Vevey fait occuper Villeneuve, le 22 janvier, par un fort piquet, dès qu'il a

Digitized by Google

appris que 1200 hommes d'Aigle, des Ormonts et du Pays-d'Enhaut ont été mis sur pied et cantonnés à Rennaz avec de l'artillerie.

Le 25, il écrit à Lausanne : „ Les justes craintes que „ nous devons avoir sur le Pays-d'Enhaut, ont obligé les „ citoyens de Montreux à envoyer un fort détachement „ au passage de Jaman. — Nous ne nous livrons pas en- „ core à une entière sécurité du côté d'Aigle à cause des „ troupes des Ormonts et du Pays-d'Enhaut qui pourraient „ y être, et sur lesquelles les patriotes pourraient avoir „ moins d'empire que nos ennemis. "

Les villes et communes du Pays de Vaud nomment des députés; l'assemblée de ces députés, réunie à Lausanne, se constitue en *Représentation nationale du Pays de Vaud* et voit accourir dans son sein et se joindre à elle les députés des localités qui jusque-là avaient hésité à adhérer au nouvel ordre de choses, mais auxquelles l'appui des Français était venu donner du courage. Beaucoup de villes et villages fribourgeois y envoient les leurs, ainsi Rue, Semsales, Surpierre, Romont, Bulle, Broc, la Tour-de-Trême, Châtel-St-Denis; les Ormonts même, malgré la présence des troupes bernoises au milieu d'eux, envoyèrent trois députés, mais avec la condition expresse de *n'armer que pour la défense de leurs foyers.* — Seuls le Pays-d'Enhaut et les montagnes de Ste-Croix tenaient encore pour Berne.

Cependant le général Ménard avait pénétré sur le territoire vaudois; le 8 février un courrier du Directoire français apporte à Lausanne la constitution unitaire qui établissait la République helvétique une et indivisible, sur

Digitized by Google

le modèle de la République française. Cette constitution fut acceptée quelques jours après par la grande majorité du peuple vaudois, dont le pays prit le nom de *Canton du Léman.*

Pendant ce temps, le gouvernement bernois cherchait encore à retenir par des concessions les peuples qui lui échappaient. Le 2 février, il avait convoqué à Berne 47 députés des villes et des campagnes, qui, réunis aux Deux-Cents, décrétèrent d'excellentes réformes, mais que la majorité rendit inutiles en les ajournant à un an ; le Pays-d'Enhaut avait aussi envoyé son député dans la personne du châtelain Descoullayes et n'avait sans doute pas choisi le personnage le moins dévoué à l'ancien régime.

Ménard avait été remplacé par le général Brune, dans le commandement des troupes françaises en Helvétie. Il aurait désiré marcher sans retard sur les troupes bernoises, mais avec ses 12,000 hommes, il n'osa attaquer un ennemi supérieur en nombre et dont la gloire militaire était loin d'être effacée. Aussi eut-il recours aux négociations qu'il traîna en longueur jusqu'à l'arrivée du général Schauenbourg, qui lui amenait un renfort de 18,000 hommes de l'armée du Rhin.

Berne avait compris que son tour allait venir, et au moment suprême elle retrouva l'énergie et l'élan des anciens jours de gloire. Le général d'Erlach fut choisi pour commander les 16,000 hommes qu'avait réunis la République. Il partagea son armée en trois divisions. La première fut placée entre Fribourg et Morat, la deuxième s'étendait jusqu'à la ville de Büren et la troisième couvrait Soleure ; un corps de 2500 hommes, sous les ordres du colonel Tscharner protégeait son aile gauche et s'étendait

Digitized by Google

jusqu'à Gessenay et aux Ormonts. Cette armée devait se mettre en mouvement du 1er au 2 mars et attaquer les Français sur toute la ligne; le colonel Tscharner en particulier devait, le 1er mars, envahir la vallée d'Aigle, occuper Vevey et menacer Lausanne. Un contre-ordre vint suspendre ces mouvements et donna aux Français le temps de prévenir leurs ennemis. On sait ce qui arriva : Soleure tomba, le 2 mars, au pouvoir de Schauenbourg et le même jour, Fribourg après avoir reçu quelques boulets, capitulait entre les mains du général Pigeon. Malgré l'héroïsme déployé dans les combats de Fraubrunnen et du Grauholz contre Schauenbourg, de la Singine et de Neueneck contre Brune, Berne devait succomber et le 5 mars, à 2 heures de l'après-midi, elle ouvrait ses portes et Schauenbourg y entrait en vainqueur.

Pendant que ces graves événements s'accomplissaient, voici ce qui se passait au Pays-d'Enhaut. Déjà le 27 février, le colonel Tscharner faisait des abattis au passage de la Tine et logeait à Rossinière les carabiniers de Graffenried, chargés, avec les milices du Pays-d'Enhaut de garder les passages, entre autres celui de Jaman *). Le 28 février, un demi-bataillon du Simmenthal, 2 compagnies, une batterie de 6 pièces de 2, servie par 40 artilleurs occupaient Château-d'Œx et Tscharner établissait son quartier-général à Rougemont avec quelques cents hommes.

Brune, informé de ces préparatifs, donnait l'ordre au général Chastel de réunir à Aigle quelques compagnies françaises, un bataillon de 400 Bas-Valaisans et deux ba-

*) C'est sans doute à cette occasion que le Pays-d'Enhaut établit une garde aux Anteines, au lieu appelé le *rocher coupé*, et y fit des abattis dont on voit encore les restes.

Digitized by Google

taillons vaudois, de marcher sur les Ormonts, de franchir le Pillon, d'occuper le Simmenthal et si possible l'Oberland.

Tandis que le général Chastel se dirigeait avec sa division sur Ormont-dessous, le lieutenant-colonel Forneret partant de Bex, devait emporter le passage de la Croix-d'Arpille; la première colonne s'avança par Ollon, Panex et Plambuit; le 5 mars, au matin, elle emportait, après une vive lutte, les hameaux d'Essertgillot et de la Forclaz, et les ponts de la Tine et des Planches, et menaçait le Sépey; les Ormonans effrayés, se hâtèrent d'arborer le drapeau blanc et d'adhérer au nouvel ordre de choses, à condition que le Sépey ne soit pas occupé. Pendant ce temps les troupes bernoises s'enfuyaient sur Château-d'Œx dans le plus grand désordre.

La colonne commandée par Forneret rencontra aussi, le matin du 5 mars, un poste nombreux d'Ormonans et de Bernois retranchés derrière un abattis de sapins sur la Croix-d'Arpille. Vive fut la lutte, jusqu'à ce que la mort du colonel Forneret obligea les Français et les Vaudois à la retraite. Bientôt Ormont-dessus, apprenant la défaite d'Ormont-dessous et l'arrivée de l'ennemi, posa aussi les armes.

Restait le capitaine Kupfer, retranché à Leysin. L'idée s'étant répandue parmi ses soldats qu'il y avait trahison et que le pays était vendu, il fut obligé de quitter son poste, s'enfuit avec une poignée d'hommes et son drapeau à Château-d'Œx, d'où il repartit aussitôt, le 7 mars, avec les derniers débris des troupes bernoises.

Cette date du 7 mars 1798 fut pour le Pays-d'Enhaut un jour d'angoisse et de terreur: les Français victorieux

Digitized by Google

et les Vaudois occupaient le Sépey et toute la vallée des Ormonts; on s'attendait à chaque instant à les voir déboucher par le Pissot et mettre la vallée à feu et à sang; l'ennemi pouvait aussi franchir Jaman et attaquer le pays soit par le défilé de la Tine, soit par la vallée de l'Hongrin et le col d'Ensonlemont. Les moyens de défense étaient faibles et peu capables d'arrêter l'ennemi, s'il eût marché en avant, parce qu'une direction supérieure manquait, que les ordres et les contre-ordres se succédaient sans interruption et que la méfiance et les idées de trahison avaient envahi tous les esprits. Un poste de miliciens du Pays-d'Enhaut occupait la Lécherettaz, et là l'excitation était grande parce que l'on croyait que les chefs bernois avaient trahi et vendu le pays et l'allaient livrer sans défense aux ennemis. Les carabiniers de Graffenried barraient le passage de la Tine; pour défendre le passage d'Ensonlemont, un abattis avait été fait précédemment aux Anteines, mais il est probable que, au milieu de ces graves événements, chacun courut au plus pressé et que personne ne songea à occuper ce poste éloigné. On avait même pris des mesures pour défendre le village de Château-d'Œx. Les officiers bernois, soit pour amuser les miliciens du pays et effacer les idées de trahison, soit poussés par le désir de faire une résistance sérieuse, allèrent se poster au hameau du Pré avec une petite troupe, lui firent prendre position là avec deux pièces de canon de 2, et un petit obusier, et après avoir élevé des retranchements et placé des gabions, on se tint prêt à défendre le Pont de pierre en cas d'attaque; les gens de Rougemont se disposaient, de leur côté, à défendre le passage du Flendruz.

Au milieu de ces préparatifs arriva la nouvelle de la prise de Berne qui, deux jours auparavant, le 5 mars,

Digitized by Google

dans l'après-midi, était tombée entre les mains du général Schauenbourg. Cette nouvelle fit cesser toute idée d'une résistance désormais inutile et l'on ne songea qu'à préserver le pays des horreurs de la guerre et de l'effusion du sang. Un jeune dragon, David Descoullayes, fut chargé d'aller porter cette dépêche au chef du poste de la Lécherettaz, et de lui annoncer qu'il ne fallait plus songer à la résistance; ce message fut si mal accueilli par la troupe que le malheureux dragon, regardé comme un traître, n'eut que le temps de tourner bride et de fuir au grand galop ; encore entendit-il siffler à ses oreilles quelques balles des soldats exaspérés.

Quelques heures plus tard, mais encore dans l'avant-midi de ce même jour, au lieu des Français qu'on redoutait, on vit arriver en désordre les troupes bernoises, qui, abandonnant de tous côtés leurs postes, se hâtaient de reprendre le chemin de Gessenay et du Simmenthal, chacun n'ayant à l'esprit que la défense de son village et de son foyer. A leur tête était le capitaine Kupfer qui ramenait de Leysin les débris de son bataillon. Une bagarre, qui faillit devenir sanglante, éclata au moment où les Bernois quittaient notre village. Voici comment la raconte M. J. Favrod-Coune qui l'a entendue d'un témoin oculaire, le principal acteur de cette scène.

„ Samuel Descoullayes, plus tard colonel, était alors
„ lieutenant d'artillerie. Lorsque la section qu'il comman-
„ dait arriva sur la place, il ordonna „ halte ", pendant
„ que le reste de la troupe était déjà engagé dans la route
„ de la Ray. C'était convenu avec le capitaine. Il voulait
„ garder son canon. Mais les Allemands revinrent sur leurs
„ pas en grand nombre pour le faire suivre les leurs. Le

Digitized by Google

„ lieutenant avec sa troupe résiste ; le tumulte augmente,
„ et bientôt, c'est à la vie du lieutenant qu'on en veut.
„ Son capitaine le pousse du côté de la maison, le couvre
„ de son corps, et dès qu'il l'a mis en sûreté pour un mo-
„ ment dans le corridor de la maison, il monte sur la pierre
„ du métral, au coin de la porte, et de là harangue la
„ troupe un instant et ordonne de reprendre les rangs et
„ de marcher. Les bien-intentionnés obéissent. Les canons
„ allemands marchent et le reste doit suivre, mais Des-
„ coullayes garda son canon qui est resté comme un tro-
„ phée dans la grange de la maison de ville — où je l'ai
„ encore vu. "

Les Bernois, en partant, avaient emporté avec eux les dernières velléités de résistance ; au milieu du désarroi et de la confusion générale, que fallait-il faire, quelles mesures prendre pour éviter le danger menaçant d'une invasion étrangère ?

Sans doute l'antique place de notre village présentait un aspect bien extraordinaire, couverte de monde, les uns en uniforme, les autres en civil, discutant les événements qui venaient de se succéder si rapidement, à l'affût de nouvelles, recueillant avidement les récits de la malheureuse campagne des Ormonts, proposant des mesures de sûreté, ce devait être l'image d'un jour sanglant de révolution.

Cependant le temps pressait, et en l'absence du pouvoir régulier bernois, il fallait pourvoir à l'administration des affaires et établir un *gouvernement provisoire*. Aussi, vers midi, les Communiers de Château-d'Œx s'assemblèrent à l'église par avertissement personnel, et nommèrent là un *Comité* chargé de la direction du bien des pauvres, des pupilles, de l'administration du droit municipal et de la

Digitized by Google

police, et formé de 14 membres, outre le Président, le Secrétaire et l'Officier.

Aussitôt nommé, le Comité entra en séance, inscrivit par précaution en tête de son registre la formule de la révolution française : „ Liberté, Egalité “, et prit connaissance d'une lettre envoyée par le capitaine Martin de Rossinière, au nom de plusieurs officiers fribourgeois qui invitaient les communes de la Haute-Gruyère à planter l'arbre de la liberté afin d'avoir la paix et d'éviter l'occupation étrangère.

„ Il fut décidé unanimément par l'assemblée générale — „ sans doute celle des communiers encore assemblés dans „ le temple — de donner les mains et le cœur au contenu „ de cette lettre touchant les réquisitions de nos chers amis „ et bons voisins ci-devant Fribourgeois. A cette cause, la „ généralité élut six députés pour annoncer cette décision, „ savoir trois à la Tine, deux du côté d'Ormont, et un à „ Rougemont. “

Trop heureux de s'en tirer à si bon marché, on se hâta d'arborer les emblèmes de la révolution, et l'on planta, le même jour, probablement au beau milieu de la place, l'arbre de liberté coiffé du bonnet rouge des jacobins français. Cet arbre protecteur disait à tous que le nouvel ordre de choses était accepté, que la révolution était faite au Pays-d'Enhaut, et écartait ainsi pour le moment tout prétexte d'une intervention étrangère. Combien qui n'en comprenaient pas le sens et qui ne songeaient guère que cet arbre porterait pour leurs descendants les fruits sacrés de la liberté ; combien qui voyaient avec colère ce symbole étranger remplacer le gouvernement paternel de LL. EE. !

On l'avait planté à la hâte et peu solidement, comme quand on agit sous l'empire de la peur, et ce qui le prouve,

Digitized by Google

c'est la décision prise deux jours après, le 9 mars, par le Comité provisoire qui décida : „ De changer de place à „ l'arbre de la liberté afin de pouvoir l'assujettir contre le „ toit des Halles pour qu'il ne tombe pas, et d'y substituer „ un bonnet vert à la place du rouge. "

Le même jour, l'assemblée des communiers réunie dans le temple choisit trois délégués pour aller à Bulle annoncer que la révolution était accomplie dans le Pays-d'Enhaut et pour fraterniser avec leurs bons amis de la Gruyère ci-devant Fribourgeois. Ces délégués se rendirent à Bulle, le 9 mars, accompagnés de ceux de Rougemont et de Rossinière et ils eurent soin de se faire délivrer une pièce en règle constatant leur présence et leurs déclarations. Cette pièce officielle devait servir, comme l'arbre de liberté et le bonnet rouge, à montrer l'accueil favorable que le pays était censé faire au nouvel ordre de choses.

Vu la surexcitation des esprits, et l'incertitude où l'on était sur les mouvements de l'ennemi, le Comité dut prendre quelques mesures pour que la nuit du 7 au 8 mars fût tranquille. Il établit une garde chargée de faire des patrouilles d'heure en heure; une garde semblable fut établie aux Moulins, une autre à l'Etivaz. Quelques jours plus tard, le 12 mars, la garde des Moulins fut supprimée, le service de la garde du village réglé comme suit :

„ 1° Veiller à la sûreté de l'arbre de la liberté ;

„ 2° Pendant la nuit, de deux en deux heures, faire „ une patrouille sur le cimetière;

„ 3° Pendant la nuit, faire une fois une patrouille aux „ Moulins et une fois jusqu'aux Granges;

„ 4° Viser les passeports des passagers;

„ 5° Si quelqu'un fait bruit ou bacanal, le conduire au „ corps de garde;

Digitized by Google

„ 6° Faire la patrouille des cabarets à 9 heures du soir;
„ 7° Le chef de la garde fera tous les jours son rapport
„ au Président du Comité à 1 heure après-midi. "

Nous ne savons si la garde eut à protéger l'arbre de liberté contre les attaques des mécontents ou des farceurs; en tout cas, elle eut plus d'une fois à s'occuper des tapageurs, entre autres d'un certain Ramel „ qui avait fait des mena-
„ ces et proféré des propos attentoires à la vie de quatre
„ membres du Comité, en disant avec force jurements,
„ dans le cabaret des Moulins et en présence de témoins,
„ qu'il profiterait de sa liberté pour tuer ces quatre
„ citoyens. "

Cependant, malgré l'adoption du nouvel ordre de choses, malgré l'arbre de liberté et la formule républicaine „ Liberté, Egalité " qui figurait depuis le 7 mars en tête de tous les actes et documents officiels, le changement qui s'était opéré n'avait eu lieu qu'à la surface; les anciens sentiments étaient restés intacts sous le voile des expressions nouvelles, et bien peu sans doute caressaient secrètement l'idée de rompre avec Berne pour suivre les destinées du canton du Léman; la grande masse restait sincèrement attachée à Berne, tandis que le Gouvernement provisoire, obligé à beaucoup de prudence pour éviter les malheurs qui menaçaient le pays, attendait avec anxiété les événements et n'osait prendre aucune décision qu'il eût été trop faible pour faire triompher par la force.

Le 13 mars, le Comité provisoire reçut du citoyen de Tavel, bailli provisoire, une lettre circulaire adressée à toutes les paroisses du bailliage et portant que :

„ Le citoyen Brune, commandant en chef des troupes
„ françaises en Helvétie, désire de faire une connaissance

Digitized by Google

„ personnelle avec les différentes contrées du canton de
„ Berne, tant pour leur faire part des vues magnanimes
„ et douces du Directoire français, que pour leur inspirer
„ une confiance sans bornes dans les principes démocra-
„ tiques, maintenant adoptés par le gouvernement provi-
„ soire et pourvoir au rétablissement de l'ordre et de la
„ sûreté.

„ Pour satisfaire la volonté du général en chef le plus
„ promptement possible, le gouvernement provisoire ber-
„ nois me donne l'ordre de rassembler tous les pères de
„ famille, ayant part à la commune, dans leurs églises res-
„ pectives; là, chaque paroisse doit élire deux membres à
„ la pluralité des voix. Ensuite ces personnes doivent se
„ réunir, ceux du bailliage romand à part, ainsi que ceux
„ de la partie allemande; chaque partie élira de même à
„ la pluralité deux d'entre eux qui se rendront à Berne,
„ faire leur hommage au général Brune et se concerter
„ avec lui, de même qu'avec le gouvernement provisoire
„ actuel, sur les moyens qui tendent à l'avantage de la
„ patrie. Vous ferez ensorte que les élus puissent être
„ samedi, 17 courant, à Berne. "

Le Comité s'empressa d'obéir; il établit un registre des citoyens actifs pour les assemblées primaires d'électeurs et les convoqua pour le lendemain 14, à 11 heures, à l'église. Les deux élus — l'un d'eux était Joseph Favre, banneret (banderet), qui fut plus tard sous-préfet — partirent le 15 et se trouvèrent le 17 à Berne, avec les autres députés du canton, pour faire la connaissance personnelle du général Brune et recevoir ses conseils patriotiques qui ressemblaient singulièrement à des ordres. Le jour même de l'entrevue, Brune fit connaître aux communes de la Haute-Gruyère les décisions qu'il avait prises à leur égard.

Digitized by Google

Liberté. Egalité.

„ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au quartier-général de Berne, le 27 ventôse, au VI de la République, une et indivisible.

Le Général BRUNE, Commandant en Chef l'armée française en Helvétie.

Le pays des communes romandes aura pour point central de sa république Lausanne dans le canton du Léman. Il peut compter sur l'amitié de la grande nation; il ne sera rien changé au culte, ni touché aux propriétés ou sûreté des personnes; il n'y sera pas envoyé de troupes à moins d'hostilité de la part des dites communes; il n'y sera fait aucune réquisition d'hommes que pour le service de leur propre république.

BRUNE.

Le pays de Gessenay aura pour point central de sa république Lausanne dans le canton du Léman. Il peut compter sur l'amitié de la grande nation.

BRUNE. "

Peu après le gouvernement provisoire de Berne confirma ces ordres de Brune; il conseilla lui-même à la Haute-Gruyère de s'y soumettre, et, tout en témoignant ses regrets de cette séparation violente, il rompit définitivement avec le Pays-d'Enhaut et renvoya dans ses foyers le dernier représentant de ce pays, l'ancien châtelain Pierre Descoullayes qui siégeait à Berne depuis le commencement de janvier 1798.

Le 20 mars, le gouvernement provisoire bernois écrivit aux communes romandes du bailliage de Gessenay une lettre d'adieux dont voici les principaux traits :

Digitized by Google

„ Le Président et autres Membres du gouvernement
„ provisoire de la ville de Berne, notre Salutation prémise,
„ honorable, honnêtes, chers et féaux !

„ Autant il nous aurait été agréable de voir encore siéger parmi nous le Citoyen Représentant votre district,
„ et de continuer à nous concerter en confiance avec lui
„ sur les mesures à prendre pour le bien de la patrie, autant il est douloureux pour nous de nous voir dans la
„ pénible contrainte, par la triste situation où se trouvent
„ la ville et le Pays, de nous séparer d'un Pays qui dans
„ tous les temps s'est distingué par son intégrité, sa
„ loyauté et sa fidélité et qui fut toujours prêt à sacrifier
„ biens et vies pour le bien de la patrie et de la ville de
„ Berne; étant obligés de déclarer que pour votre propre
„ sûreté et la nôtre, nous croyons que le mieux est que
„ votre Représentant se soumette aux ordres du général en
„ chef Brune et qu'ainsi pour le présent et aussi long-
„ temps que les circonstances ne changeront pas, il ne
„ reste plus avec nous.

„ Nous nous faisons au surplus un plaisir de donner à
„ votre digne Représentant et Député, qui maintenant
„ nous quitte à notre grand regret, le témoignage que
„ pendant tout le temps pénible et fâcheux qu'il a assisté
„ à nos assemblées, il a contribué autant qu'il était en son
„ pouvoir et d'après sa façon de penser loyale et bien
„ connue, à mettre en avant ce qui dans ces temps difficiles
„ pouvait servir au bien et au salut de la patrie .... vous
„ priant d'être persuadés que, quel que soit le sort futur
„ de la ville de Berne, elle aura toujours la plus grande
„ attention d'avoir avec votre pays les relations les plus
„ intimes, de vivre ensemble dans une amitié inaltérable

Digitized by Google

„ et d'envisager ses braves habitants comme ses meilleurs
„ amis et frères.

„ Finalement, nous supplions le Tout-Puissant qu'il
„ veuille présider à vos délibérations, les faire tourner au
„ plus grand bien de votre pays et vous couvrir encore de
„ sa protection toute puissante. "

Le Pays-d'Enhaut abandonné ainsi de la puissante république sous l'égide de laquelle il avait vécu pendant deux siècles et demi, dut bon gré mal gré chercher ailleurs son salut et se tourner vers ce Pays de Vaud qu'il avait toujours considéré un peu comme son ennemi et où, plus d'une fois, il avait fait de cruelles expéditions à main armée. Le jeudi, 22 mars, à 10 heures, la cloche du temple appelait les communiers de Château-d'Œx pour choisir quatre électeurs et quatre suppléants, qui devaient se présenter au comité central de Lausanne. Un double des opérations fut envoyé à l'assemblée des représentants du Pays de Vaud. Les quatre électeurs étaient Joseph Favre, David Lenoir, Louis-David Berthod et David Byrde. Le Comité provisoire décida de leur remettre une adresse qu'ils devraient lire à Lausanne et dont voici la teneur :

„ Citoïens!

„ Les Electeurs de la Commune de Château-d'Œx
„ commencent à leur arrivée, par vous offrir les respects
„ et les vœux de leurs commettants; ils les ont chargés
„ de vous assurer de leur confiance en votre sagesse et en
„ vos vertus patriotiques, et en particulier de vous promet-
„ tre tout ce qui dépend de cette commune pour contri-
„ buer au bien public.

„ Envoïés dans votre sein par une peuplade des Al-
„ pes, jusqu'à présent peu connue, ils espèrent que vous

Digitized by Google

„ apprendrez à la connaître par sa moralité religieuse, par
„ son courage héréditaire et surtout par son zèle à pro-
„ curer l'utilité de la nation par tout ce qui dépendra
„ d'elle et de ses faibles moyens.

„ La même fidélité que nous avons eue pour l'ancien
„ régime, nous venons l'offrir au nouveau, et nous vous
„ le disons avec la franchise qui nous est naturelle, vous
„ pouvez, citoïens, compter sur une parole à laquelle
„ nous n'avons jamais encore manqué. Car tel est le carac-
„ tère des habitants des Alpes qu'ils sont capables d'erreur,
„ mais non de lâcheté ou de perfidie; ainsi nous l'apprirent
„ nos pères.

„ Si nous arrivons des derniers, voici des raisons qui
„ nous justifieront aux yeux de citoïens aussi justes que
„ vous : un voïage pour porter notre soumission au citoïen
„ général en chef, au quartier général de Berne; l'isole-
„ ment de nos vallées reculées et encore perdues dans
„ les neiges; le manque de liaisons suivies avec la plaine;
„ l'incertitude de la portion de la Suisse à laquelle nous
„ sommes annexés, vu le premier projet d'une république
„ une et indivisible en 22 cantons, et ensuite l'érection de
„ la république Rhodanique en 5; l'ignorance même de
„ celui de ces 5 cantons auquel nous appartiendrons,
„ malgré notre désir que ce soit le *Léman*; toutes ces
„ causes ont retardé des hommes peu au fait jusqu'à pré-
„ sent des affaires politiques, et très-difficiles à réunir
„ dans cette saison, vu que par leur localité ils se trouvent
„ dispersés sur plus de cinq lieues d'un terrain très-mon-
„ tueux.

„ Nous ne vous apportons pas des lumières; c'est chez
„ vous que nous venons les chercher; mais nous vous ap-

Digitized by Google

„ portons les meilleures intentions; éclairez-les, citoïens;
„ profitez-en; mettez-nous à l'épreuve et vous verrez si les
„ simples citoïens des bergeries des Alpes ne sont pas
„ dignes de s'unir par le plus intime lien avec les citoïens
„ des bords du Léman.

„ Salut, Respect et Fraternité! "

Dès lors nous sommes restés fidèles au drapeau vert et blanc. Puisse-t-il encore longtemps flotter sur nos montagnes et nous abriter sous ses plis!

LOUIS DIVORNE.

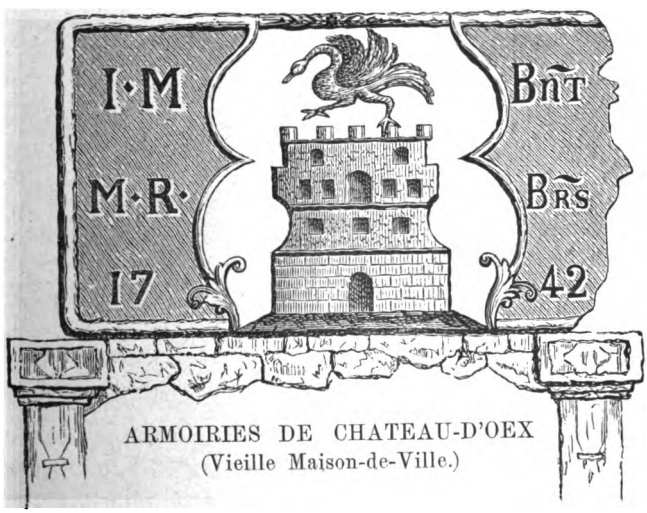

ARMOIRIES DE CHATEAU-D'OEX
(Vieille Maison-de-Ville.)

Digitized by Google

Digitized by Google

PROMENADES & EXCURSIONS

Touriste ami, qui me veux lire,
Sois indulgent à mes défauts;
Je vais tenter de te conduire
Prudemment, par monts et par vaux.

De moi vont jaser et médire
Les gens grincheux et mal dispos;
N'en prends cure, et tourne le dos,
Touriste ami, qui me veux lire.

Tu verras bien ce que je vaux:
Je ne suis ni meilleur ni pire
Qu'un autre, et ne suis pas si gros.
Touriste ami qui me veux lire,
Sois indulgent à mes défauts.

A. E.

Si le Pays-d'Enhaut est avant tout une station climatérique douce et clémente aux valétudinaires, un séjour d'été cher aux habitants des villes, aux touristes et aux écoliers en vacances, c'est aussi pour l'excursionniste un des centres les plus favorables pour les courses et les promenades les plus nombreuses et les plus variées. Les sommets vertigineux, les cimes inexplorées qui peuvent tenter les audacieux sont assez rares, il est vrai, mais cet inconvénient, si c'en est un, est largement compensé par un choix admirable de promenades délicieuses, d'ascensions faciles, de points de vue merveilleux et sans cesse renouvelés, que la prodigue Nature a mis à la portée de tous,

Digitized by Google

sans qu'il ait fallu, pour les rendre abordables, ni galeries ruineuses, ni travaux d'art, ni sentiers taillés dans le roc. L'*ascensionniste* passionné, pas plus que le touriste amateur, n'ont besoin dans ce séjour heureux d'une bourse sans cesse regarnie et toujours épuisée; les produits de la grande manufacture du bon Dieu ne s'y vendent pas au détail, comme c'est trop souvent le cas dans d'autres lieux aussi favorisés. Un bâton noueux, un cœur et un corps dispos, un flacon de thé d'octobre et quelque menue victuaille, tels sont les préparatifs essentiels pour le départ. Le reste se trouve aisément sur la route, y compris le lait écumant et la crème épaisse des chalets.

Orientation.

Le visiteur descendu dans l'un des hôtels du chef-lieu tiendra avant tout à s'orienter. Il ne saurait mieux faire pour cela que de monter sur la terrasse du Temple. De ce point il dominera une grande partie de la vallée. La route qui la sillonne dans toute sa longueur se continue à l'est sur Rougemont et Gessenay, à l'ouest sur Rossinière, La Tine et la Gruyère fribourgeoise. Aux Moulins et dans la direction du sud commence le passage alpestre des *Mosses*; après avoir fait le contour de la *Rosettaz*, la route s'engage dans les gorges pittoresques du *Pissot*, arrosées par la Tourneresse; elle passe ensuite à l'*Etivaz* et par le plateau des Mosses et *Le Sépey*, va tomber sur *Aigle* (37,5 km.). On ne peut la suivre du regard que jusqu'à l'entrée du Pissot. Du même point, on peut suivre aussi la route de *Bulle* (28,5 km.) jusqu'au défilé de la *Chaudanne* et celle de *Gessenay* jusqu'au contour des *Borsalets*. L'horizon du côté des Borsalets est borné par les pentes

Digitized by Google

verdoyantes de la *Hornfluh* qui domine Gessenay ; cette pyramide grise qu'on aperçoit à droite, à l'arrière-plan, c'est l'Albrist (2767 mètres), au nord-ouest d'Adelboden, canton de Berne.

Vallon de la Gérine.

En face des Borsalets s'étend la chaîne de la *Gumfluh*, le groupe le plus pittoresque des Alpes du Pays-d'Enhaut. *Le Rubly* (2287 mètres) forme la tête de la chaîne à l'est, et domine Rougemont. Le passage d'*Entre deux Sex* (sex = saxum, rocher) sépare le Rubly des *Rochers à pointes*, suivis eux-mêmes du *Crau du Pralet* et du massif du *Rocher plat*, dont l'aspect, vu depuis le bourg, est tellement imposant, qu'il semble défier la reine même du groupe, la Gumfluh (2469 mètres), quoique son altitude ne soit que de 2265 mètres. Il surplombe, au-dessus de *Gérignoz*, la tête boisée de *Cananéen*, mais il en est séparé par les dents du *Rocher pourri* qui ferme le Crau du Pralet à l'ouest. Un

Digitized by Google

sentier passant entre Cananéen et le Rocher pourri relie le chalet des *Pacots* dans la vallée de la *Gérine* et celui de *Martigny* situé au pied des *Rochers à pointes*. Le Rocher plat se rattache à la Gumfluh par les *Frêtes de la Videman* (Vieilleman) et de la *Tsô i bots* (chaux aux crapauds) qui se terminent à la *Cheneau rouge*. Le rocher nu à l'est de la Gumfluh porte le nom de *Sex ße la Combaz*, et ses prolongements ont reçu celui de *Rocher à l'âne*; la roche située à l'ouest de la même pyramide, la *Pointe du Grand Crau* (Brecacâ), est ainsi nommée à cause du vaste entonnoir qui l'en sépare. Le deuxième sommet au couchant de la Gumfluh est *Le Biolet*, sur le flanc nord duquel se détache une aiguille très abrupte, la *Pointe à Daudet*, bien visible depuis les Borsalets. C'est entre le Biolet et la pointe du Grand Crau que se trouve la *Potze di Gaulés* (poche des dévaloirs), large couloir auquel aboutissent plusieurs autres, et qui est remarquable par ses pierriers, dont l'accumulation forme au bas le beau cône d'éboulis de la *Pierreuse*.

La chaîne de la Gumfluh a la forme d'un fer à cheval commençant au Rocher plat et se terminant au *Rocher du Midi* (2100 mètres), la montagne la plus rapprochée de Château-d'Œx sur ce versant. En avant de cette cime à gauche et à droite, on remarque les hauteurs boisées du *Rodosex* et du *Grin*, entre lesquelles s'étend le plateau de la *Braye*. Plus loin l'horizon est borné par les hauteurs des *Thésailles* et des *Mossettes* (1728 mètres), — altitude la plus forte où l'on trouve encore, dans le Pays-d'Enhaut, des maisons habitées pendant toute l'année; viennent ensuite la *Schuantze* (1752 mètres), le col d'*Ensonlemont*, les sommités de *Planachaux* (1929 mètres) et de la Dent de

Digitized by Google

Corjon (1969 mètres), points culminants de la chaîne qui sépare la vallée de l'Hongrin de celle de la Sarine.

La vallée est fermée du côté septentrional et séparée du canton de Fribourg par la *Chaîne de Cray* ou, si l'on veut l'appeler du nom de son principal sommet, la chaîne du *Vanil noir*. Celle-ci suit la direction générale des montagnes de la Haute-Gruyère : elle court du sud-ouest au nord-est; partant de la *Pointe de Cray* (2074 mètres), un des principaux buts d'excursion, elle se prolonge jusqu'à *La Hochmatt* (2158 mètres) dont le dôme superbe forme un majestueux pendant à celui de Cray. A l'ouest de la chaîne et reliée à celle-ci par un rameau transversal, mais secondaire, s'élève l'*Aiguille de Culan* (1716 mètres), qui est précédée de la *Pointe du Chevrier* (1775) et qui domine Rossinière et La Tine.

Cette chaîne doit son existence *) à un pli synclinal des terrains jurassiques qui forment ainsi une voûte immense dont l'axe est déjeté vers le sud, ce qui rend la pente plus raide sur le versant méridional. Cette disposition a favorisé les actions érosives sur les pentes qui dominent Château-d'Œx; aussi la partie supérieure des couches a-t-elle été presque partout enlevée, et de profonds ravins s'y sont creusés laissant à nu la tranche des couches qui forment le versant nord. De ce côté l'érosion a aussi agi; mais grâce à une inclinaison moindre, son action n'a pas été aussi puissante et d'énormes quartiers de rocs sont restés de distance en distance adossés vers le sommet de la voûte où ils forment ce que les Fribourgeois appellent des *Vanils*. Hors l'espace occupé par ces Vanils, nous n'avons plus que des *frêtes*,

*) H. Pittier, *Echo des Alpes*, IV^e^ cahier, 1878.

Digitized by Google

ou quelque sommité aux formes plus arrondies, gazonnée jusqu'au haut.

De la pointe de Cray une arête gazonnée conduit sur *Praz de Cray* (2143 mètres) duquel se détache un petit chaînon se terminant par *La Dent* et qui sépare le vallon des *Mérils* de celui de la *Vausseresse*. Ce dernier est dominé par un rocher assez ardu, l'*Aiguille de la Vausseresse* (2179 mètres). Un peu plus loin un nouveau rameau quitte la chaîne principale ; il se termine pas les *Rochers des Colombaires* et forme un autre vallon, celui de la *Lévraz*, surmonté de l'*Aiguille* du même nom (2209 mètres). De là, l'arête se continue sans points saillants sous le nom de *Frêtes de Combette* jusqu'à un *Pas*, appelé du nom du pic élancé qui le suit : *Tsô fauthy* (Pointe de Paray, 2376 mètres).

De la terrasse de l'église, le regard de l'observateur ne peut suivre plus loin la chaîne. L'horizon est borné à l'est par le col de la *Sierne au Cuir* (1297 mètres), dans l'échancrure duquel se dessinent les gracieuses dentelures des *Rochers de la Raye* (2087 mètres), et plus loin par la sommité boisée de la *Laitemaire* (1681 mètres), charmant but d'excursion, à deux heures à peine de Château-d'Œx. En suivant la pente boisée de cette jolie montagne, on tombe sur le *Monchallon* et les *Borsalets*.

Est-il plus gracieux panorama que celui qui vient de passer sous vos yeux ? Ne vous semble-t-il pas avoir à votre portée, un résumé des beautés de notre belle Suisse toute entière ?

Si le Rubly et surtout la Gumfluh, à la paroi vertigineuse de plus de 800 mètres, vous rappellent les Hautes-Alpes, les montagnes du côté nord sont l'image parfaite des Basses-Alpes ; à la vue des gras pâturages du Mont et des

Digitized by Google

Granges vous pensez involontairement au Plateau suisse, tandis que l'horizon occidental aux lignes doucement ondulées, rappelle tout d'abord le Jura, et que vous êtes tentés de prendre Planachaux pour la Dôle. — Allons, touriste, en route pour visiter dans ses mille détails cette admirable nature ! Je suis prêt à vous servir de guide, et selon le temps dont vous pouvez disposer, nous ferons à votre gré une simple promenade ou une véritable course.

PROMENADES

Le tour de Bettens.

Voulez-vous compléter votre orientation et vous procurer la vue de Château d'Œx avec son indispensable clocher-forteresse? Regagnez la Place du bourg, et par le côté nord vous prendrez le chemin de la Villa d'Œx afin de monter aux *Quartiers* et en *Bettens*. Là, près d'une fontaine aux eaux saines et abondantes, tournez à gauche et suivez le sentier qui conduit à travers prés, au *Périsset* et sur les bords du ruisseau des Mérils. Des pâturages que vous traversez, on jouit d'un coup d'œil charmant sur le village et la vallée de la Sarine et vous ne manquerez pas de vous reposer un instant sur l'herbe au bord du chemin, pour fixer dans votre esprit le tableau magique qui se déroule à vos pieds. — Après avoir passé le petit pont, si vousvoulez prolonger votre promenade de quelques minutes et surtout jouir de l'ombrage et de la fraîcheur qu'offre le voisinage d'un cours d'eau, côtoyez le ruisseau des Mérils. Au gros de l'été vous apercevrez souvent, perchés sur

Digitized by Google

quelque roc au milieu du ruisseau, des peintres paysagistes, le pinceau et la palette en main, confiant à la toile le souvenir de quelque site pittoresque. A peine aurez-vous marché dix minutes, que vous vous trouverez devant une paroi de rochers rouges en gradins de laquelle descendent, en petites cascades, les eaux du torrent: C'est la *Gorge de la Perrutannaz.* A l'époque de la fonte des neiges ou après une forte pluie, ce petit coin de nature offre un charme original et bien à lui.

Le tour de Bettens présente, il est vrai, une assez forte montée dans sa première moitié, soit du bourg jusqu'à la fontaine de Bettens, mais on ne regrette pas sa peine et même on y revient volontiers. D'ailleurs on l'évite en faisant le tour en sens inverse, c'est-à-dire par *la Frasse.*

Riaux-Closels.

Si l'on préfère une promenade en pays plat, ou presque plat, nous recommandons le *tour des Riaux.* En prenant le pont en fer du *Petit-Pré* pour point de départ, on longe d'abord la rive gauche ombragée du ruisseau de la Frasse, et l'on rejoint le sentier qui passe au pied de la *Motte* et qui conduit aux Riaux. Après avoir franchi le ruisseau, on peut choisir entre la charrière de gauche qui mène par les *Monnaires* aux Bossons, et celui qui, passant entre une maison et une grange se dirige vers la Sarine. C'est au bord de ce chemin que souvent le photographe dresse son objectif ou le paysagiste son chevalet pour „croquer" une vue. Arrivé vers la dernière grange des Riaux, si vous ne tenez pas à descendre pour passer sur la rive gauche de la

Digitized by Google

rivière, prenez le sentier derrière l'Asile des incurables et vous arriverez aux *Closels* et de là sur la grande route. Sur la Sarine est jeté le *Pont Turrian*. Sur l'autre rive, en passant à droite on traverse un bosquet de jeunes sapins, endroit très fréquenté, ayant tout auprès une source jaillissant d'un rocher d'où l'on arrive en quelques minutes aux *Granges d'Oex*. En suivant le sentier on aboutit ou bien au Contour de la Rosettaz ou bien au *Pont de pierre*. Le tour des Granges d'Oex exige 1 1/2 heure. — En prenant à gauche, après le passage du pont Turrian, on est sur le chemin du

Ramaclé.

La promenade au Ramaclé, gorge où se succèdent de nombreuses cascades dont la dernière tombe dans la Sarine même, est une des plus jolies que l'on puisse faire au gros de l'été. On côtoie la Sarine sur tout le parcours, et l'on aboutit au pont de Gérignoz, jeté à 43 mètres au-dessus du lit de la rivière. — Le tour de Ramaclé-Gérignoz-les Granges demande environ 2 heures pour le faire d'une haleine, mais ce n'est pas être prodigue que d'y consacrer toute une après-midi.

Grin.

Du pont Turrian part un troisième chemin qui prend au midi. C'est le sentier de la forêt des *Bochaires*, qui, par de nombreux zigzags, conduit sur le plateau de la Braye et sur *le Grin*. Pour sortir de la forêt des Bochaires,

Digitized by Google

on passe une claire-voie où le chemin se bifurque. Par la gauche, on arriverait au *Rodosex*; mais nous optons pour la droite. Après avoir marché pendant un quart d'heure nous trouvons un paysage largement ouvert: en face de nous le massif du Rocher du Midi, à notre gauche un grand nombre de fenils, de granges et de chalets dont plusieurs sont habités pendant toute l'année, à notre droite la lisière de forêts qui couronne le Grin, semblable à une haie vive, à un garde-fou sur le bord du gouffre. Tirons à droite: arrivés au chalet du Grin, nous ferons une bonne halte; il nous sera facile de nous procurer là quelques rafraîchissements, de ceux qu'offre à tous la montagne. Avant de descendre nous ne négligerons pas de donner un coup d'œil sur la vallée, en profitant d'une éclaircie de la forêt du Grin. — Pour revenir, nous aurons l'embarras du choix: d'un côté, par *Vieille-Combe*, on rejoint le contour de la Rosettaz et les Granges-d'Œx, ou bien en suivant la vieille route, le Pont de pierre; de l'autre, près de l'entrée du Pissot, en coupant le contour de la grande route, on vient tomber par le plus court chemin sur les Moulins. Mais nous conseillons plutôt de prendre la direction S.-O. pour rejoindre la route à la sortie du Pissot ou au *Devant de l'Etivaz*. La traversée du Pissot sera un ample dédommagement du détour que nous aurons fait. Au point où la pente de la route devient plus rapide et s'accentue, un regard jeté du côté de l'Etivaz permet d'embrasser une vue d'une rare beauté. Les montagnes, au fond du tableau, sont la *Tête de Moine* à gauche, la *Tornette* et le *Tarent* à droite, devant lesquelles s'élève la *Corne* ou *Tête des Brenleires*.

(Voir la vignette dans *Etivaz*.)

Digitized by Google

Le touriste épris de gorges sauvages ira visiter celles des *Communailles* avant de sortir du Pissot et il se persuadera facilement que, pour être connues et appréciées comme elles le méritent, il ne manque que l'établissement d'un chemin peu coûteux, d'une petite galerie et — beaucoup de réclame! D'un autre côté le visiteur saura gré aux habitants de l'endroit de ne pas avoir imité jusqu'ici d'autres contrées de la Suisse ou la *Fremdenindustrie* (industrie ou mieux dit exploitation des étrangers) va jusqu'à revendre à autrui ce que le bon Dieu, dans sa munificence, a prodigué gratuitement à tout le monde: les beautés naturelles du pays.

Le tour de Grin-Pissot-Communailles se fait aisément d'une matinée, soit en 4 heures.

Monchallon.

En sortant du bourg de Château d'Œx par la route de Gessenay on passe d'abord par les *Bossons*, ce hameau à trois ponts qui est comme le faubourg du chef-lieu. Quelques centaines de mètres plus loin, à la *Pâlaz*, un large sentier, longeant un petit ruisseau, conduit au hameau disséminé du *Mont*, au pied de la Laitemaire, puis au *Monchallon*. C'est là que se dirigera volontiers le promeneur qui ne veut consacrer ni beaucoup de temps, ni beaucoup de forces à sa tournée et qui tient néanmoins à en jouir. On fera une cueillette de fleurs chemin-faisant, une petite halte dans les bois du Monchallon et on s'accordera un moment de repos sur le frais gazon, tout en contemplant une contrée charmante: Rougemont et ses environs,

Digitized by Google

avec leurs innombrables chalets brunis par le soleil ; le vallon de la Gérine avec son encadrement pittoresque ; enfin la Sarine au cours capricieux. — Le retour se fait volontiers par les *Combes* ou par les Borsalets, d'où l'on descend, par un sentier ombragé, sur le romantique pont de Gérignoz.

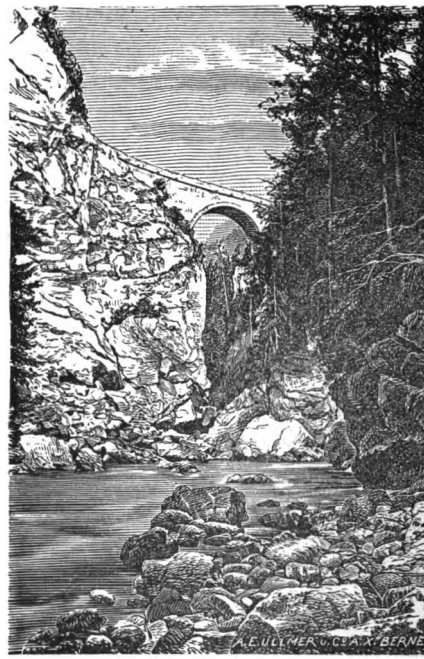

Pont de Gérignoz.

Digitized by Google

Chenollettes.

Nous avons hâte de citer parmi les promenades l'une des plus aisées et en même temps des plus agréables, celle des *Chenollettes.*

En partant de la Frasse, on suit d'abord le chemin de Cray qu'on abandonne cependant à la première occasion. Pendant quelques instants on marche presque à plat; le sentier conduit ensuite par une petite rampe à travers bois et au sortir de la forêt on trouve le chalet du *Pâquier Burnier* qui a une position exceptionnelle. De ce point la vue plonge jusqu'au fond de l'Etivaz, surmonté par l'Oldenhorn (3124 mètres) et les glaciers des Diablerets (cime 3246 mètres). Les sommités qui s'élèvent entre l'Etivaz et les Ormonts et que domine au loin le Montblanc, les Tours d'Ay, les hauteurs de Planachaux et de Corjon en face et la Dent de Lys (2015 mètres) à l'O. complètent le tableau que l'on n'aurait guère supposé devoir être aussi joli comparativement au peu de peine que l'on s'est donnée pour le voir. — En suivant le sentier on tombe sur la Frasse de Rossinière, d'où l'on rentrera en passant par la *Chaudanne.* Avant d'arriver près de cette grande et mystérieuse source, on ne manquera pas de profiter d'une éclaircie de forêt pour contempler un des plus beaux paysages que l'on puisse voir en Suisse (voir la vignette plus loin dans *Rossinière*).

A celui qui tient à raccourcir de quelques minutes le retour à Château d'Œx, on peut recommander le sentier qui débouche près du pont *Bornon*, et qui longe la rive droite de la Sarine pour passer près des maisons isolées de *Rougepierre* et de la *Louge.*

Digitized by Google

Pierreuse.

Un vallon qui devient chaque année et à juste titre plus à la mode, c'est celui de la *Gérine*. Les touristes aiment ce ruisseau toujours limpide et abondant, coulant en blanche écume entre la mousse et les pierres, ses flancs escarpés, d'un côté recouverts de sombres forêts, de l'autre dominés par des rochers menaçants; on y va surtout pour admirer le fond de cette vallée fermée par la muraille qui supporte la majestueuse pyramide de la Gumfluh et au pied de laquelle il n'est pas rare de trouver des amas de neige que les chaleurs de l'été ne parviennent pas à fondre.

Depuis le village il est facile d'arriver au chalet de la Pierreuse en moins de 2 heures de marche.

La Pierreuse (1520 mètres) et ses environs sont le rendez-vous des promeneurs, le carrefour des ascensionnistes, le séjour favori des chamois, le théatre des exploits de nos chasseurs, le paradis du botaniste. Le Rocher du Midi avec ses contre-forts cache, à l'observateur placé à Château d'Œx, tout un petit monde délicieux, un coin de pays à l'aspect à la fois sauvage et riant, ici couvert de rocailles, là tapissé d'une herbe fine et savoureuse, des „alpes" abondamment arrosées par des sources fraîches et pures. Les têtes boisées de la *Minaudaz* et de la *Roynausaz* qui s'élèvent au milieu de ce vallon, vous invitent à venir y faire votre pique-nique, à chanter et à folâtrer, à lier une gerbe de rhododendrons et à orner vos chapeaux de fleurs vives, en un mot, à vous livrer aux plaisirs d'une saine gaîté. Comme entremets, on s'offrira la lecture de la jolie légende de la Pierreuse (voir *Progrès* 1880, N^{os} 24 à 29); où pourrait-on la savourer mieux, que sur le théâtre même?

Digitized by Google

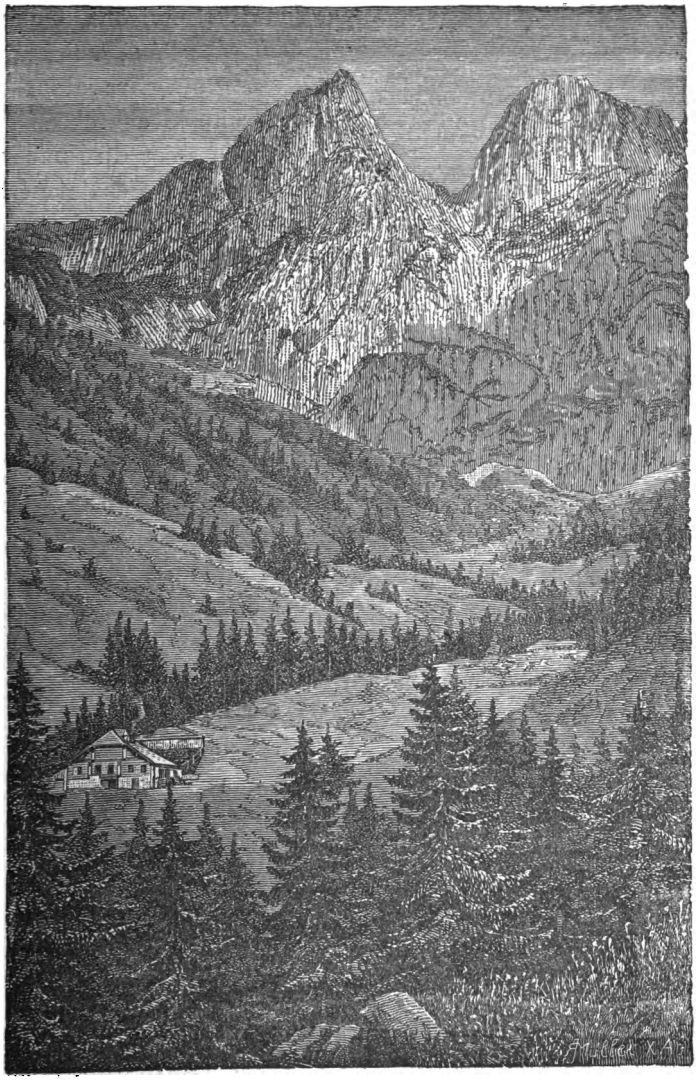

Vallon de la Pierreuse.

Digitized by Google

Les chalets ne manquent pas dans les environs. Outre celui de la Pierreuse, habité pendant tout l'été, voici, au bas, celui des *Leyssallets*, protégé par un paravalanche contre les neiges de l'hiver; sur la droite le chalet de la *Montagnette* et, aux pieds de la Rognausaz et du fameux *Château aux chamois*, le chalet de la *Plânaz*. Ces derniers ne sont habités que pendant une partie de la bonne saison.

Le Château aux Chamois est un rocher sans importance par son altitude, mais renommé soit à cause des difficultés que présente son ascension, soit parcequ'il est considéré comme un des rares refuges sûrs des „gracieux hôtes de nos Alpes". C'est l'extrémité d'un rameau qui se détache de la *Pointe de la Douvaz*, reliée elle-même au Biolet par les *Rochers des Sallaires*. La chaîne principale se continue, vers l'O., par les *Rochers de Coumattaz* dont le dernier contre-fort, le *Sex-Mossard*, arrive jusqu'au *Col de la Base*, lequel conduit de notre charmante vallée dans celle de l'Etivaz. De ce col, en moins d'une demi-heure, on peut atteindre le sommet du

Rocher du Midi

(2100 mètres) en suivant un sentier assez nettement marqué. On fait souvent la même ascension de La Braye, ou en suivant l'arête occidentale, dite *Belle Place* en dépit de certain passage assez mauvais, ou bien en montant par le *Creux du Rayret*, ce large couloir si bien visible depuis Château-d'Œx.

La vue dont on jouit de là-haut est belle, surtout du côté S.-O.; cependant la chaîne de Cray masque la plaine, et celle de la Gumfluh cache une grande partie du pano-

Digitized by Google

rama des Alpes bernoises. Cette sommité qu'on visite souvent chaque année, mérite cependant cette faveur bien moins que

La Laitemaire.

Faut-il monter bien haut pour jouir du panorama des Alpes avec leurs glaciers, pour contempler surtout le Mont-Blanc, ce géant „pareil à l'Olympe de Mysie, toujours revêtu de son éclatant manteau de neiges éternelles, qui domine les plus hautes cimes groupées innombrables autour de lui“ ? — Eh non ! allez sur la *Laitemaire*, admirateur de la belle nature ; 2 heures de marche facile vous suffiront amplement pour y arriver. Vous prendrez le chemin des Bossons-d'enhaut et vous dirigerez vos pas vers les pâturages du *Souploz*, le chemin est des plus aisés à reconnaître. Vous ne craindrez point d'inviter à vous accompagner même les marcheurs timides, les grimpeurs qui reculent à la première difficulté, car tous pourront faire la course, et tous en reviendront contents, même enchantés.

On ne saurait être mieux placé que sur la Laitemaire (1681 mètres) pour poursuivre la reconnaissance de la chaîne de Cray entreprise sur la terrasse du temple, et que nous n'avons pu pousser au-delà de Tsô fauthy (v. page 80). A l'E. de cette dent abrupte, le vallon du *Plan de l'Ecri* précède un dôme arrondi qui domine les pâturages de *Parey* et que l'on désigne sous le nom de *sur Combe* (2377 mètres). A son pied oriental est la *Grand'Combe* du Vanil noir qui précède immédiatement cette dernière sommité à la dent pointue. *Le Vanil noir* (2391 mètres) se trouve à la bifurcation en deux rameaux de la chaîne qui enferme le vallon des *Morteys*. Le moins considérable est

Digitized by Google

celui qui longe la belle vallée de *Vertchamp*, grande ouverte devant vous et que le regard mesure jusqu'à *La Verdaz* ; il se termine au *Rocher de la Ginaz* (direction de Bâle) ou Vanil des *Bimis*, au-dessus des chalets de ce nom. L'abrupte muraille qui unit le rocher de la Ginaz au Vanil noir constitue les *Rochers des Tours*. Le chaînon principal, caché par le précédent et qui borne au N. le vallon désolé des Morteys, s'abaisse d'abord à partir du Vanil noir, puis se relève pour former la proéminence de la *Selle des Morteys* (2191 mètres). On appelle *Petit Folliéran* la pointe qui précède la *Dent de Folliéran* (2344 mètres). Celle-ci est séparée de sa sœur de *Brenleire* (2356 mètres) par le *Creux aux Génisses* ou Vallon d'*Outhâna*. A la Dent de Brenleire succède le *Vanil de Crosex* (Gros Sex?) qui commande le *Passage du Gros-Mont*, enfin au-delà se trouve la *Hochmatt* (2158 mètres), extrémité orientale de la chaîne de Cray et qui, vue de la Laitemaire, semble fermer à l'E. la belle vallée de *Vertchamp*.

Au Rocher de la Raye (Combettaz d'après la carte Dufour) commence une nouvelle chaîne, presque parallèle à la précédente et qui ferme Vertchamp du côté S.-E. Elle constitue une arête très fréquentée des chasseurs et remarquable par ses dentelures d'entre lesquelles nous citons la première, *la Corne Aubert* (Cuarnobert, 2041 mètres), séparée du Rocher par le *Perte à Bovey*, passage qui conduit dans le vallon de *la Manche*; la troisième, le *Gros Rocher*, suivi de près par les *Trois Pucelles* et les *Pointes de Savigny*. Entre ces deux dernières groupes de sommets, se trouvent les *Portes de Savigny*; on donne ce nom à plusieurs passages assez mauvais, très rapprochés les uns des autres, qui font communiquer Vertchamp avec le vallon des *Fenils* et qui séparent les Pucelles de la *Dent de Ruth*

Digitized by Google

ou Dent du Roux (2239 mètres). Cette pyramide très abrupte constitue la borne naturelle des trois cantons de Vaud, Fribourg et Berne. Au-dessus des pâturages de Savigny (direction de Thoune-Zurich-Frauenfeld-Constance) émerge le *Stockhorn* (2193 mètres). Entre les deux vallons de la Manche et des Fenils s'élève le massif de *Rodomont* (1877 mètres), couvert de gras pâturages et de nombreux chalets, propriétés communales de Rougemont. (Campagne de la chaudière.)

Ce qui, de prime abord, frappe le plus le regard, c'est le magnifique panorama des Alpes bernoises, qui commence par la *Blümlisalp* (3670 mètres) à gauche. Mais avant de détailler ce panorama, n'oublions pas, dans notre énumération, de combler la lacune entre Rodomont et la première des blanches cimes de l'arrière plan. — Vous reconnaissez aisément l'*Albrist*; devant lui se détachent quelques sommités du Simmenthal, telle que le *Spielgärten* (2483 mètres) au-dessus de Zweisimmen et la *Männlifluh* (2662 mètres) qui nous indique la direction de Gœschenen. Au premier plan voici la vallée de *Turbach* que l'on peut traverser pour aller dans celle de la *Lenk* et celle de *Lauenen*, resserrée entre le chaînon du *Gifferhorn* (2547 mètres) et les *Windspillen* (1988 et 1863 mètres) — La Blümlisalp est suivie du *Breithorn* (3580 mètres), du *Doldenhorn* (3647 mètres), de l'*Aletschhorn* (4207 mètres), la plus fière des cimes neigeuses, de l'*Altels* et du *Balmhorn* (3634 mètres) avec leur légion de compagnes à la robe étincelante. Le Gifferhorn nous masque une partie de la vue du *Wildstrubel* (3266 mètres), mais laisse voir le glacier de la *Plaine morte* ainsi que le *Weisshorn* (3012 mètres), suivi de nombreux pics au front glacé, parmi lesquels

Digitized by Google

on remarque le *Wildhorn* (3268 mètres) et à sa droite l'*Arbelhorn* (3043 mètres) qui domine le col du *Sanetsch*.

Le fier Rubly demande aussi son tribut d'hommages et s'oppose à l'admiration continue des „glaciers sublimes" en nous interceptant la vue de la chaîne bernoise à partir du *Spitzhorn* (2841 mètres). Pour la reconnaissance de la chaîne de la Gumfluh, nous renvoyons le lecteur aux pages 77 et 90. Remarquons que la Laitemaire et les Rochers des Sallaires sont en ligne directe avec l'hospice du Grand St. Bernard.

A droite du Rocher du Midi le regard tombe sur la *Tornette* et la chaîne de *Chaussy* surmontée du *Montblanc* (4810 mètres). D'entre les nombreux pics visibles dans la direction de ce géant, citons *Chamossaire* (2113 mètres), la *Dent du Midi* (3185 mètres), les *Tours de Sallières* et le *Buet* (Savoie), la *Dent de Morcles* (2938 mètres), sommets qu'un regard intelligent jeté sur une bonne carte aidera à distinguer facilement les uns des autres.

Reportons nos yeux sur le premier plan O. Là nous nous plaisons à mesurer du regard le plateau des Mosses largement étalé devant nous et dominé par les hauteurs de *Dorchaux* (bien visibles des Granges) qui s'abaissent de notre côté jusqu'à la *Lécherrette* et qui de l'autre s'élèvent jusqu'au *Mont d'Or* (2435 mètres), au-dessus du Sépey.

En poursuivant notre inspection nous distinguons facilement le col ou passage de la *Pierre du Moëllé* longeant *les Tours* aiguës de Famélon, Mayen et Ay, pour mettre en communication l'Etivaz avec les Ormonts. Par dessus le *Col d'Ensonlemont* on distingue le *Montorrel* (visible des Granges et des Borsalets) et à l'arrière-plan une fière sommité savoisienne, la *Pointe de Granges* (2442 mètres). Suivent Planachaux et Corjon, surmontés des *Rochers de*

Digitized by Google

Naye (2045 mètres, direction de Genève), de la *Dent* bien connue *de Jaman* (1871 mètres), ainsi que les sommités lointaines des Jumelles, des Cornettes de Bize, de la Dent d'Oche et du Grammont. Les pentes herbeuses de Cray interceptent la vue sur les Alpes fribourgeoises et sur le Jura (v. page 79).

EXCURSIONS.

Cray.

Jusqu'à présent nos sorties nous ont constamment conduits par les chemins battus et nous ne nous sommes élevés que deux fois de 900 à 1000 mètres au-dessus du fond de la vallée. Encore peut-on, à la rigueur, ranger les ascensions de la Laitemaire et du Rocher du Midi, parmi les bonnes promenades. Enhardis et encouragés par l'expérience, aguerris par la pratique, nous allons nous élever sur les hauts pâturages, à la recherche de points de vue plus favorisés encore que la Laitemaire, de panoramas plus vastes, de jolis lacs isolés, cachés, quelquefois perdus; nous escaladerons quelques-uns de ces pics hardis qui défient les nuages, enfin nous traverserons un glacier afin d'avoir une idée complète des hautes Alpes.

A tout seigneur tout honneur!

Nous croyons satisfaire à ce vieil adage en donnant la première place à *Cray* (2071 mètres), en raison du superbe coup d'œil dont on jouit de là-haut. Sans doute la vue

Digitized by Google

sur les Alpes bernoises et [illegible] vaisannes est autrement belle et complète de la Gumfluh ; nous admettons que les Rochers de Naye ou la Tour d'Ay d'une part, le Vanil noir ou Brenleire de l'autre présentent des tableaux d'une très grande beauté, mais dès qu'il s'agit d'une vue d'ensemble, sur les Alpes et sur le Plateau suisse, sur les villes, les lacs, le Jura — vous serez embarrassé pour trouver un rival digne de Cray et certes, ce n'est pas sans raison qu'on lui a donné le surnom de Rigi ou Moléson vaudois. N'oubliez point que l'ascension de Cray ne présente pas la moindre difficulté et se fait facilement en 3 heures et même moins. (Plusieurs membres du Club du Rubly l'ont faite en 1 h. 20 min. depuis le bourg de Château-d'Œx.) Nous ne détaillerons pas la vue dont on jouit de Cray, convaincu qu'une bonne table d'orientation ou un simple panorama ne tarderont pas à voir le jour pour rendre une description superflue à cette place. Bornons-nous donc à quelques indications sur le chemin à suivre.

Celui-ci se divise en 6 étapes de 20 à 30 min. chacune, exigeant les mêmes efforts les unes que les autres et que l'on marquera volontiers par des petites haltes. On part de la Frasse et jusqu'au chalet de Cray-dessus on suivra le chemin le plus battu. D'une manière générale, il est toujours préférable en montagne de suivre les sentiers plutôt que de chercher à les abréger en „coupant au court“ et en faisant de mauvaises spéculations. Car il ne faut pas se le dissimuler, c'est une longue expérience qui a démontré au montagnard quel était le chemin le plus avantageux pour arriver au but. Là où le sentier est indistinct ou bifurqué, il est prudent de se guider d'après la direction probable et l'on ne manquera pas de retrouver avec un peu de peine, la trace du véritable chemin.

Digitized by Google

Donc, première étape: *le bassin de pierre.* De là on prendra à gauche, et l'on trouvera, au sortir d'une lisière de forêt *le Fenillet.* Cette deuxième étape est la plus courte, mais non la moins pénible en raison de la roideur de la pente. Troisième halte au chalet de *Cray-dessous* (1507 mètres); quatrième à celui de *Cray-dessus*, où l'on est content de boire une tasse de lait avec de la crême qu'il est toujours facile de se procurer moyennant un modeste pourboire; cinquième arrêt au pied de la sommité: Les uns préfèrent attaquer celle-ci par l'arête — le plus court chemin —, les autres la contournent par la gauche, mais nous recommandons de suivre le sentier marqué sur le flanc oriental, comme étant le moins fatiguant.

L'ascensionniste partant de Rossinière n'a pas plus besoin de guide pour Cray que celui qui part de Château d'Œx, et si l'on se fait accompagner, c'est plutôt pour avoir un porteur. De côté et d'autre la route à suivre, pratiquée pendant tout l'été, est également bien marquée; le point de jonction des deux sentiers est à environ 5 min. en dessus du chalet du Fenillet.

Pour revenir de Cray par un chemin nouveau et plus court, on peut descendre par les Mérils; mais la roideur de la pente exige de la prudence. Au bas des Mérils on trouvera un large sentier pratiqué par des „charrets" à foin et qui conduit aux pâturages de la *Dent.* Si l'on veut s'arrêter au sortir de la forêt, nous recommandons de le faire sur le petit mamelon couvert de broussailles qui domine Bettens et d'où l'on peut réveiller les jolis échos de la paroi de la Dent.

Les levers et les couchers de soleil sont d'une incomparable beauté, contemplés du haut de Cray et par le beau temps. Le touriste suivra volontiers la chaîne de Cray

Digitized by Google

jusqu'à Tsô fauthy et descendra par les pentes de *Combette* et des *Chargiaux* sur le col de la Sierne au cuir pour se rendre de là dans la vallée des *Siernes-Picats* et à Flendruz ou bien directement à Château d'Œx.

Rubly.

Pour faire l'ascension du *Rubly*, on prendra le chemin de la Pierreuse, vallon de la Gérine, jusqu'à 5 min. en-dessous du chalet des Leyssallets (v. p. 90). Au lieu de passer la claire-voie pour suivre le large sentier conduisant aux L., on se dirigera à gauche et on trouvera bientôt le sentier des chalets de Videman-dessous et Videman-dessus. Depuis ce dernier point en tirant légèrement à gauche, il faut atteindre les *frêtes* à leur endroit le plus bas et de là, le chemin est tout indiqué ; en moins d'une heure on parvient au sommet du Rubly.

Pendant longtemps cette sommité passait pour un rocher accessible seulement aux plus hardis d'entre les chasseurs de chamois. On parlait de la „cheminée", du „pas au chien" et *dou Lan* (de la planche) comme d'obstacles presque infranchissables. Mais depuis que le Club a choisi le Rubly pour parrain, cette montagne a perdu son renom immérité de redoutable et maintenant il est l'objet de fréquentes visites en raison de la jolie vue qu'il offre sur le Pays d'Enhaut et sur le Gessenay. Le coup d'œil sur les Alpes, tout beau qu'il est, ne peut cependant rivaliser ni avec celui qu'on a de la Gumfluh, ni avec celui de Cray. Ajoutons que, pour les hardis grimpeurs, le Rubly est aussi accessible directement de Rougemont, soit par le versant septentrional.

Digitized by Google

Le grand chalet au pied du versant méridional du rocher, celui de *Rubloz*, est propriété communale de Rougemont; un large sentier conduit de là au village.

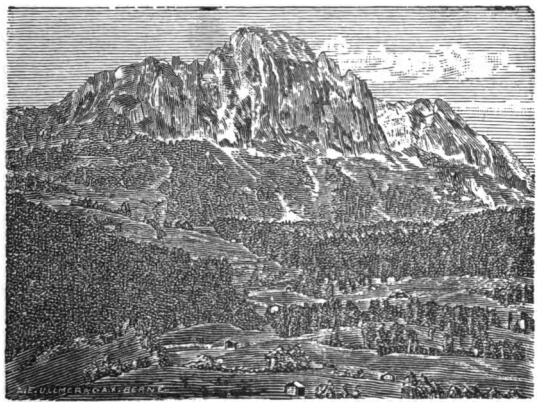

Le Rubly.

Il y a une cinquantaine d'années, un chasseur recueillit au Rubly une certaine quantité de beaux minéraux qu'il alla offrir à Genève. On lui en donna 36 frs. vieux. Dès lors il ne fut question que de l'or du Rubly et plus d'un chercheur perdit son temps et sa peine en se mettant en quête du précieux métal sans jamais le trouver — et pour cause. On fouillait surtout en deux endroits, sur les versants S.-E. et O.; „mais d'or, point de caché", seulement quelques fragments de pyrites. Plus heureux que les chercheurs d'or, les géologues ont trouvé de belles pétrifications sur les flancs de la montagne.

Digitized by Google

Digitized by Google

pas à cause de la difficulté, mais pa
de se fourvoyer, et de arrivé près du
sommité, l'aspect de la chaîne du côt
rent de celui qu'elle présente du côt
le plus long et le moins pénible
pierriers qu'il y a à passer.

Troisième chemin : Monter par la
droite, en grimpant un pierrier et franc
contourner la sommité à gravir. — Cet
une variante qui n'est pas à conseiller
consiste à gagner directement le Grand
bas de la Potze, à travers les parois
Pierreuse.

De la Gumfluh, une longue arête qui a
culminant le *Wyterberghorn* (*Grand-Meyel*,
se prolonge jusqu'à la *Pointe d'Arnon* (2215
E- de la chaîne de Chaussy. En revenant ve
trouvons la *Palette d'Isenau*, *La Tête de Moine*

(2356 mètres) et la lorgnette
(2543 mètres), appellée par les habitants des
Paraz" et séparée de la précédente par le
Arpille.

Pour gravir l'une ou l'autre de ces
Contour de l'Ettivaz, on prendra le chemin
1½ h. aux chalets de Tournaley et après
de plus on pourra jouir d'une belle vue
se pressent innombrables à l'horizon

Digitized by Google

Gumfluh.

Le touriste arrivé à la Pierreuse se demandera avec étonnement le moyen de parvenir sur la fière pyramide de la *Gumfluh ;* cependant il n'en a pas moins le choix entre trois chemins différents. Le plus court et le plus aisé est celui dit de la Videman ou de la *Cheneau rouge.* On suit d'abord le même chemin que pour aller au Rubly, jusqu'au haut des *frêtes* de la Videman, qu'on longe ensuite dans la direction S. — Un sentier aisé conduit au haut de la Cheneau rouge en coupant à quelque distance au-dessous de son point culminant l'arête rocheuse qui s'abaisse vers la Pierreuse.

Arrivé à l'extrémité des *frêtes* de la Tsô i bots, il reste à descendre dans la Cheneau rouge. Pour tenter l'aventure, il ne faut point être sujet au vertige ; heureusement cette descente n'est pas longue, et en quelques minutes toutes les difficultés sont vaincues. Le premier pas seul coûte, le reste est facile à faire. Par un banc large et facile à gravir, on gagne le flanc oriental de la sommité lequel, quoique assez rapide, est tapissé de touffes d'herbe, de mousse et de fleurs jusque tout près de la cime. Le Sex de la Combaz à gauche répond, à qui l'interroge, par des échos très distincts.

Depuis les Leysallets il faut compter $3^1/_2$ à 4 heures pour arriver au sommet de la Gumfluh (2461,5 mètres).

On peut très bien descendre par la Cheneau rouge même ; il ne faut guère plus de 20 min. pour la traverser dans toute sa longueur et aboutir au cône d'éboulis de la Pierreuse.

Un guide est nécessaire si l'on préfère le chemin de *Jable* ou de l'Etivaz, ascension du côté méridional, non

Digitized by Google

pas à cause de la difficulté, mais parcequ'on risque souvent de se fourvoyer et, arrivé près du but, de se tromper de sommité, l'aspect de la chaîne du côté S. étant tout différent de celui qu'elle présente du côté N. Ce chemin est le plus long et non le moins pénible à cause des vastes pierriers qu'il y a à passer.

Troisième chemin: Monter par la Potze, prendre à droite, en grimpant un pierrier et franchir la chaîne pour contourner la sommité à gravir. — Cette route présente une variante qui n'est pas à conseiller à chacun et qui consiste à gagner directement le Grand Crau à partir du bas de la Potze, à travers les parois surplombant la Pierreuse.

De la Gumfluh, une longue arête qui a comme point culminant le *Wytenberghorn* (Grand-Meyel, 2354 mètres) se prolonge jusqu'à la *Pointe d'Arnon* (2215 mètres), tête E. de la chaîne de Chaussy. En revenant vers l'O., nous trouvons la *Palette d'Jsenau*,

La Tête de Moine

(2356 mètres) et la

Tornette

(2543 mètres), appellée par les habitants des Ormonts „La Paraz" et séparée de la précédente par le *Col de la Grande Arpille.*

Pour gravir l'une ou l'autre de ces sommités, depuis le Contour de l'Etivaz, on prendra le chemin conduisant en 1½ h. aux chalets de *Toumalay* et après 1½ h. de marche de plus on pourra jouir d'une belle vue. Les cimes blanches se pressent innombrables à l'horizon; les massifs de la

Digitized by Google

Becca d'Audon (Oldenhorn) et des *Diablerets* avec leurs glaciers se présentent particulièrement dans toute leur beauté majestueuse. L'ascension de la Tornette et celle de la Tête de Moine exigent peu de peine et de fatigues. Le bétail broute l'herbe jusque sur le sommet de la Tornette et le versant S. de la Tête de Moine figure un escalier à grandes marches irrégulières dont la dernière porte la borne entre les communes de Château d'Œx et d'Ormont-dessus.

Pour le retour on peut descendre par les pâturages de *Saziémaz* au fond de la vallée de l'Etivaz traversée dans toute sa longueur par un chemin à chars.

A côté de la Tornette se dresse le *Tarent* (2551 mètres) qui porte aussi le nom de „Paraz de Marnex", et auquel des membres du C. A. S., en quête de cimes vierges, ont ajouté, le 22 mai 1870, celui de *Pic Romand.*

Après le Tarent vient *L'Homme de Praz Cornet* qui envoie, sous le nom de *Rocher noir*, un prolongement latéral vers le lac Lioson situé au pied de l'extrémité O. de la chaîne, savoir le *Pic Chaussy* (2350 mètres).

Lioson.

Il ne faut guère plus d'1¼ h. depuis Les Fontaines (Mosses) pour atteindre *Lioson*, la perle des lacs alpestres, charmant but d'excursion, particulièrement pour les dames. Les environs sont émaillés de fleur éclatantes parmi lesquelles fleurit chaque été le

> Noble enfant des hauteurs qu'il ne déserte guère,
> Le gai rhododendron . . . .

Digitized by Google

Des chalets, des troupeaux de vaches, la capricieuse chèvre et le gracieux cabri égaient ce vallon pittoresque qu'encadrent des pentes escarpées.

Quand, suivant le sentier, plus haut que la forêt,
Vous marchez au milieu des roches écroulées,
Quand la plaine onduleuse à vos pieds apparaît
Et déroule ses bois, ses coteaux, ses vallées,
Continuez un peu, puis tournez ce rocher.
Voyez-vous maintenant ? . . ' Entouré de verdure,
Enfermé par ces monts, Dieu voulut le cacher,
Et de rocs et de fleurs lui faire une bordure . . .
Ces monts tout à l'entour, et ce lac au milieu !
On dirait un saphir au front d'une couronne.
Le voyez-vous plus bleu que le ciel le plus bleu ?
De quels charmants contours sa rive l'environne !
Oh ! sa rive émaillée et ses bords de gazon,
Ce chalet, ce troupeau, ce parfum de montagnes !
Dans sa corbeille en fleurs, voyez le lac *Lioson !*

HENRI DURAND.

C'est au lac Lioson, que l'*Hongrin* prend naissance ; il en sort par une chaudière souterraine. Les bords du lac sont très abrupts et les eaux de sa nappe limpide à l'aspect bleu-verdâtre sont toujours glacées. Aussi recommandons-nous la plus grande prudence à ceux qui ne peuvent résister à l'envie de s'y baigner.

Le hameau des Fontaines est le point le plus rapproché de Lioson qu'il soit loisible d'atteindre en voiture. Mais le touriste qui préfère le plaisir de la marche à ce moyen de transport modifiera quelque peu son itinéraire. Il quittera la grande route près de la maison des Bains de l'Etivaz pour prendre le sentier qui conduit à travers bois, aux alpages des *Follys* et du *Sire* au pied occidental de la Corne des Brenleires, de *Praz Cornet* et enfin de *Chaux-derrey* qui touche au lac.

Digitized by Google

De Château d'Œx, 4 h. de marche au plus suffisent pour cette excursion.

De Lioson part un sentier qui franchit la chaîne de Chaussy au *Col de la Cheneau* et mène aux Ormonts.

L'ascension du *Pic Chaussy* exige 1 1/2 h. depuis le lac. De cette sommité la vue plane du côté O. par-dessus la chaîne des Tours d'Ay et de Mayen ; du côté E. on jouit par-dessus Chamossaire et le Col du Pillon à peu près de la même vue que de Mayen. En outre, on découvre à ses pieds la verdoyante contrée des Ormonts, le plateau des Mosses, etc.

Tours d'Ay.

Il est une catégorie d'admirateurs modestes des beautés alpestres, non point platoniques, mais bel et bien zélés et convaincus qui, ennemis du casse-cou ou peu propres à affronter les fatigues, n'en apprécient pas moins la montagne et veulent en jouir à leur guise, dans la limite de leurs forces. Ceux-là aussi réclament leur place au soleil, sans refuser pour cela leur tribut d'hommages aux grimpeurs plus hardis, perchés sur la Dent Blanche ou le Cervin.*) C'est pour ces bonnes gens que sont faits les sites pittoresques du Pays-d'Enhaut, Jaman, Moléson, les Rochers de Naye, les Tours d'Ay, Mayen et Famélon. Nous allons tenter l'une de ces dernières ascensions, celle des Tours, qui nous ont conviés depuis tous les points élevés que nous venons de visiter.

---

*) Ed. Combe (*Echo des Alpes*).

Digitized by Google

Nous choisirons pour le départ de préférence une après-midi sereine; nous franchirons le col d'Ensonlemont, nous nous dirigerons vers la *Pierre du Moëllé* pour aller coucher au chalet même de Mayen ou d'Ay (4 à 5 h.); au crépuscule nous admirerons le charmant lac couché au pied des Tours et réflétant les étoiles. Ici, pas de sapins aux sombres teintes; nous sommes au-dessus de la région des forêts. Le troupeau de vaches longe la rive et nous assourdit du bruit de ses *campannes* et de ses *bagnardes*.

Vers les chalets noircis, où le soir les rappelle
Pas à pas, les troupeaux s'avancent en broutant;
La vache lasse enfin du poids de sa mamelle,
Vient livrer les trésors que la chaudière attend.

Le troupeau rentré, l'on nous invite à prendre du laitage, puis nous irons nous coucher au „solay", au-dessus de n'importe quelle écurie où un peu d'herbe des marais du bord du lac nous servira de matelas. — Au premier *lioba* des vachers, avant l'aube, nous serons debout et en route. Après une heure d'une ascension raide, mais facile, nous atteindrons trois parois verticales du rocher, formant comme trois côtés d'un canal qu'on nomme „la cheminée". On l'escalade assez aisément en se craponnant des pieds et des mains à quelques pierres faisant saillie, et en s'aidant des genoux et du dos. L'on suit la crête, et après des passages assez étroits où le précipice est béant de chaque côté, on longe le bord du précipice du côté de Mayen où des vestiges de pas indiquent que l'homme a passé; on contourne au N. et l'on arrive enfin sur le sommet. Quelle vue et quelle sensation! Nous sommes à près de 2000 mètres (les cotes d'Ay 2383 et de Mayen 2323 mètres de la carte Dufour sont contestées) au-dessus du niveau du Léman, et cependant le lac est là, à nos pieds. Les Alpes

Digitized by Google

valaisannes et les Alpes bernoises nous montrent leurs cimes ardues et neigeuses et leurs immenses glaciers; les Alpes vaudoises et fribourgeoises, aux pentes herbeuses, reposent la vue; le Jura déroule sa ligne sombre du Pays-de Gex jusque dans le canton de Soleure. Et entre ces points extrêmes, quels innombrables détails!*)

S'il y a des gens qui redoutent les quelques passages difficiles que nous venons de signaler, que cela néanmoins ne rebute personne: tout auprès, tout aussi elevée, est la *Tour de Mayen*; elle n'est séparée de la précédente que par la montagne et le lac de même nom. L'accès en est très facile et le panorama n'a de changé que ce que nous masque la Tour d'Ay elle-même au couchant.

Au pied de la Tour de Mayen, à droite, sont le rocher et le lac de *Segrey*, d'où l'on jouit aussi d'une très belle vue.

De Mayen on descend en 2 h. environ directement sur le Sépey ou sur la Comballaz.

Quant à la Tour de *Famélon* (2148 mètres) on doit pour la gravir, se rendre aussi au Col du Moëllé; de là se dirigeant à droite, on va contourner la cime pour en atteindre la pente N. qui est accessible même au bétail. (1¼ depuis le col.)

Rochers de Naye

(2045 mètres). Comme sur Ay et Mayen on jouit aux *Rochers de Naye* d'un panorama superbe. Pour parvenir

*) Dulex-Ansermoz, *guide du touriste à Aigle*.

Digitized by Google

sur cette dernière sommité on suit le même itinéraire par Ensonlemont jusqu'à *la Jointe* aux bords de l'Hongrin, mais de là on continue par la droite pour prendre le chemin de *Chaude*. Aux chalets de Chaude, on quitte le sentier du col qui va tomber sur Villeneuve et on se dirige au S.-O. Tout ce trajet est long et fatiguant, sans être difficile le moins du monde: 6 h. depuis Château d'Œx ne suffisent guère pour arriver au but. Heureusement que les peines sont richement compensées par le plaisir qu'on trouve à contempler une vue aussi belle qu'étendue. — Nous signalons comme curiosités naturelles de la montagne de Naye, ses nombreuses et profondes cavernes ou *tânes* dont quelques unes paraissent d'une profondeur insondable et en comparaison desquelles les tânes de Corjon, la boîte à mamelles de la Vausseresse et tant d'autres cavernes du pays, ne sont que de pitoyables contrefaçons. (On dit que de la *tâne à l'oura* sur Naye sort parfois un courant d'air assez fort.) Les armaillis ont masqué l'entrée de plusieurs de ces cavités, et fermé les plus larges d'entre elles en les entourant de haies, afin d'empêcher le bétail d'aller s'y perdre.

De Naye on peut descendre en 2½ à 3 h. sur Montbovon ou La Tine en suivant le sentier qui part des chalets pour aboutir à la route neuve de l'Hongrin. L'établissement de cette dernière voie est dû en majeure partie à l'initiative privée. A quelques pas du poteau qui indique le chemin de Jaman, celui-ci traverse l'Hongrin sur le pittoresque *pont de la Latte*.

On peut attaquer de front la

Dent de Jaman

(1871 mètres) depuis le Plan de Jaman (environ 2½ h. de

Digitized by Google

Montbovon) ; mais il vaut bien mieux la contourner par la gauche en suivant un sentier qui passe près d'une grande mare appelée improprement *lac* de Jaman. L'ascension se fait alors du côté N.-E., le long de pentes gazonnées passablement roides ; elle exige une forte heure. — Du sommet la vue embrasse tout le lac Léman et les montagnes qui l'environnent du Jura jusque près de la Dent du Midi. — La surprise réservée au touriste débouchant, pour la première fois, d'*Allières*, sur le Plan de Jaman (1524 mètres) rappelle celle que nous ménage la sortie du tunnel de Chexbres ou celle du Col des Ruvines (v. Dulex-Ansermoz, guide, page 31).

Planachaux et Corjon.

Les sommités de Planachaux (1929 mètres) et de Corjon (1969 mètres) sont trop en vue de toutes les hauteurs du Pays-d'Enhaut pour que nous puissions nous permettre de les oublier. Leur ascension ne présente aucune difficulté ; la première exige 2 1/2 h., la seconde 4 1/2 h. depuis Château d'Œx. Le chemin qui conduit sur Planachaux est bien visible du bas de la vallée, c'est le chemin d'Ensonlement. Arrivé sur la hauteur du col (1 1/4 h.) on peut, soit passer au chalet de P. en tournant à droite, soit gagner directement la croupe de la montagne en tirant plutôt un peu à gauche.

Le chemin qui conduit de Château d'Œx en Corjon, suit la grande route de Bulle pendant cinq quarts d'heure environ. Arrivé vers le pâturage dit *Mamont* on prend un sentier qui monte légèrement, franchit un petit ruisseau,

Digitized by Google

mène à travers bois pendant 20 minutes et va rejoindre un second chemin pour Corjon, débouchant près du pont de la *Ritte*, à 200 pas en-dessus de la première auberge de la Tine. Les touristes qui préfèrent la voiture pour faire le trajet sur la grande route, choisiront plutôt ce dernier.

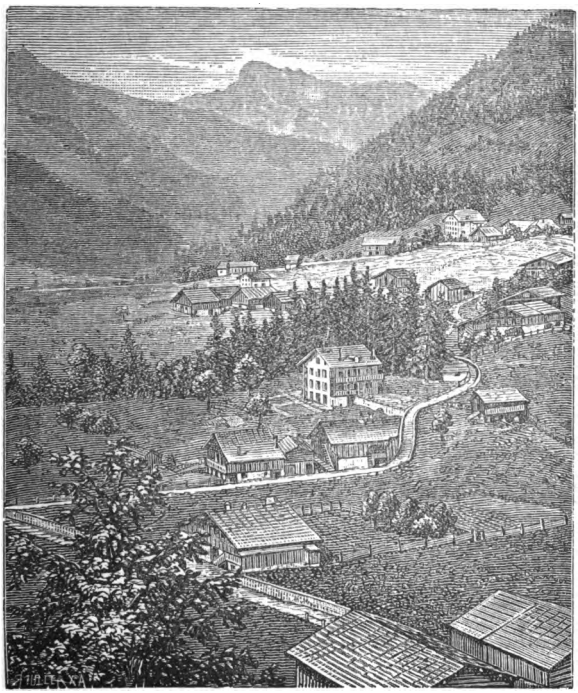

La Frasse Planachaux Corjon.

L'ascension ne présente rien de remarquable si ce n'est les 30 contours ou 15 *lacets* que fait le sentier avant de quitter le flanc oriental de la montagne. — 3 h. de marche de la Chaudanne jusqu'au chalet de Corjon. —

Digitized by Google

Planachaux et Corjon sont reliés par les *Gaulès* que l'on peut suivre pour passer de l'un des points de vue à l'autre. Des deux endroits, outre quelques échappées lointaines, comme p. ex. celle sur le lac Léman qui se présente là bien mieux que de Cray, on découvre particulièrement la vallée de Rossinière-Château d'Œx-Rougemont, la Gruyère et le vallon solitaire de l'Hongrin.

* * *

Pour accomplir notre tâche de guide du touriste dans le Pays-d'Enhaut, nous pourrions à la rigueur, en fait de promenades et excursions nous arrêter ici. Mais nous craindrions de nous exposer au reproche d'être incomplet si, pour l'unique raison qu'elles n'appartiennent plus au Pays-d'Enhaut ni au canton de Vaud, nous passions sous silence quelques localités assez fréquemment visitées par les habitants de notre pays, tels que le Moléson, le Vanil noir, Brenleire, la Lovine (Lauenen) et le Châtelet (Gsteig). Qu'on nous permette donc de combler cette lacune par quelques indications.

Quant à l'ascension du

Moléson

(2005 mètres) nous nous bornons à recommander le chemin qui, partant d'*Albeuve*, traverse les gorges de l'*Evi*; au sortir de celles-ci on voit les sommets du petit et du grand Moléson à sa droite et l'on sait par conséquent la direction à prendre: un guide est superflu. Après 3 h. de marche depuis Albeuve, on est maître de la „cime au vaste panorama". (Ne pas se laisser induire en erreur par certains itinéraires qui vous promettent la vue de la Jungfrau et du Mont-Rose.)

Digitized by Google

Le coureur de montagne est souvent appelé à constater qu'il ne faut point se fier aux apparences. Ainsi telle paroi de rochers qui, vue à distance, semble être d'un accès facile, est impossible à escalader sans le secours de cordes et d'échelles; tandis que telle autre paroi à l'aspect rébarbatif, présente un nombre de saillies et d'anfractuosités plus que suffisant pour permettre une escalade facile et sans danger. De ce nombre est la paroi du

Vanil noir

qui domine les pâturages de Parey. — Nous sommes partis 2 h. avant le point du jour. Prenant le chemin du *Mont* et laissant la Laitemaire à notre droite, nous avons suivi un bon sentier qui traverse le Paquier Gétaz et d'autres propriétés de la succession Henchoz, et sans fatigue nous sommes arrivés au pied du Vanil noir pour le lever du soleil. Au bord d'une source fraîche et pure, jaillissant du milieu du pâturage à cent pas au-dessus du chalet de *Parey-Dorenaz*, nous faisons halte pour déjeuner.

Le guide nous précède. C'est un camarade prudent et calme, aux rudes jarrets, qu'il faut suivre avec circonspection, mais avec confiance. Dans 2 h. à peine, le roi des Alpes fribourgeoises, le Vanil noir, sera notre conquête.

Sursum corda! Nous touchons au terme du voyage. Mais silence, encore, à l'avant-garde! Contenez votre allégresse, amis, jusqu'à ce que les derniers de la colonne soient arrivés sur „la frête". — Avancez alors prudemment la tête pour regarder dans le vallon des Morteys: je gage que vous aurez le plaisir de voir des chamois. — Ah, les gracieuses créatures! — Un hourrah, une pierre détachée

Digitized by Google

— les voilà qui nous aperçoivent, puis, effarés, prennent légèrement la fuite et se dérobent à la vue derrière les Rochers des Tours.

L'altitude du Vanil noir est de 2391 mètres. En usant de précautions, on peut facilement descendre dans le vallon des Morteys ; la pente est couverte de mousse et de fleurs.

Les Morteys s'ouvrent sur *La Verdaz* où se trouvent plusieurs chalets. Le plan de la Verdaz présente de nombreuses fissures et cavités plus ou moins larges dans lesquelles vont se perdre les eaux de la *Mocausa*. A l'époque de la fonte des neiges ou en temps de grosses pluies, la plaine est transformée en un lac improvisé. Les eaux de la Mocausa ressortent à la *Gétaz des pierres* et vont grossir le ruisseau de Flendruz.

La course à la

Dent de Brenleire

(2355 mètres) est trop longue pour être faite d'un seul jour.

Reprenant le chemin de la Verdaz que nous connaissons déjà, nous irons coucher au chalet de Brenleire-dessus, à 1¼ h. de marche de ceux de la Verdaz. — Nous avons choisi une nuit claire et de pleine lune ; elle nous permet de nous remettre en route, pour la dernière et rude grimpée, assez tôt pour arriver sur le sommet (1½ à 2 h.) avant le lever du soleil.

Nous avons eu du bonheur de partir à une heure aussi matinale, car le spectacle d'un lever de soleil sur Brenleire est une de ces féeries de la nature qui laissent des souvenirs ineffaçables.

Digitized by Google

Le versant occidental de Brenleire est émaillé d'edelweiss ; on descendra par là pour trouver un petit sentier au bas du *Creux aux génisses* qui ramène à l'entrée des Morteys et à la Verdaz.

Nous recommandons au touriste qui trouverait l'ascension de Brenleire trop pénible, celle de la

Hochmatt,

sommité qui n'est que de 197 mètres plus basse et qui offre également une vue splendide ; coucher à la Verdaz.

Pour varier l'itinéraire du retour, on franchira le *Perte à Bovey* et on tombera sur Rougemont, ou bien encore on continuera le chemin de la Verdaz par l'*Escalier du Mont* pour aller à Bellegarde et Charmey (2 h.). Une fois arrivé là, vous aurez des excursions intéressantes „à bouche que veux-tu ?“ La Valsainte et le Lac Noir, la route de Bulle-Boltigen, le vallon d'Ablentschen, etc. etc. Pour tout ce coin de pays un guide aussi sûr qu'enthousiaste est à votre disposition en la personne du colonel Perrier, auteur de la description de la *Gruyère*, Europe Illustrée N° 16.

L'Oldenhorn.

Il est curieux de constater combien peu de montagnards daignent mettre le pied sur un des glaciers des Alpes bernoises, pourtant si rapprochés de nous : Qu'irions-nous faire là-haut, disent-ils, dans cette nature morte et désolée ? N'avons-nous pas assez des neiges et des glaces de l'hiver,

Digitized by Google

sans chercher encore à les atteindre en été ? — Mais n'en déplaise à ces bonnes gens, le glacier n'est point aussi mort qu'il en a bien l'air ! Il avance, il marche, il craque, il se fend, il rend au jour tout ce qu'il a englouti et laisse partout sur son passage des traces indélébiles. Tout ce travail se passe sous vos yeux, et avec un peu de patience vous pourrez en observer vous-mêmes la marche lente et sûre. Et si vous n'en revenez pas enchantés, ce sera tant pis pour vous. En route donc, en route pour *l'Oldenhorn !*

Battre la grande route qui traverse un pays de vieille connaissance, c'est là un plaisir négatif pour le véritable touriste. Aussi louerons-nous une voiture pour nous faire transporter au village bernois du *Châtelet* ou de Gsteig. Les 3 h. que réclame cette première partie de l'excursion, se passent plus agréablement en causerie, — on est plus communicatif, assis sur un bon véhicule, qu'en marche —, les différentes localités par où l'on passe, en fournissent le sujet. Il y a des souvenirs à rappeler, des renseignements à donner ou à demander peut-être. Les Borsalets, Flendruz et Rougemont sont loin de nous avant qu'on ait eu le temps de s'ennuyer. Voici la fameuse ruine du Vanel et au-dessous, au bord de la route, la borne vaudoise-bernoise. Bientôt apparaît le clocher en pain de sucre de Gessenay ; avant d'arriver au village on le voit se cacher douze fois derrière les bâtiments dispersés des *Ouges*. Un observateur quelque peu doué d'imagination peut découvrir, dans la paroi de rocher, vis-à-vis de la cure, un gigantesque visage de vieillard ; l'ami de l'instruction publique se plaît à regarder le superbe bâtiment d'école neuf à côté de l'église.

Le Châtelet ! Les voyageurs pour l'Oldenhorn changent de voiture !—Pendant que l'on nous prépare à souper, met-

Digitized by Google

tons-nous en quête de quelque jeune gars, qui voudra bien nous accompagner dans la soirée jusqu'aux chalets de l'*Audon* ou de l'*Oldenalp*. Le chemin débute par la route de Pillon et se continue par le sentier de la *Reusch*. Au bout de 2½ h. de marche nous atteignons notre gîte du soir. C'est un hôtel rustique et primitif, le dernier des chalets de l'Oldenalp ; nous y trouverons abri et repos pour quelques heures avant d'entreprendre la partie la plus intéressante de notre course.

Nous ferons bien de nous ceindre les reins et de partir le lendemain 2 h. au moins avant le lever du soleil, afin d'atteindre le sommet de l'Oldenhorn (3124 mètres) en temps utile. Nous jouirons ainsi d'un spectacle toujours grandiose, mais particulièrement inattendu et saisissant sur cette cime audacieuse. Puis viendront l'intéressante traversée du glacier de *Sanfleuron* et la descente sur la Croix du Sanetsch ! Eh bien, amis ! que vous en semble ? Cela est-il une récompense suffisante de votre peine et pourrez-vous jamais oublier ces instants délicieux ?

Ce qui est moins plaisant p. ex., c'est la rentrée au Châtelet par le Sanetsch. C'est une interminable descente. Cependant n'oublions point qu'après avoir vu les splendeurs de l'Oldenhorn et de Sanfleuron on est devenu un peu enfant gâté. Résignons-nous donc à abréger notre route par de joyeux entretiens ; Gsteig sera bientôt à nous et si vous avez été assez prudent pour ne pas congédier votre cocher hier au soir, vous serez heureux de trouver une carriole pour le retour. Et fouette, cocher ! Comme Titus, nous n'avons pas perdu notre journée.

Voici *Feutersœy*, d'où part un large sentier pour le charmant *lac d'Arnon*, but de fréquentes excursions et que l'on atteint facilement en 1½ h. à 2 h. depuis Feuter-

Digitized by Google

sœy ou le Châtelet. — Jadis il était entouré d'épaisses forêts qui lui prêtaient un charme de plus, et à cette heureuse époque il était encore assez poissonneux pour qu'on pût y jeter la ligne avec quelque chance de succès. Mais où sont les truites d'antan?

De ce charmant site, un sentier conduit en 3 h. par les Chalets vieux, Isenau et Ayerne au Plan des Iles, Ormont-dessus. En prenant à droite, on peut tomber par le *Grand-Clé* au fond de l'Etivaz (2 h.) La visite du lac d'Arnon se recommande particulièrement aux touristes galants qui savent avoir des attentions et des petits soins pour le sexe aimable.

Il en est de même pour la course suivante et dernière, celle à la Lovine.

Faites vous conduire jusqu'au village de *Lauenen* (3 h. depuis Château d'Œx) et de là, allez visiter les trois jolis lacs voisins, distants d'à peine 1 h.; je vous promets que vous reviendrez enchantés. Le vallon où dorment ces jolis lacs présente un site alpestre plein de charme et de mystère. Les glaciers du Gelten, du Wildhorn, toutes ces blanches cimes qui se dressent majestueuses au fond du tableau forment un ensemble qui fait plaisir à voir.

* * *

Nous nous arrêtons maintenant, bien que nous soyons loin d'avoir épuisé notre sujet. Puissions-nous avoir réussi à attirer, sur ce coin de terre à nous si cher, l'attention des amis de la grande nature alpestre, et puissent-ils n'en emporter que de riants souvenirs!

ISAAC SCHUMPERLIN.

Digitized by Google

CHATEAU-D'ŒX.

Le *Pays d'Enhaut* forme à lui seul un petit monde à part: il est complètement isolé du reste du Canton de Vaud auquel il appartient et avec lequel une seule route carrossable, traversant le col élevé des Mosses le relie. Ce fait, qui n'est point unique en Suisse, est le résultat de circonstances politiques: par suite de sa position géographique il se serait naturellement rattaché soit au Canton de Fribourg, qui occupe toute la partie inférieure de la vallée de la Sarine, soit à celui de Berne qui possède la partie supérieure; mais la religion, la langue et les mœurs des habitants ont pour ainsi dire défait l'œuvre de la nature et réuni au pays de la vigne et du bleu Léman ce pittoresque coin de terre.

Le District du Pays d'Enhaut, d'une superficie de 152 k. carrés, est subdivisé en trois communes, Rougemont, Château d'Œx et Rossinière. Leurs territoires sont formés principalement par la partie moyenne de la vallée de la Sarine, ainsi que par quelques vallées latérales dont les principales sont celles de Vertchamp, de l'Etivaz et de l'Hongrin.

La commune de Château d'Œx, la plus grande du canton, est formée des deux paroisses de Château d'Œx et de l'Etivaz. La première comprend les sept subdivisions administratives suivantes: *Sous le sex*, le *Mont*, le *Village*, la *Frasse*, les *Moulins*, *Entre deux Eaux*, et le *Montelier*.

Digitized by Google

Ces subdivisions, qui correspondent aux dixains des communes de la plaine portent le nom particulier d'*établées*, dont l'origine paraît être la même que celui du mot *étable*. Elles existaient déjà vers le milieu du XIV^e^ siècle, mais ce n'est qu'en 1563, peu après la division du Comté de Gruyère, que cette singulière dénomination fait pour la première fois son apparition dans les actes.

La *Sarine*, qui prend sa source aux glaciers du Sanetsch, parcourt la vallée du Vanel à la Tine et y reçoit nombre d'affluents plus ou moins importants. Tantôt ce sont des torrents à sec pendant la saison chaude, mais prêts à déborder à la moindre averse, comme par exemple ceux qui descendent de la Vausseresse et des Mérils aux environs de Château d'Œx, tantôt de frais ruisseaux dont les eaux limpides jaillissent en sources abondantes au fond des vallons latéraux, pour venir à travers des gorges sauvages ou des forêts ombreuses se verser dans le cours principal.

Les uns et les autres gratifient la vallée de leurs bienfaits : les torrents minent les pentes élevées et amènent dans les profondeurs de la vallée la terre que l'homme y cultive, les ruisseaux y apportent une eau fraîche et agréable. Il est vrai qu'on reproche aux premiers de franchir souvent leurs bords pour se répandre sur les prairies, mais on oublie trop que c'est eux qui ont formé la puissante barrière qui refoule la Sarine contre les rochers du fond de la vallée et l'empêchent de commettre des ravages en comparaison desquels ceux qu'ils causent eux-mêmes sont insignifiants.

Nos *sources* sont d'un débit constant et fournissent à nos fontaines une eau abondante. Cela est dû en partie aux avalanches qui amoncellent la neige dans les creux et les bas-fonds jusqu'à une hauteur qui atteint parfois quelques

Digitized by Google

centaines de pieds, comme on peut l'observer dans les gorges des Mérils et de la Vausseresse, lorsque les hivers ont été humides et neigeux.

Les *avalanches*, très fréquentes au printemps, ont leur parcours fixe et n'occasionnent que peu de dommages. On peut cependant citer quelques exceptions. En 1861 une énorme masse de neige descendit de Planachaux pour ne s'arrêter qu'à la Sarine, après avoir détruit une forêt et encombré la route de telle façon que la circulation en fut interrompue pendant plusieurs jours. Une autre masse descendit le 29 décembre 1877 du sommet de Brenleire à la Verdaz où elle détruisit un chalet et ensevelit une dizaine de chevaux employés à transporter du bois; on ne les en retira qu'à grand'peine.

Les *areins*, ou avalanches poudreuses, sont peu fréquents, mais de temps en temps marquent leur passage soit en enlevant un toit de chalet, soit en brisant quelques sapins. Celui de 1854, le plus violent dont on ait conservé le souvenir, disloqua une maison et quelques granges sur la Dent, un autre abattit la forêt de la Perrutannaz dans le voisinage des Mérils.

Une *route* de 1re classe tendant de Thoune à Bulle dessert la vallée dans toute sa longueur; les améliorations successives qui y ont été faites, l'ont rendue très-praticable sur presque tout son parcours, surtout si on la compare à ce qu'elle était il y a une 30e d'années et dont les anciens tracés que l'on voit encore près de la Chaudanne et de la Tine, peuvent donner une idée.

Une seconde route, aussi de 1re classe, et terminée en 1868 monte dès les Moulins en serpentant à gauche par la Rosettat et les Chabloz pour entrer ensuite par la pittoresque gorge du Pissot dans la vallée de l'Etivaz qu'elle longe

Digitized by Google

presque à plat jusqu'au Contour. Là, elle tourne brusquement sur la droite pour gravir les pentes qui aboutissent à la Lécherette et au plateau des Mosses et redescend sur Aigle.

Une route communale due en partie à l'initiative privée, va des Granges à Gérignoz et donne à la vallée de la Gérine un débouché facile pour l'exportation de ses produits, bois et fromages; aussi depuis sa construction les terrains ont acquis dans cette partie de la contrée une plus grande valeur, chose naturelle si on compare la nouvelle route avec l'ancienne qui était inabordable pour les chars.

Les autres routes ne sont que des charrières peu praticables, servant en été pour conduire les troupeaux aux alpages, et en hiver pour le transport des bois et des foins avec des *luges* ou traîneaux.

Château d'Œx, chef-lieu du District, est un bourg de 270 habitants et 40 maisons avec deux faubourgs: la *Villa d'Œx* et les *Bossons*, reliés par des constructions récentes au bourg principal dont ils doublent ainsi l'importance. — Trois incendies ont complètement consumé le bourg les 9 mai 1664, 1 avril 1741 et 28 juillet 1800 (voir page 52).

Le récit de ce dernier désastre nous a été conservé par un témoin oculaire, le doyen Bridel, dans le *Conservateur Suisse*, vol. V, page 296:

„L'été de 1800", nous dit-il, „cet été brûlant", (la sécheresse commença le 22 Juin et dura jusqu'au 20 Août), „cet été désastreux qui, aux calamités générales de la Suisse, a ajouté tant de calamités particulières, fut fatal à Château d'Œx. Il semblait qu'on soupçonnât ce qui allait arriver: dans le courant de juillet, on avait pris toutes les précautions humaines; la police avait ordonné des cuves pleines d'eau de-

Digitized by Google

vant chaque maison; elle avait fait réparer et essayer les pompes, et achever de remplir deux vastes citernes destinées à servir de réservoirs. Tous ces soins n'aboutirent à rien.

Le lundi 28 juillet, à une heure et demie du matin, quand tous les habitants étaient profondément endormis, le guet cria *au feu ;* il se manifestait encore faiblement sous les halles publiques, le long du mur d'une maison attenante. Quelque prompts que fussent les secours, ils devinrent inutiles; le feu coulait comme un ruisseau sur ces toits couverts de minces planches ou *tavillons*, que la longue sécheresse rendait aussi inflammables que des allumettes: bientôt les trois côtés de la place publique brûlèrent à la fois; alors il ne fut plus possible de la traverser; et ce ne fut qu'au péril de leur vie, que quelques hommes intrépides sauvèrent une des pompes, qui commençait à s'allumer, à côté d'une fontaine abondante. Après avoir enveloppé tous les bâtiments situés autour de la place, l'incendie se prolongea rapidement sur les deux côtés d'une rue assez étroite; les pompes furent assez promptement mises en jeu et très-bien servies ; l'eau ne manqua jamais; mais il y avait un tel aliment à la flamme dans tous ces bâtiments consumés ensemble, qu'on ne put jamais se rendre maître du feu; il y aurait eu vingt pompes comme il y en avait cinq, qu'elles n'eussent point arrêté le progrès de cet élément déchaîné. Le temple, épargné dans les deux incendies précédents, et qui, par son site séparé du bourg et fort élevé au-dessus, semblait à l'abri de tout danger, ne tarda pas à être attaqué. Le feu gagna des buissons secs, qui tapissent le rocher sur lequel il est placé; de là il se communiqua aux grands arbres qui l'entourent, et prit enfin à la flèche, à une hauteur inaccessible à tout secours: un jeune homme se hasarda à escalader, par l'intérieur de la tour, la charpente de cette flèche; mais, au moment où il en allait enfoncer le toit, un tourbillon de fumée faillit l'étouffer; et, forcé de descendre, il fut assez heureux pour échapper à un danger aussi imminent. Au bout d'une heure, cette énorme

Digitized by Google

charpente, ainsi que les quatre cloches qu'elle supportait, s'écroula dans la tour avec un fracas épouvantable: alors s'élevèrent dans les airs une telle quantité d'éclats de sapin embrasés, qui partaient en tous sens comme des fusées, une telle nuée de braises et de cendres ardentes, un tel tourbillon de flammes et d'étincelles, que tous les alentours furent un moment comme sous une voûte de feu, et qu'on trembla que l'incendie ne s'étendit aux hameaux voisins et aux maisons éparses çà et là sur le penchant des collines environnantes; et ce n'était pas sans raison, puisque des charbons allumèrent des toits à un quart de lieue du bourg, mais on les éteignit promptement, en couvrant les places où ils tombaient, de linges, de couvertures et de vêtements trempés dans l'eau. Si quelque vent eût soufflé, certainement le pays entier eût été incendié; le feu, qui prenait à toutes les cloisons qu'on fut obligé d'abattre, eût aisément gagné tous les bâtiments disséminés dans la vallée; et peut-être il eût atteint les forêts, qui, à cette époque, étaient presque aussi inflammables que les habitations, puisque depuis plus d'un mois aucune pluie ne les avait rafraîchies.

C'est ainsi qu'en moins de deux heures furent réduites en monceaux de cendres quarante-deux maisons, six greniers, dix-huit granges et étables, et vingt-sept boutiques remplies du plus au moins, de diverses marchandises; cinquante-deux ménages se trouvèrent sur les prés voisins; les uns n'ayant absolument rien sauvé, les autres avec quelques paquets emportés à la hâte. Un vieillard infirme, rentré dans sa maison après en être sorti, est la seule personne qui ait péri; et c'est un vrai miracle qu'il n'en soit pas péri davantage, puisque l'embrasement fut si prompt que tel habitant après avoir sauvé, à la première alarme, un vieillard, un malade, un enfant au berceau, et les avoir transportés en lieu de sûreté, trouva son toit embrasé en revenant. La chaleur produite par une si grande quantité de maisons en bois, dévorées simultanément avec ce qu'elles contenaient, fut si

Digitized by Google

active, que plusieurs vases d'argile se sont à demi vitrifiés, que des pièces d'or ont été retrouvées sous la forme de petits grains arrondis, et que les cloches, en partie fondues, en partie brisées par leur chute, ont souffert une diminution de métal de près de la moitié de leur poids. La réverbération était si vive, qu'on a vu le ciel enflammé depuis Neuchâtel, depuis Nyon, et autres lieux assez éloignés: les bergers des Alpes voisines, qui avaient contemplé cette scène de désolation de haut en bas, ont dit qu'il leur avait paru qu'un gouffre de feu s'était ouvert au fond de la vallée, Ah! si l'on eût pu s'isoler du sentiment douloureux de tous les infortunés que cette catastrophe réduisait à la misère, elle eût offert dans son genre le plus superbe des spectacles. Cette masse embrasée, semblable à un lac de feu sur lequel des vagues ondoyantes se soulevaient en volutes, se roulaient en flux et reflux, se balançaient comme des flots successifs, et se brisaient en tourbillons d'étincelles, présentait un tableau qu'on ne peut décrire à qui ne l'a pas vu, et dont le souvenir fait encore tressaillir qui l'a vu: l'éclat de ce vaste embrasement contrastait avec l'obscurité d'une nuit fort sombre, et se réflétait en teintes plus ou moins vives, sur le vert des prés voisins, sur le noir des forêts de sapins plus reculées, et sur la surface grisâtre des rochers éloignés. Dans la foule des effets remarquables, je n'en citerai qu'un seul, vraiment unique dans son espèce. La nuit qui suivit l'incendie, le faîte de la tour du clocher garnie d'énormes madriers qui n'étaient point consumés, continua à brûler, et portait comme un diadème de flammes assez également découpé: on eût dit une illumination artistement combinée, et disposée avec autant de goût que de magnificence, pour être vue de tous les points de la vallée.

L'incendie n'épargna que les trois dernières maisons du bourg, la vieille cure et la nouvelle: ces trois maisons, qui avaient déjà échappé deux fois à pareil malheur, ne durent d'en être préservées une troisième, qu'à une pompe arrivée

Digitized by Google

fort à propos du village de Rossinière, dont tous les habitants accoururent et déployèrent une activité, une constance dont on ne saurait trop les remercier. La vieille cure, abritée par le rocher du temple, fut garantie parce qu'elle était plus bas que le foyer de l'incendie; et la cure neuve, à moitié entourée de bâtiments enflammés, et placée exactement entre deux feux, n'y résista que parce qu'elle était construite en pierre et couverte en tuiles, et que le zèle infatigable des braves gens qui servaient deux pompes, la couvrit d'eau au moment où la flamme commençait à entamer le coin du toit, et cela au milieu d'une telle chaleur, que l'un des pompiers eut ses habits à moitié brûlés, et qu'un autre fut obligé de s'envelopper la tête et les mains de linges mouillés, pour continuer à tenir le piston.

L'évaluation du dommage général, fait sur la déclaration par écrit des intéressés, par la municipalité du lieu et par des députés des communes voisines, monte à L. 205,490 de Suisse; mais elle est encore fort basse: plusieurs n'ont point indiqué leur perte, et d'autres l'ont mise en-dessous de sa valeur réelle."

Outre les maisons indiquées dans le récit du doyen Bridel on put encore préserver du feu: la tour construite en 1575, et démolie en 1843 pour faire place à la prison actuelle; l'ancienne maison de ville, bâtie en pierre en 1742 et couverte en tuiles, ainsi que quelques greniers encore existants en dessous de la Vieille Cure.

Ces greniers, en grand nombre dans ce temps, servaient de réduits pour les denrées et provisions de tous genres, telles que blé, viande salée, pain de pommes de terre, ou *gâtelet*, lequel se faisait en automme pour la nourriture de tout l'hiver; ils servaient aussi de garde-robes pour les personnes éloignées, qui le dimanche, les jours de fête ou de marché, arrivaient avec leurs habits de travail et s'en

Digitized by Google

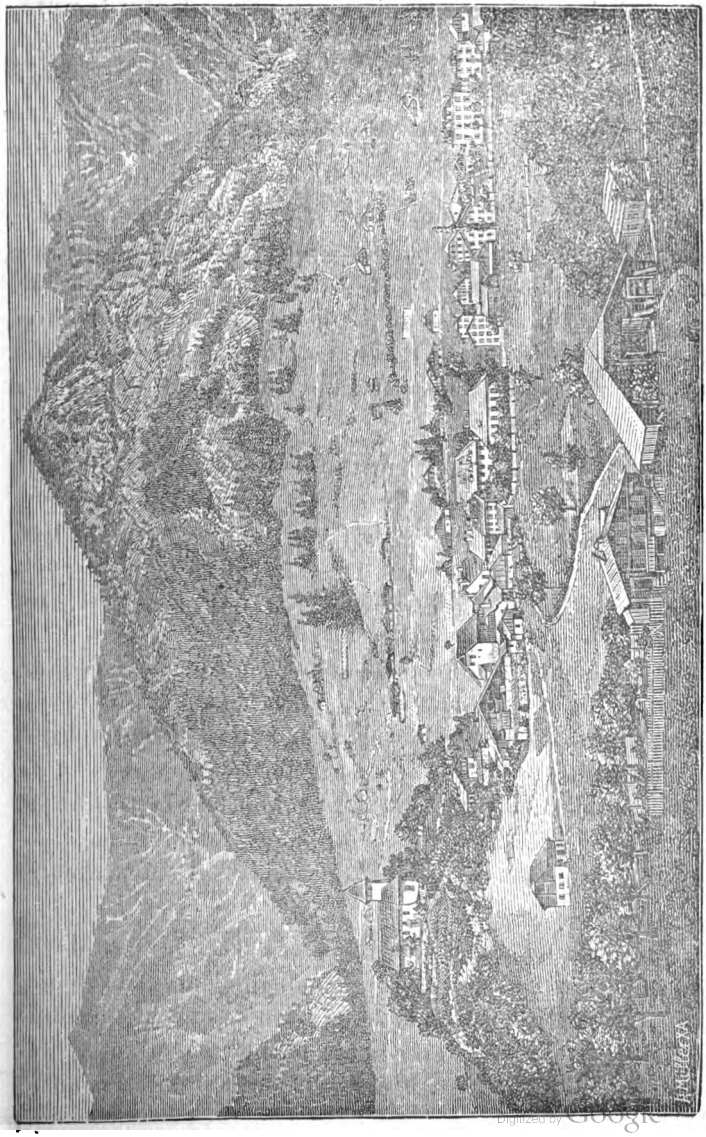

Château d'Œx. — Vue du Midi.

Digitized by Google

dimanchaient dans ces greniers, soit pour aller au temple, soit pour se présenter en public. Puis leurs affaires terminées, elles reprenaient leurs vêtements ordinaires pour rentrer chez elles.

Aujourd'hui les usages ont changé et la plupart des greniers ont disparu.

Si les pertes occasionnées par l'incendie furent considérables, les dons y furent proportionnés, car, outre les objets en nature de toute espèce, ils atteignirent à la somme de L. 32,598, 1 b. 2½ r. Une partie de cette somme fut distribuée aux incendiés et l'autre employée à des buts d'utilité générale, entre autres à la fondation de la tuilerie des Bossons.

Le nouveau bourg, reconstruit en grande partie de 1801 à 1802, au centre de la vallée, est composé de jolies maisons en pierres couvertes en tuiles. Son unique rue, un peu tortueuse et pas très-large pour le mouvement actuel, aboutit sur la place où débouchent 3 autres chemins, l'un venant des hameaux de Bettens, du Perrex et de la Villa d'Œx, un autre des Bossons par la promenade de la Ray, le troisième des Granges d'Œx, de la Vieille Cure et du temple. Ce dernier situé sur la hauteur (à 1000 mètres) domine le village; on y arrive par une longue rangée d'escaliers taillés dans le roc et qui contournent la colline au milieu des nombreux petits jardins marquant l'emplacement des maisons échelonnées autrefois sur ces pentes et détruites par les incendies.

Plusieurs hameaux sont dispersés dans le bas de la vallée et sur les flancs de la montagne; près du bourg sont: les Bossons, la Villa d'Œx, le Perrex; sur la route de Rougemont: les Granges, les Combes, Gérignoz; sur celle de Bulle: le Petit-Pré, le Pré, les Moulins à la bifur-

Digitized by Google

cation des routes de Bulle et d'Aigle, puis non loin de là le Montelier ; enfin à mi-côte s'étagent la Frasse, les Quartiers, Bettens et le Mont. Les deux versants de la vallée sont de plus parsemés d'une quantité de maisons habitées pour la plupart toute l'année.

La principale *production* du sol est le fourrage dont on fait deux récoltes : foin et regain. La dernière herbe, ou *repas*, sert de pâturage aux troupeaux après leur descente de la montagne, à la St.-Denis (9 octobre).

Les prairies artificielles sont presque ignorées.

Les légumes les plus cultivés sont les pommes de terre, les choux, les fèves (jusqu'au sommet du col des Mosses), les haricots, les petits pois, etc. ; le peu d'asperges cultivé donne un rendement abondant et d'exellente qualité.

Le chanvre et le lin ont beaucoup disparu de la culture, et par ce fait s'est perdue l'ancienne et bonne habitude de faire dans chaque famille la toile nécessaire à ses besoins.

Le froment, l'orge, l'avoine quoique assez productifs sont aussi peu cultivés.

Les arbres fruitiers les plus répandus sont : le pommier, le cerisier, le prunier et quelques poiriers dont le produit est de bonne qualité, mais souvent fort diminué par les gelées dn printemps.

Le noyer et le marronier ont quelques représentants.

Les forêts n'ont en général pas une grande variété d'arbres, le sapin rouge en est l'essence dominante, le sapin blanc y est aussi répandu‘ surtout sur les versants exposés au nord ; le mélèze, dont on soigne spécialement les plantations depuis une 30e d'années, donne de beaux sujets.

Digitized by Google

Les lisières supérieures des forêts sont souvent constituées par des bouquets de pins, au milieu desquels l'arole n'est pas rare. Les essences feuillues sont à peu près les mêmes que dans les régions correspondantes des chaînes les plus septentionales des Alpes; le hêtre y occupe cependant un espace moindre.

Le chêne, assez fréquent autrefois ainsi que l'indiquent plusieurs noms locaux, est actuellement en voie de disparition.

En fait d'animaux, notre vallée n'a pas d'hôtes particuliers, on y rencontre à peu d'exceptions près toutes les espèces de nos Alpes.

Si l'*instruction* n'atteint pas dans notre district le degré que l'on pourrait attendre, les écoles ne manquent pourtant pas.

En premier lieu se trouve l'Institut Henchoz dû à la générosité de Jaq. Fs. et Vt. Henchoz qui, par un testament de 1806 et un codicille de 1813, institutèrent la Commune héritière de leur succession à condition d'établir un collège, quand les intérêts accumulés auraient atteint un capital suffisant pour subvenir à son entretien, ce qui eut lieu en 1848. Ouvert deux ans plus tard, l'établissement compte aujourd'hui 5 professeurs ou maîtres avec 27 élèves, répartis dans une section industrielle et une section latine et recevant une instruction conforme aux programmes des établissements cantonaux analogues. Depuis trois ans les jeunes filles sont admises à suivre les cours de la section industrielle.

Outre l'Institut, le village a encore l'école primaire divisée en deux classes, chacune avec 60 élèves environ. A l'école de la Villa-d'Œx ou „ Ecole libre " se réunissent 25 à 30 enfants. Il y a en outre, une Ecole enfantine,

Digitized by Google

entretenue par la générosité publique et par une légère finance que payent une trentaine d'enfants; une autre école enfantine a été créée par l'initiative privée, il y a 4 ans, sur le modèle des jardins d'enfants de Frœbel; elle est suivie par une vingtaine d'élèves.

Aux Moulins, l'école primaire a aussi deux divisions, avec un régent et une régente, et une centaine d'élèves. Il en est de même à l'Etivaz où la population scolaire s'élève à peu près au même chiffre.

Les autres écoles de la Commune sont temporaires; elles ne durent que de la St.-Martin à Pâques et renferment tous les degrés, c. à. d. tous les enfants de 7 à 16 ans; elles se trouvent ainsi placées, vis-à-vis des autres écoles, dans un état d'infériorité regrettable; c'est le cas pour les écoles du Mont (60 enfants) et de Gérignoz (50 enfants).

Deux autres écoles sont de création récente; l'une est Delà-lemont et réunit chaque hiver les enfants de cette vallée reculée, au nombre d'une quinzaine; l'autre a été ouverte à la Lécherette, mais sa vie est encore peu assurée.

C'est donc un total de 15 écoles ou établissements d'instruction soit publics soit privés, mis à la disposition de notre jeunesse pour une population scolaire d'environ 450 enfants. La Commune dépense pour ce chef plus de 8000 fr. par année; c'est le chapitre qui de beaucoup pèse le plus lourdement sur son budget, après celui des secours aux indigents.

Notre pays a fourni quelques hommes qui sont restés célèbres, ainsi: Perronnet, architecte, Favrod, botaniste, Geneyne, gouverneur de Transylvanie, les frèresH enchoz, banquiers.

La population du pays se rattache à la *religion* protestante.

Digitized by Google

L'église nationale a 4 pasteurs dans le district, ayant chacun une des cures de l'Etat; l'église libre a 2 pasteurs pour les 3 communes et une chapelle à la Villa-d'Œx. Les darbistes, assez nombreux, ont un bâtiment spécial à Rougemont pour le haut de la vallée, et plusieurs lieux de réunion dans la partie inférieure; la libre pensée a aussi chez nous quelques représentants.

Le culte allemand est célébré régulièrement tous les mois soit à l'église nationale, soit à l'église libre et le culte anglais durant l'été par des pasteurs anglicans.

Le goût de la lecture est assez répandu parmi notre population. Elle a à sa disposition plusieurs *bibliothèques* dans lesquelles elle a la facilité de puiser largement; la bibliothèque de l'Institut compte environ 1500 volumes, la bibliothèque populaire 1200, celle de l'église libre 900 et celle de l'Etivaz 250.

Château d'Œx possède depuis 1879 une station météorologique se rattachant au réseau fédéral et où les observations se font régulièrement de trois en trois heures.

A Rossinière, le doyen Henchoz a accumulé, pendant 34 années consécutives (1798 à 1832), de précieux matériaux pour l'étude du climat de la contrée. De 1873 à 1879 le colonel Ward a en outre fait dans cette localité une série complète d'observations. Il existe enfin une station fédérale à Cuves et des stations pluviométriques à Rougemont et sur le col des Mosses. Cette dernière a été établie par le Club du Rubly qui en créera prochainement encore de nouvelles dans d'autres localités.

ABR. FAVROD-COUNE.

Digitized by Google

ROUGEMONT.

Le voyageur qui sort de Château d'Œx, pour suivre la route se dirigeant à l'est, aboutissant à Gessenay, premier village bernois que l'on rencontre après avoir passé la frontière vaudoise, au bout de 25 minutes de marche arrive à l'endroit appelé „les Borsalets“ ; de là il jouit d'une charmante vue. Un nouveau vallon s'offre à ses regards ; deux clochers, l'un, celui de l'église, l'autre, celui du château de Rougemont, se dessinent à l'horizon. Encore autant de pas, et il posera le pied sur la commune de ce nom, après avoir franchi le torrent de Flendruz.

La *commune de Rougemont* est formée d'une vallée longue d'une lieue, allant du hameau de Flendruz au Vanel, traversée par la „libre Sarine“ et s'étendant au pied du *Rubly* qui la borde au sud et lui fait un formidable rempart, que l'on voudrait pouvoir, par un ingénieux et puissant mécanisme, déplacer en hiver et remiser dans quelque coin jusqu'au printemps; car c'est un voleur : il nous vole et la lumière et la chaleur du soleil, et les accapare pour son dos qui n'en a pas besoin, tandis que nous grelottons, ou que nous ne parvenons à nous réchauffer qu'en bourrant de bois nos fourneaux. C'est à la Saint-Antoine, le 17 janvier, qu'à Rougemont l'on fait ses payements, et que l'on acquitte ses dettes; c'est à cette époque aussi que le dit rocher consent à nous rendre les rayons solaires, et encore n'est ce qu'à une partie du village; pour la cure, pensant

Digitized by Google

qu'il s'y trouve toujours assez de lumière, il attend au 31 janvier, et à l'égard d'autres parties de la contrée il est encore plus retardataire. Il faut bien dire que le bas de la vallée seul est privé des bienfaits du soleil en décembre et en janvier; les endroits plus élevés en jouissent pendant tous les jours sereins; la vallée de la Manche en est tout particulièrement favorisée, et certains hivers sont loin d'y être rigoureux; ses habitants ne se sont, par exemple, presque pas ressentis de celui de 1879—1880, si froid, mais si serein. C'est égal; c'est un bien beau bloc que notre Rubly; recouvert de neige, par un beau clair de lune, il est tout simplement splendide, et je ne le donnerais pas pour tout l'or . . . qu'il contient dans ses flancs.

Deux autres vallons, quasi-parallèles à la vallée, forment, avec *la rive gauche des Fenils,* la Commune de Rougemont; ce sont: *celui de la Manche*, arrosé par le ruisseau du même nom, et *celui de Vertchamp*, parcouru par le ruisseau des Siernes-Picats. Le premier est habité pendant toute l'année, tandis que le second ne l'est qu'en été,

Digitized by Google

et n'a que des chalets et des pâturages. L'un et l'autre sont très pittoresques. Le tout est un vaste territoire composé de prairies fertiles, de gras pâturages, de sombres forêts, d'arides rochers, parsemé de hameaux et de nombreuses habitations, toutes construites en bois, et dont plusieurs sont d'un âge des plus respectables. Sur la plupart d'entre elles on peut lire des inscriptions indiquant le nom de celui qui a fait bâtir, celui du charpentier *(maître chapuis)*, l'année de la construction de la maison, puis viennent ordinairement des sentences morales tirées de la Bible ou bien composées par le propriétaire lui-même ou par telle autre personne. Il en est qui ne sont pas de la simple prose, mais bel et bien en vers, témoins celles-ci :

Dieu tout premier, puis père et mère honore,
Sois juste et droit, et en toute saison
De l'innocent prend en main la raison,
Car Dieu te doit là-haut juger encore.

* * *

Dieu bénisse les bâtisseurs
Et tous les successeurs!
Et qu'après cette vie.
Leurs peines étant finies,
Ils arrivent aux cieux!
Que remplis de bonheur,
De joie et d'honneur,
Ils soient bienheureux!

* * *

Les possesseurs du présent bâtiment
Sont exhortés très sérieusement
A craindre Dieu, garder soigneusement
Tous ses statuts et saints commandements,
Pour avec lui vivre éternellement,

* * *

Car la vie est au chemin de justice, et la voie du sentier d'icelle ne tend point à la mort. Prov. 12/18.

Digitized by Google

Pour ne pas allonger, je n'en citerai plus qu'une seule, la suivante :

Fais nous, mon Dieu, la grâce que dans cette loge terrestre, nous pensions toujours à notre demeure qui est aux cieux.

Au centre de la vallée s'élève le *temple*, vieil édifice construit dans le style romain ou lombard du X^me^ et du XI^me^ siècle, et qui a huit cents ans d'existence. Il est malheureusement inachevé, et il a subi des mutilations regrettables et des réparations peu intelligentes. Tel qu'il est cependant, il est encore fort beau, à l'intérieur surtout qui a un petit air cathédrale. Là ont retenti, pendant près de cinq siècles, les voix puissantes des moines du Prieuré chantant le *Te Deum laudamus*, ou le lugubre *De profundis*, ou le joyeux *Salve te regina*, jusqu'au 25 décembre 1555 où ils chantèrent pour la dernière fois l'hymne de Noël, *Gloria in altissinis Deo.* Ce jour là, ayant appris que le pays était échu à Berne, ils s'enfuirent. Dès-lors ce temple fut consacré au culte réformé. — Reportant ma pensée en arrière, je vois entrer depuis dans cette enceinte, par la porte dite encore aujourd'hui *du château,* non plus les prêtres, mais Monsieur le bailli, venant s'asseoir à son banc avec sa famille, patricien bernois ou hautain et sévère, ou paternel et doux. Des inscriptions funéraires sur marbre noir incrusté dans le mur rappellent la mémoire d'un Brandolf de Graffenried, 30^me^ bailli, mort en 1718 ; d'une Jeanne de Weiss, fille de Gabriel de Weiss, morte dans sa 12^me^ année, en 1657 ; d'une Elisabeth May, épouse d'un bailli, décédée en 1765. Ces personnes ont été ensevelies dans le temple. Sur le blanc des murs se détachent en lettres noires des passages de l'écriture sainte, remplaçant les chemins de la croix et les tableaux de saints ou de la Vierge Marie, qui pouvaient y être suspendus autrefois.

Digitized by Google

Ces sentences bibliques, restaurées il y a une quinzaine d'années, datent en fait de 1761, et sont dues au seigneur Bailli J.-R. Fischer qui avait fait à cette époque *réparer et blanchir le temple en dedans et dehors.* — Quatre cloches de dimensions diverses annoncent chaque dimanche l'heure du service divin, et, pendant la semaine, l'une d'entre elles sonne midi et 3 h. Quand je dis quatre, j'ai tort; faute de battant, j'allais dire de langue, la plus petite des quatre sœurs sonores, est depuis longtemps muette ; les trois autres carillonnent encore joyeusement et ont fort belle voix. Pourtant elles sont âgées, car, d'après les extraits de naissance que deux portent sur elles, l'on peut voir qu'elles sont nées vers 1455 et 1460 et qu'elles avaient pour parrain Johannes Cuendodi, Prieur de Rougemont. Et ce ne sont pas les plus vieilles; il y a en tout cas une sœur aînée. Sur l'une de ces cloches se lisent les mots suivants : *Rex gloriæ J. H. S. veni nobiscum pace,* „Roi de gloire, Jésus-Christ, viens à nous avec la paix."

Avant la nouvelle loi sur l'Etat civil, les mariages se célébraient au temple, à la cloche de midi ; quand celle-ci avait cessé de sonner, on donnait, les jours de bénédiction nuptiale, quelques coups de la plus petite des trois, qui s'appelait à cause de cela *la cloche des époux.*

Autour de l'église se trouve le cimetière où reposent nos pères,

> Jusqu'au jour où des morts perçant la voûte sombre,
> Une voix, dans le ciel les appelant sept fois,
> Ensemble éveillera ceux qui dorment à l'ombre
> De l'éternelle croix.
>
> Lamartine, Méditat.

Tout auprès est situé le *Château,* vaste construction carrée, surmontée d'une tour, ancienne résidence des baillis, et avant eux du Prieur, car avant d'être le Château,

Digitized by Google

c'était le Prieuré, la demeure du Prieur de Rougemont et de ses prêtres. En entrant on se trouve dans une cour intérieure qui pourrait bien avoir été le préau du cloître. Sur tout le pourtour, depuis le premier étage de larges corridors, percés de fenêtres, forment en même temps des galeries très-agréables pendant la saison chaude. Dans son beau temps ce devait être une habitation commode et confortable. — O vieilles murailles, si vous pouviez parler! Que de choses vous auriez à nous raconter! Sur les moines dont quelques uns ont été les bienfaiteurs du pays, dont d'autres étaient peut-être des âmes venant ensevelir dans la solitude de profondes douleurs, ou expier, selon la croyance du temps, de lourdes fautes, tandis qu'il y en avait sans doute qui vivaient joyeusement des redevances dûes par les serfs du Prieuré! Sur les baillis qui se sont succédé chez nous pendant l'espace de 243 ans, et dont le dernier a dû quitter le pays, comme les moines, d'un jour à l'autre, pour laisser entrer dans nos vallées la liberté qui y réclamait sa place, poussée par le souffle orageux, mais fécond de la Révolution française!

Il est déjà bien loin de nous le temps où Bridel, encore étudiant, passant par là, voyait entre l'église et le château, sur la Placette, toute la jeunesse du pays danser des rondes en présence du bailli et du pasteur qui prenaient part eux-mêmes à l'allégresse générale. Ainsi, dit-il, dans un très-court espace se trouvent rassemblés l'église, le presbytère, le lieu où se rend la justice, les tombeaux des ancêtres et la salle de bal de leurs descendants. (C. S. tome VIII, p. 304, IIe édit.)

Mais je ne veux pas m'attarder plus longtemps autour de l'antique temple et du non moins antique Prieuré, devenu demeure baillivale, et qui, il y a 2 ans seulement,

Digitized by Google

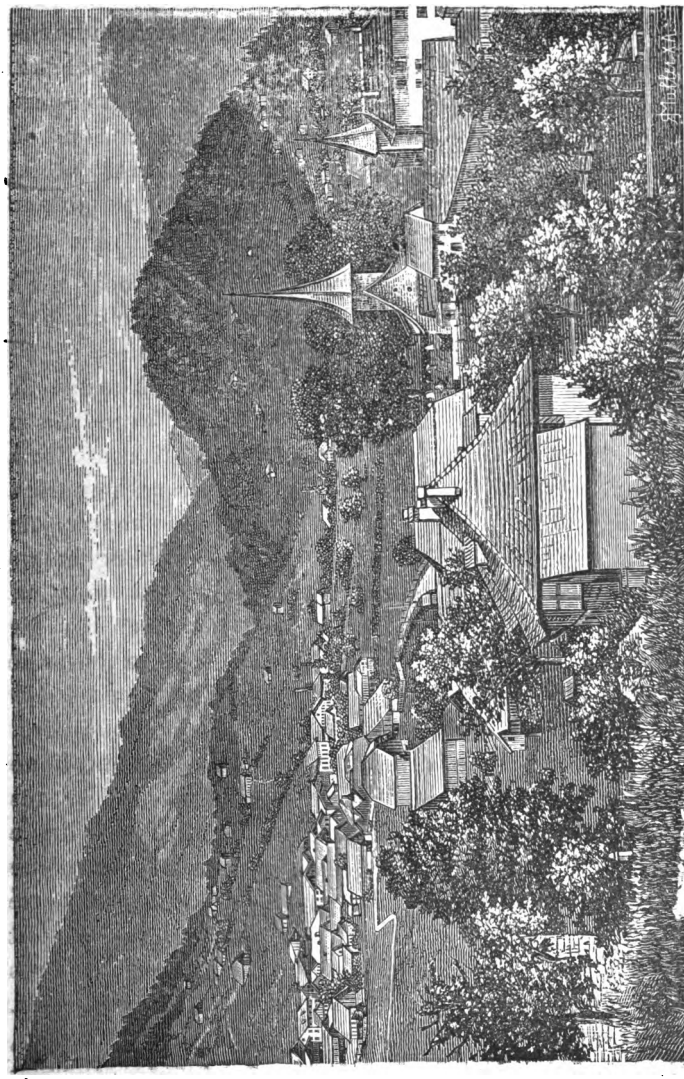

Kougemont.

Digitized by Google

ô vanité des grandeurs humaines! n'abritait que quelques braves maçons piémontais, venant y cuire leur traditionnelle polenta et y chercher le repos de la nuit. De la polenta, là où l'on fit sans doute tant de joyeux et abondants repas, là où des religieux firent peut-être bombance, là où le premier bailli ne put rester que deux ans, et fut rappelé à Berne à cause de son incommodité et pesanteur de corps!

Le village, presque entièrement construit en bois, est à quelques pas seulement plus haut, et se prolonge du côté des Allamands, où la route est bordée, de distance en distance, à droite et à gauche, de maisons; c'est à cause de cela que nos voisins de Gessenay appellent avec raison cette partie *le Langendorf* (le long village). Il remonte à l'époque de la colonisation du pays et est ainsi contemporain des deux édifices dont j'ai parlé, et que nous venons de quitter. Sans doute qu'avec les années des changements nombreux ont pu le transformer peut-être du tout au tout, de telle sorte que si ses habitants pouvaient revenir au monde, ils ne le reconnaîtraient plus. On a le temps de changer en 8 siècles! Mais en tout cas, il n'a jamais été détruit par le feu comme Château d'Œx et Rossinière. Puisse-t-il en être toujours ainsi!—C'est là ce qui explique son caractère d'ancienneté, et ce qui le fait différer des autres villages du district. Il est encore un véritable village de montagnes, en train, il est vrai, de s'agrandir et même de s'embellir; ainsi des magasins à la devanture toute moderne remplacent les boutiques et *boutiquettes* qui ont suffi longtemps à nos pères. Deux ou trois de ces dernières existent encore aujourd'hui, mais ne sont plus utilisées. Ce sont de simples petits appendices devant la maison, dans l'intérieur desquels l'on peut tout juste se tourner;

Digitized by Google

le soir, de solides volets, retenus par des barres et des crochets, garantissaient pendant la nuit la marchandise contre les voleurs. Il est encore un autre genre de construction caractéristique; elle ne se retrouve guère que dans l'Oberland et surtout dans le Haut-Valais, ce sont les *gourneis* (greniers), à porte ferrée et bien cadenassée, sans fenêtres, ou, s'il en existe, c'est une toute petite ouverture garnie encore de barreaux. On y serrait des vivres, du linge; les gens des *manches*, dont les habitations sont pour l'ordinaire plus petites que celles du bas de la vallée, y avaient leurs habits de rechange pour la messe et plus tard pour le prêche. Aujourd'hui plusieurs sont transformés en logements qui, comme on peut bien le penser, ne sont ni très-vastes, ni très-commodes.

Parmi les bâtiments qui pourraient mériter une mention, il faut citer la maison d'école, peu appropriée à sa destination actuelle, mais qui, lorsqu'elle n'était qu'une maison d'habitation, devait être la plus belle et la mieux distribuée de toutes celles du village. Elle date de 1701.

Quatre ans plus tard, vers la fin de 1705 et au commencement de 1706, l'orage abattit une grande quantité de bois dans la *Jœur des Asses* appartenant à la Commune de Rougemont. Le 26 janvier les préposés de la Commune, assemblés pour examiner la question de savoir à quoi l'on emploierait ce bois abattu, résolurent après mûre délibération et à l'unanimité, de bâtir une nouvelle maison communale, l'ancienne étant „ vieille, en très pauvre état et incapable de loger et recevoir des honnestes gens, et s'en allant de jour à autre en descadance.“ En 1709 déjà, dès la Saint-Michel (30 septembre) „on commença à y tenir taverne“. Elle dura ainsi jusqu'en 1874, époque où elle fut restaurée presque en entier ; aujourd'hui *maître An-*

Digitized by Google

thoine Amstutz l'entrepreneur et le premier *tavernier*, Jean Bœnsod, n'y reconnaîtraient pas, l'un son ouvrage, l'autre le bon logis à pied et à cheval où il fit sans doute ses affaires. On lit encore, mais avec quelque peine, sur l'un des côtés du bâtiment, l'inscription suivante : „Homme mortel, qui que tu sois, songe à ta vie et à tous tes faits. Conduis-toi bien dans ce logis et partout où tu iras. Dieu te conduit (conduise), car un jour il te faudra ou tôt ou tard rendre compte à Dieu sans aucun fard.“ Il est à regretter que l'on ait, lors de cette réparation, enlevé pour ne pas la replacer, l'enseigne sur laquelle était figurée une grue, armoiries de la Gruyère, et enlevé le cadran solaire sur lequel on lisait autour d'un soleil ces mots : „je luis pour tout le monde“ et au dessus : „mon ombre passe avec vitesse et ta fin approche avec rapidité, ô mortel.“

Si maintenant on sort du village pour continuer sa route, après avoir traversé les Allamands, on arrive à un nouveau ruisseau de Flendruz, plus connu sous les noms de *Griesbach* ou *ruisseau des Fenils*, formant, pendant presque tout son cours, la frontière entre Berne et Vaud. *Le Vanel*, situé de l'autre côté du torrent, est cependant encore vaudois. Il est à nous ce pan de mur, dernier reste du donjon du Vanel, élevé d'abord pour la protection des colons, mais qui devint dans la suite un nid de brigands, titrés qui plus est ; il est là pour attester la force du peuple lassé de subir le joug de ceux qui veulent s'imposer à lui par la force brutale et user de leur puissanee pour l'opprimer. Il y a 400 ans et plus que ce castel a été détruit ; une vieille muraille, que la main du temps attaque sans cesse, indique seule aujourd'hui avec quelques autres débris, la place où il s'élevait fièrement. Quand on visite ces lieux, il est impossible à l'esprit de ne pas se transpor-

Digitized by Google

Ruine du Vaud.

ter au temps où ce fort existait encore. On le reconstruit en pensée ; on le voit debout avec sa masse carrée, flanquée de tours aux quatre coins, ses logements, ses moyens de défense, ses souterrains, sa prison, ses murs d'enceinte, sa porte massive avec son pont-levis, ses fossés. Il apparaît animé par les personnes qu'il renferme, une famille, tout le train d'une maison de haut rang, de preux chevaliers, d'abord protecteurs des paisibles habitants de la

Digitized by Google

contrée. Malheur à qui viendrait les troubler dans leurs rustiques travaux ! L'étroit défilé est bien gardé, qui s'y aventurerait y trouverait la mort. On assiste au départ et au retour de la chasse, aux copieux festins où la joie ne tarde pas à devenir bruyante, aux longues soirées d'hiver passées en famille, accourcies par le travail, les récits et les chants, à l'arrivée d'un visiteur venant d'un autre château, de la Tour d'Œx, de Montsalvens, de Gruyère, à la réception qu'on lui fait, à la large hospitalité qui lui est offerte. Mais la scène change : Ces épaisses murailles n'abritent plus que de farouches oppresseurs du peuple.

Un jour cependant ce peuple se lève ; avec l'aide des Bernois il s'empare de ce donjon de malheur, et la rude main des montagnards, rendue encore plus forte et plus pesante par des colères longtemps retenues, s'abat sur lui pour le démanteler et le rendre désormais inoffensif. Oh ! quand on reporte sa pensée à cette époque, combien l'on est heureux d'appartenir à une patrie sans maîtres, ayant pour devise ces mots chers au cœur de l'homme : Patrie et Liberté ! De maîtres, puisse notre pays n'en avoir jamais ou plutôt jamais qu'un seul, Dieu !

Je ne m'arrêterai pas à faire une description quelque peu détaillée de notre vallée, ni à énumérer et à décrire toutes les promenades courtes et longues, que l'on peut y faire, et qui sont charmantes, ainsi que les excursions à tenter, telles que celles du Rubly, de la Dent de Combettaz, de la Grande-Combe, de Rodomont, de Cananéen, d'où l'on a des vues diverses, plus ou moins étendues, mais toutes fort belles. Qu'il me suffise de dire qu'en s'élevant quelque peu, de partout la contrée offre à l'œil du spectateur un beau tableau, soit des Bodemoz, soit de la Forclaz ou du Vanel. Qu'on se dirige du côté de la Perraille,

Digitized by Google

par exemple ; si, en montant, vous vous retournez, tout Rougemont est à vos pieds, le village, l'église et le château surtout, se présentent à vos yeux d'une manière admirable ; en face vous avez l'imposant Rubly, le Rocher pointu, le Rocher plat et le Rocher pourri, puissant et majestueux massif. Parvenu au faîte de la colline, un monde nouveau vous apparaît subitement : au fond une immense paroi de hauts rochers, ceux de Paray, plus près et devant vous le charmant vallon de la Manche. Au reste venez, avec les *promenades et excursions* de M. Schümperlin pour guide, parcourez et voyez. Je ne crains pas d'être démenti en affirmant que notre coin de terre a reçu sa bonne part des beautés de la nature, et je suis étonné qu'il ne soit pas plus fréquenté en été et qu'on ne vienne pas y faire un séjour de montagne.

Voici tantôt dix ans que j'habite cette partie du Pays-d'Enhaut et je la trouve encore et toujours un beau pays. Beau en toute saison ! Beau au printemps, lorsqu'il est revêtu des couleurs cantonales, déjà vert à *l'adroit*, tandis qu'il est encore blanc au *revers*, et que le soleil de mars et d'avril gonfle les ruisseaux, et leur rend la vie et le murmure, ainsi qu'à la Sarine longtemps engourdie et muette. Mille bruits dans la nature, depuis le bourdonnement de l'insecte et le chant de l'oiseau, jusqu'aux avalanches qui descendent des rochers en grondant, indiquent qu'elle se réveille du long sommeil de l'hiver. Oublierai-je la montée des vaches à la fin du mois de mai ? Quelle animation sur la grande route et sur les chemins qui conduisent aux pâturages ! Quels longs et joyeux beuglements les vaches poussent, contentes de sortir des étables pour respirer l'air pur des hauteurs et brouter l'herbe fraîche des monts ! Avec les sons des cloches, surtout ceux des

Digitized by Google

grosses *campânes* mises pour la circonstance, et les *lioba*, *lioba* des vachers, cela forme un concert qui n'est certainement pas à dédaigner. Mais ce que j'aime tout particulièrement, ce sont les derniers jours de mai et les premiers de juin, au moment où les troupeaux sont dans les *pâquiers* environnants. Le soir, à l'heure où les vaches s'encouragent, pour ainsi dire, à paître, c'est une véritable musique, pleine de charme et de mélancolie, indescriptible et qu'il faut entendre.—Beau pendant l'été, quand à quatre heures du matin le soleil éclaire déjà notre Rubly qu'il rougira des derniers feux, et en fera le *rubeus mons*, le mont rouge! Quelle activité dans la vallée! Debout à la pointe du jour, le faucheur aiguise sa faux et se met à l'ouvrage; plus tard les femmes viendront étaler au soleil l'herbe fraîchement coupée; tout le jour les faneurs sont à l'ouvrage, et la nuit seule chassera dans sa demeure le matinal travailleur. Là-haut, sur l'alpe verte, c'est la vie du chalet, tant de fois dépeinte, mais si souvent avec des couleurs fausses, et qui, si elle a ses charmes, a bien aussi ses peines, surtout pendant les nuits d'orage, quand, à tout instant, la montagne est comme éclairée *a giorno* par la lumière électrique d'un ciel en feu, quand le tonnerre fait entendre ses roulements que les parois des rochers répercutent pour les doubler et les tripler en force et en durée. Si le pâturage est *laid*, comme l'on dit, s'il a des endroits dangereux, s'il est bordé de précipices, comme en Dorenaz p. ex., les bergers ont une rude corvée avec le troupeau affolé par le gros temps. Toutefois, à part le danger que l'on court, soit nos maisons et nos chalets, soit nos vaches, surtout quand elles se réfugient sous d'énormes sapins, dont les uns sont capables d'en abriter jusqu'à 20, un orage dans nos vallées ne manque pas d'une redoutable beauté. —

Digitized by Google

Beau pays en automne encore ! Si à cette époque nous jouissons d'un ciel serein après la descente de la montagne, il y a des jours vraiment pleins de charme ; les prés retentissent du son des clochettes des troupeaux et remplissent la vallée d'une inexprimable harmonie. Les heures sombres de cette saison ont aussi leur caractère, grave, plein de sérieuses instructions. Quoi de plus instructif pour l'homme, trop enclin à oublier que sa destinée est de mourir, que la chute des feuilles, le vent plaintif, sorte de chant funèbre, la brièveté du jour, les prés et les pentes qui jaunissent, les cimes qui blanchissent, signes avant coureurs de la mort de la nature, s'apprêtant à descendre sur notre vallée pour la couvrir de son blanc suaire ? — Fort joli l'été de la Saint-Martin, lorsque nous en sommes favorisés, ce qui nous arrive assez fréquemment, tandis que la plaine est ordinairement ensevelie dans le brouillard. Le ciel est alors d'une remarquable sérénité, et c'est l'époque de l'année où, du haut de nos monts, la vue est de la plus grande pureté. Tout bruit a cessé, les travaux des champs sont terminés, les bestiaux sont rentrés dans les étables, le vent lui-même, dans un de ces jours sereins, se tait complètement, le silence est absolu, pour peu que l'on soit éloigné des habitations et des cours d'eau, et ce calme imposant jette l'âme dans une douce quiétude et de vagues rêveries. — Beau enfin en hiver, quand la neige tombe à gros flocons serrés, et recouvre le sol d'un blanc linceul sur lequel se détachent les noirs sapins à barbe blanche ! Que le lendemain soit sans nuages et les premiers rayons du soleil les argente, les dore, leur donne un aspect vraiment féérique ! Le soir, quand la lune se lève dans son plein, et vient ajouter sa clarté à l'éclatante blancheur de la neige parsemée

Digitized by Google

de milliers de brillantes petites étoiles, quand elle éclaire le Rubly, et y produit des effets de lumière et d'ombre que nul pinceau humain ne saurait rendre, le spectacle est vraiment ravissant. Mais voyez ces noirs nuages à l'horizon, c'est l'orage qui va fondre sur nous; le vent souffle avec violence, chasse devant lui la neige, frappe avec force contre nos demeures qui craquent et où l'on entend des bruits étranges, balance les sapins comme de simples roseaux, fait vibrer la forêt,

Chœur végétal, symphonie, orgue immense,
Qui darde au ciel d'innombrables tuyaux.

(P. DUPONT: les sapins.)

C'est encore beau, pourvu que l'on puisse regarder ce qui se passe au dehors à travers les fenêtres d'une chambre bien chauffée et que le pauvre en sa demeure ait du bois et du pain.

Oui beau, toujours beau!
O beau pays! Sois mes amours,
Toujours.

Il me reste maintenant à faire quelque peu d'histoire. Rougemont, le mot s'explique de lui-même, c'est le mont rouge ou le rouge mont. Le village et la contrée devraient ce nom à la cime du Rubly, mot derivé de *rubeus* rouge, la montagne en latin étant *mons*, on aurait ainsi *rubeus mons*, Rougemont. C'est l'étymologie adoptée par M. Hisely. „ A l'heure “, dit il, „ où la nuit vient envelopper la campagne de son voile funèbre, la cime du Rubly est encore éclairée: telle qu'un corps lumineux, elle renvoie ses reflets sur les prairies et les troupeaux qui semblent recevoir les baisers d'adieu du soleil couchant. Comme le Mont-Rose, le géant des montagnes gruyériennes est frappé des premiers rayons de l'aurore. Sept fois le

Digitized by Google

jour en hiver, on voit, derrière le Rubly le soleil paraître et disparaître tour-à-tour. C'est à ces phénomènes que cette montagne doit son nom."

Quel était l'aspect du pays avant d'être habité, quand et par qui l'a-t-il été? Tout autant de questions passablement difficiles, pour ne pas dire impossibles à résoudre. L'on a sans doute une tradition, mais la tradition n'est pas l'histoire et ne vaut pas des écrits authentiques. Quoi qu'il en soit, en voici la substance. Des chevaliers venus du Nord se fixent en un lieu qu'ils nomment Gruyère, et étendent leur domaine par des défrichements; mais ils ne franchissent pas un énorme amas de rochers entassés d'où sortait la Sarine; car par delà était un pays affreux, peuplé d'animaux malfaisants, et dont l'entrée était non seulement impraticable, mais encore gardée par un effroyable spectre. Un chevalier cependant sort un matin du château de Gruyère avec ses piqueurs et une troupe de pionniers. Après deux jours de travail on parvient au-delà du boulevard et l'on trouve une charmante vallée inhabitée, dont le chevalier prend possession et au centre de laquelle on élève une tour. Une colonie est fondée, on défriche, on s'avance, si bien qu'on arrive au ruisseau de Flendruz (celui des Fenils), et là on rencontre d'autres bergers parlant une autre langue. Quand on put se faire entendre, on convint que le torrent ferait limite. Plus tard des familles de la plaine, chassées par la guerre, furent recueillies par le chevalier et réunies aux premiers colons. Ainsi fut peuplée la vallée de la Sarine (v. Cons. suis. XIII^e^ vol. p. 269, II^e^ édit.).

Cette tradition est charmante, mais est-elle vraie? Pas toute et bien vague. Voici maintenant du vrai, renfermant cependant bien des points encore, et pour jamais proba-

Digitized by Google

blement dans l'obscurité. Je le tire d'une charte datant du dimanche de l'Octave de Pentecôte (sept jours après la fête) de l'an 1115, portant le sceau de Giraldus, évêque de Lausanne, vieille donc de 767 ans, et se trouvant encore aujourd'hui dans les archives de Rougemont. Elle est remise, sur sa demande à Christian, prieur de Rougemont, et rapelle une première donation faite 30 à 40 ans auparavant. Comme l'acte s'en était probablement perdu, le dit prieur se présente devant l'évêque pour en demander un nouveau, qui fut accordé, en présence du même comte de Gruyère qui avait été le premier donateur. Citer ce vieux document en entier, serait trop long, je n'en rapporterai que le principal :

„ Qu'il soit connu de tous les hommes tant absents que présents, que, sous le pontificat du seigneur pape Hildebrand (Grégoire VII), Henri étant roi (Henri IV, roi d'Allemagne) et l'évêque Burcardus tenant le siége de l'évêché de Lausanne, le comte Willermus, et sa femme Agathe, ainsi que leurs fils, de même que Uldricus, fils de l'oncle du comte, sa femme Berte et leurs fils, ont donné librement, avec tous les droits, sans restriction (sans rien retenir, *sine retentione*), le désert situé entre les deux ruisseaux appelés Flandru, à Dieu et à Saint-Pierre de l'Eglise de Cluny, et avec cette terre un homme du nom de Walter de castel. Dans ce lieu fut construite l'église du bienheureux Nicolas, confesseur de Christ, dont la digne mémoire est célébrée par les habitants de cet endroit. Ensuite le même comte, divinement inspiré, donna au dit lieu tout ce qu'il avait de dîmes, ou espérait d'avoir dès lors, au-delà de l'un des dits ruisseaux, dans cette partie qui fait limite du côté des Alemands (*contra alœmannos*). Puis le prédit Uldricus donna à la même église tout ce

Digitized by Google

qu'il possédait en dîmes dans cette vallée. Après cela son fils Hugo voulant partir pour Jérusalem, lui donna la moitié de l'église qui est appelée Oix. Ensuite quelques uns de divers endroits ayant entendu parler de la bonne conduite des habitants de ce lieu et désirant de participer à leurs prières et à leurs travaux, ont donné à Dieu et à Saint-Nicolas les dîmes qu'ils possédaient dans la même vallée d'Oix. "

Voilà l'essentiel. D'autres donateurs sont encore cités, ainsi Turinus et Hubertus, neveux du comte, Recho de Vilar, Redboldus de Manguens, Wilhelm de Corbières, Raimondus, fils du comte qui donna les vignes qu'il avait à Crissier et à Luins.

L'excommunication est prononcée contre tous ceux qui soustrairaient quelque chose des donations faites ou à faire, et qui inquiéteraient les serviteurs de Dieu en ce lieu là.

La charte, relue devant témoins, et munie du sceau de l'évêque, fut remise entre les mains du prieur; il regagna ses montagnes avec son précieux parchemin qui assurait au Prieuré de beaux revenus.

De cet écrit il appert que, bien qu'il soit appelé *heremus*, un désert, le pays est habité, puis qu'il est parlé de ses *incolæ* et de ses *habitantes*, que la contrée est délimitée, et qu'un nom est donné aux deux torrents, formant bornes, le même, il est vrai, qui pourrait bien être générique, et avoir servi à désigner primitivement tout torrent de certaines dimensions et rapidité; l'on peut penser, qu'avec les années et pour ne plus confondre, l'appellation *Flandru*, *Flindru*, ne fut plus réservée qu'à l'un d'entr'eux, et que l'autre fut désigné par le nom que la race allemande qui peuplait sa rive droite lui avait peut-être déjà donné, celui de *Griesbach* (de *gries*, gravier, *bach*, ruisseau)

Digitized by Google

Digitized by Google

si que la
. Dans la
ne — en
mez reco-
es diceux
es: Assa-
forte, en-
es, curtils,
nt, auprès
lait estre
eau actuel
emplace-
ve, et non
de cette
lle église
e prétend
t *capella*,
de petite
Vierge ou
mple, à la
nombre
lever une
t bâtir un
l un autel
genouiller
son hon-

habitants
que nous
ce mot
angile de
ptiste est

Digitized by Google

tandis que les colons romands l'appelèrent *Ruisseau des Fenils*. Il résulte du même écrit que la contrée de Gessenay actuel était elle aussi habitée. La tradition serait ainsi justifiée sur ce point. Pendant que des Gallo-Romains-Burgondes — car ceux qui colonisèrent notre pays participaient de ces trois races — pénétraient dans nos montagnes par l'ouest, du côté de l'est s'avançaient des défricheurs allémanes qui étaient déjà parvenus jusqu'au ruisseau, quand les premiers les rencontrèrent: de part et d'autre on s'arrête non plus pour s'avancer, mais s'élargir et s'étendre. Et il faut qu'à l'époque où nous reporte le document en question les travaux de défrichement soient déjà bien avancés, puisque la Mocausaz, le pâturage le plus reculé de la vallée de Vert-Champ était utilisée et qu'il est parlé de la montagne de Ruble (Reublo). En fait de colonisation, Château d'Œx était alors suffisamment peuplé pour avoir une église. Enfin, du moment que la donation a été faite du vivant de Grégoire VII, pape de 1073 –1085, et lorsque Burcardus était évêque de Lausanne — il le fut pendant 50 ans, de 1039 à 1089 — il faut placer la fondation du Prieuré et de l'église vers 1080. M^r^ Martignier, dans le dictionnaire historique et géographique, commet une erreur, lorsqu'il dit: „ Un prieuré avec une église, sous le vocable de Saint-Nicolas, ne tarda pas à s'élever à 30 min. du village actuel de Rougemont, non loin de la Sarine. On voit encore quelques vestiges de l'église". „ Le bâtiment du prieuré paraît avoir existé au hameau du Flendruz occidental. Là s'élève un bâtiment de 60 pieds de longueur..... Ce bâtiment est appelé *le Couvent* par les habitants de la contrée. " Où sont ces vestiges? Je ne les ai jamais vus. Qu'il y ait eu un couvent à Flendruz, c'est fort possible et même probable,

Digitized by Google

mais que ce soit là que le prieuré ait été bâti ainsi que la première église, c'est faux ! En voici la preuve. Dans la reconnaissance des droits de LL. EE. de Berne — en 1664 — on lit : „En outre confessent les prenommez recognoissants estre du Domaine et biens propriétaires diceux nos dits Souverains Seigneurs les choses suivantes : Assavoir premièrement le chasteau maison et tour forte, ensemble la grande grange, estables greniers, places, curtils, jardins et appartenances gesant au dit Rougemont, auprès du temple et cemitière du dit lieu, ou soulait estre (était) cy devant le dit prioré. " On le voit, le château actuel est bien l'ancien prieuré, ou du moins sur son emplacement, et l'église qui est auprès est bien la primitive, et non une construite en 1450 seulement. Si elle était de cette époque son style serait tout autre. D'ailleurs nulle église ou chapelle ne fut érigée à cette date, comme le prétend Mr Martignier. Ce qui l'a trompé, c'est le mot *capella*, auquel il ne faut pas donner dans ce cas le sens de petite église, mais qui désigne un autel consacré à la Vierge ou à un saint quelconque, et se trouvant dans le temple, à la croisée, ou tout autour. Ainsi quand un certain nombre de paysans de Rougemont veulent, vers 1511, élever une chapelle à Saint-Michel, ils n'entendent nullement bâtir un temple, mais bien ériger dans le temple paroissial un autel dédié à Saint-Michel devant lequel on viendra s'agenouiller pour prier ce saint, où l'on brûlera des cierges en son honneur, et qu'on décorera le jour de sa fête.

Et maintenant, s'il y a dans notre contrée des habitants au XIme siècle, et y il en a d'après ce vieil écrit que nous avons sous les yeux, que faut-il entendre par ce mot *heremus* désert? Il en est ici comme dans l'Evangile de Luc où le théâtre de la prédication de Jean Baptiste est

Digitized by Google

appelé un désert. Ni dans l'un, ni dans l'autre cas, il ne faut prendre ce mot à la lettre. L'évangéliste veut désigner par là une partie de la Judée qui était l'une des moins peuplées de la Palestine, et renfermait de vastes contrées laissées sans culture. C'étaient, dit Mr Reuss, des savanes (steppes, prairies, llanos) exploitées par des bergers nomades. Ne pourrait-on pas appliquer à la qualification qui nous occupe le même sens, et voir dans ce désert une contrée qui n'était encore que peu ou point habitée en hiver, mais pendant l'été seulement, sur les hauts pâturages, où le sapin ne croît plus, du moins pas assez pour boiser complètement la montagne, et n'être pas facilement extirpé? Le reste de la vallée aurait encore été en friche.[1]) Ou bien..... Mais pourquoi s'appesantir sur des questions insolubles, comme sur celle encore de Walter de castel? Habitait-il la contrée, comme le pense le doyen Bridel? Alors il s'y trouvait sans doute seul, car le château du Vanel, par lequel le même auteur explique le nom de *de castel*, n'existait pas selon toute probabilité, et il nous faut plaindre ce pauvre solitaire, dont la situation devait être fort dangereuse, et qui devait en tout cas fort s'ennuyer, n'ayant pas même pour passe-temps ce que les habitants actuels du pays affectionnent à un si haut degré, souvent, hélas! dès l'enfance, une bonne pipe, et l'herbe à Nicot, du A. N° 2.

Mais passons.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la prise de possession du désert eut lieu, et que, sous la direction et les ordres d'un prieur nommé Jean, les travaux de défrichement et de construction commencèrent par être poussés vivement.

[1]) Le mot latin *heremus* vient d'ailleurs du grec *érèmos* employé par Luc; les deux ont donc la même signification.

Digitized by Google

Le temple et le prieuré ne tardèrent pas à s'élever là où nous les voyons aujourd'hui, et les habitants purent venir dans la maison de Dieu offrir leurs adorations au Père céleste, au Christ crucifié, dont l'image se dressait au-dessus du maître autel, à la Vierge tenant entre ses bras l'enfant Jésus, et dont la statue se trouvait nécessairement dans quelque niche ou mieux sur une chapelle qui lui était dédiée; le 10 septembre, jour de Saint-Nicolas, patron de la contrée, était une journée de fête religieuse et de réjouissances, semblable aux *bénichons* de nos voisins et frères de la Gruyère fribourgeoise. Les colons qui pouvaient déjà habiter le pays, pendant une partie de l'année du moins, ceux que le prieur et ses moines purent amener avec eux, se bâtirent des demeures, sans doute, fort rustiques, à proximité de l'église d'abord, ce qui forma le village; puis à mesure que la population s'augmenta, et que l'on fit des conquêtes sur la forêt, les terrains marécageux, pierreux et mauvais, on s'éloigna de ce point central, et l'on construisit ces maisons disséminées, aujourd'hui si nombreuses.

Et maintenant, pour autant du moins que cela peut se faire en l'absence de données sûres et de documents précis sur ce sujet, essayons de donner une idée de la condition sociale de nos pères à cette époque reculée. Elle ne nous fera pas regretter le bon vieux temps. Tout le territoire appartenait au comte de Gruyère qui le donna à l'ordre de Cluny; un prieur vint s'y établir, prit ainsi la place du comte et devint, d'après l'acte de donation, le propriétaire du sol. Des concessions de terrains avaient déjà pu être faites à des individus moyennant certaines redevances et sous certaines conditions. Ces tenanciers, qui devaient défricher la terre, la cultiver ensuite, et payer au comte ce

Digitized by Google

qu'il pouvait exiger en souverain maître qu'il était, durent reconnaître le prieur pour leur seigneur. Ce dernier concéda lui aussi des lots de terre à ses hommes qu'il avait peut-être amenés avec lui, à d'autres qui purent venir s'établir dans la contrée et qui devinrent à leur tour des tenanciers et des abergataires.[1]) Tous étaient *mainmortables*, c'est-à-dire qu'aucun n'avait le droit de tester, ni de transmettre ce qu'il pouvait posséder en fait de meubles et d'immeubles, sinon en ligne directe, eût-il des frères, des sœurs, des neveux, des parents; tout ce qu'il laissait à sa mort devenait la propriété du prieuré. Si le défunt avait des enfants, donc des héritiers, le prieur avait encore le droit de meilleur catel, en vertu duquel il prenait à choix le meilleur des meubles de la maison et la plus belle vache de l'étable. Le peuple gémissait sous ce servage, et l'instinct de la liberté, inhérent au cœur de l'enfant des montagnes, et celui si naturel de la possession, parlaient toujours plus haut. De là des querelles fréquentes entre le prieur et les paysans, courbés sous le poids de ce que nous appellerions aujourd'hui les impôts ; de là des tentatives de s'affranchir de certaines prestations, redevances et charges, d'acquérir des droits et des libertés, non, hélas! la liberté, qui ne devait pas faire naturellement son apparitiondans nos montagnes,mais n'yvenir que par la puissance des baïonnettes étrangères. Avec le temps, grâce à leur vie laborieuse, à leur économie, à leurs opiniâtres réclamations, à des services rendus, à la libéralité, rare, il est vrai, d'un prieur, plus fréquente chez les comtes, grâce peut-être à la prodigalité de leurs maîtres, soit ecclésiastiques, soit séculiers, souvent courts d'argent, et

[1]) On appelait abergataires des personnes auxquelles un seigneur laïque ou ecclésiastique donnait de la terre contre une somme payée comptant, et une redevance annuelle.

Digitized by Google

devant, pour suffire à leurs dépenses, aliéner des terres à leurs paysans, moyennant de simples redevances annuelles, des corvées, des dîmes et des censes payables chaque année, ces tenanciers et ces abergataires améliorèrent peu-à-peu leur sort. Ainsi des droits sur les montagnes de Ruble, Comborsin (*comba ursini*, combe à l'ours), de Rodomont et des Closes leur furent octroyés, droits qui au fond consistaient en de lourdes obligations. En tout cas l'on voit par un acte de 1340 que les paroissiens de Rougemont forment déjà alors une communauté (*communitas*), et comptent pour quelque chose, puisqu'ils obtiennent qu'un *accord* soit fait entre eux et le prieur Nicolas Psaltier touchant les montagnes que je viens de nommer. Malgré cet accord, trop long à rappeler même en résumant, et qui d'ailleurs se retrouvera dans une *prononciation* faite par le comte de Gruyère, la désunion n'en subsista pas moins entre les parties. Les communiers se débattaient sous les énormes exigences de leur seigneur, cherchant à les amoindrir, regimbant surtout contre le droit de mainmorte, dont leurs voisins de Château d'Œx et de Gessenay étaient déjà affranchis, les premiers depuis 1388, les seconds depuis 1397. Ils jalousaient aussi les habitants de Flendruz. Ces derniers, relevant de Jehan de Gruere, Seigneur de Montservens, obtinrent par acte daté de la veille de l'Annonciation de Jésus-Christ (24 mars) de l'an 1337, moyennant 31 livres lausannoises, l'affranchissement de leurs propriétés, à la condition de reconnaître la suzeraineté et la juridiction du seigneur et de ses successeurs; dès lors, „ils possèderont," dit la traduction de l'acte, „ franchement, sans aucune cense, leurs prés de Champ, de la Mocausaz, les siernes, pasquiers et pasquerages, les forêts ou jœurs noires de ces montagnes, et toutes les terres du territoire de

Digitized by Google

Flendruz tant de çà que de là la Sarine.“ Quatre ans plus tard, le même Jehan de Gruere affranchit, pour 150 livres lausannoises, de toutes exactions, prestations et levées, les hommes de Flendruz et de Gerignoz et en général tous ceux se trouvant relever de sa châtellenie depuis le village de Château d'Œx jusqu'à celui de Rougemont. De là datent les *franchises de Flendruz*, que les Bernois respectèrent et qui firent que cette partie de la contrée prospéra plus facilement, et fut de tout temps plus dans l'aisance que le reste de la vallée.

Mais si les hommes du prieur en étaient à envier les habitants de là les ruisseaux de Flendruz et des Fenils, et même une partie de ceux se trouvant sur le même territoire qu'eux, s'ils luttaient pour conquérir les mêmes droits, le prieur, de son côté, ne voulait pas démordre de ses prétentions. De part et d'autre il fut enfin convenu qu'on en appellerait à l'arbitrage du comte François de Gruyère qui, le 8 janvier 1453, dans une première prononciation, donna tous les droits au couvent, au grand mécontentement des pauvres paysans réduits de nouveau, par décision de l'autorité souveraine, à subir le joug onéreux de leur prieur et de la main morte qui ne fut pas abolie. Il faut penser que les réclamations de la partie qui se trouvait lésée redoublèrent, puisque l'on recourut une seconde fois, et trois ans plus tard seulement, au jugement du même comte qui, le 3 janvier 1456, fit une *autre prononciation*, qui cancelait et cassait la précédente, et réglait le différend d'une manière définitive.

Cette dernière *prononciation* portait sur plusieurs points, dont voici les principaux.

En premier lieu, le Prieur de Rougemont peut choisir

Digitized by Google

pour son mestral[1]) qui il voudra, sans consulter les hommes de Rougemont.

Ceux-ci doivent chaque année, au printemps, deux journées ou corvées de charrue, pour chaque attelage ou charrue attelée de quatre bêtes de trait. On s'associait, deux, quatre ensemble, suivant les ressources de chacun pour faire ces corvées; et comme, pas plus autrefois qu'aujourd'hui, la charrue ne sillonnait les vertes prairies de Rougemont, cette redevance était payable et payée en argent, à raison de 3 sols laus. par corvée.

En troisième lieu le dit prieur doit percevoir chaque année aux montagnes de Ruble et Rodomont les *haultsièges accoutumés*[2]), c'est-à-dire, en commençant la veille de l'Assomption de la Vierge-Marie, soit la veille du 15 août, et pendant 6 jours et demi, les *fruits* qui se faisaient sur ces pâturages pendant ce laps de temps, revenaient au prieur.

Quant aux paysans qui voulaient garder leurs vaches laitières dans le bas, ils ne devaient, d'après ce dernier prononcé, payer ces mêmes haultsièges que pendant trois jours et quart, tandis qu'auparavant c'était aussi pendant six jours et demi.

Si quelques uns retenaient leurs bêtes dans leurs *siernes ou agêtes*, et ne les faisaient pas alper sur les hautes montagnes en question, ils n'étaient tenus au payement d'aucun haultsiège. Nouvelle amélioration, car jusqu'alors le

---

[1]) Le métral, mestral (mistralis) était dans le cas particulier, un homme chargé de veiller sur les intérêts du prieur. On pourrait peut-être rendre aujourd'hui ce mot par intendant

[2]) Haultsièges, plus tard onciège, occiège, mot difficile à expliquer. D'après l'orthographe primitive l'on pourrait entendre par là les fromages et autres produits du chalet fabriqués à une époque de l'été où les troupeaux paissent sur les plus hautes montagnes.

Digitized by Google

prieur prétendait avoir sur eux les mêmes droits. Ils n'étaient cependant pas libres de toujours garder tout leur bétail, pour échapper ainsi à l'impôt, ce n'était qu'en tant que Ruble et Rodomont avaient un nombre suffisant de vaches.

En revanche le seigneur prieur devait entretenir les chalets et les greniers, fournir les ustensiles nécessaires à la fabrication de fromage, procurer des maîtres capables et des domestiques, et envoyer annuellement aux gens du chalet une coupe de fèves (4 quarterons).

Enfin les hommes du prieur sont tenus de faire toutes les fois qu'ils en seront requis, la reconnaissance de leurs immeubles et redevances et de reconnaître que leurs possessions sont mouvantes, c. à d. relèvent, du Prieuré et de son prieur, et qu'ils doivent les censes, usages, tributs, tout ce contre quoi ils avaient reçu des terres ; mais comme la servitude de la mainmorte abaisse les hommes au lieu de réjouir leurs cœurs, ils en sont affranchis pour jamais et seront appelés francs et libres, comme les hommes d'Oyes, leurs voisins.

Cette décision du comte fut lue en sa présence, devant le prieur Jehan Cuendo de Grandson d'un côté, et les paysans de Rougemont de l'autre. Après lecture et acceptation des deux parts, on prêta serment de s'y conformer, le prieur en mettant sa main sur la poitrine, à la manière des religieux, les paroissiens en jurant sur les saints Evangiles.

Ce jugement est important par le fait surtout que la mainmorte était abolie, et qu'ainsi un grand pas était fait vers la liberté. Il est vrai que ce n'était pas sans frais ; car après avoir payé, en 1396, au comte Rodolphe, une somme de 480 florins d'or, pour être affranchis de la mainmorte

Digitized by Google

sur les biens meubles, les communiers de Rougemont durent encore s'engager à payer au prieur une indemnité de 800 livres lausannoises, soit 40 livres chaque année, intérêt de cette somme au prix de laquelle ils venaient de s'affranchir, et qu'ils payèrent intégralement six ans plus tard, en 1463. C'est le cas de dire avec M. Hisely: „ On ne peut se faire une idée juste de l'activité et de la richesse des habitants de la Gruyère, et particulièrement du Gessenay, qu'à la vue de certaines chartes où sont mentionnées les sommes considérables que ce peuple pasteur a payées à ses maîtres pour l'acquisition de nouveaux droits. L'histoire détaillée des vallons de la Gruyère est d'autant plus instructive qu'elle montre comment de simples colons se sont élevés du plus bas degré de l'échelle sociale à celle de propriétaires, et de celle-ci à la liberté; comment ces pâtres et ces paysans, marchant de conquête en conquête, ont fini par former des communes libres et florissantes. "

Quoiqu'il en soit, la paix régna dès lors entre le prieur et les habitants de la contrée, qui, pendant 100 ans encore, durent payer dîmes, laods (droit de succession), redevances diverses, faire les corvées règlementaires, et, outre les haultsièges, partager avec le prieur les produits de l'été en proportion de la quantité de lait donné par les vaches du couvent alpant sur les quatre grandes montagnes, où les porcs et les chevaux du prieur devaient être nourris gratis. A la Saint-Martin cette maison devait regorger de provisions de toutes sortes parmi lesquelles on devait surtout distinguer les gros et gras fromages de Ruble et de Rodomont et, pour étancher la soif qu'une telle abondance devait provoquer, l'on avait des vignes au soleil, des chevaux et des barils pour en aller chercher le jus précieux. En était-il de même pour vous, ô nos laborieux

Digitized by Google

ancêtres! Aviez-vous tous à la même époque de l'année, après avoir tant payé, de quoi voir arriver sans crainte l'hiver et ses rigueurs? Ah! l'histoire nous apprend ce à quoi vous étiez assujettis, mais pour ce que vous avez enduré, elle n'a pas eu d'écho. Avec l'année 1555 cependant, votre seigneur prieur dut quitter le pays, le jour de Noël, dans lequel les chrétiens célèbrent la venue du Rédempteur, et par lui leur affranchissement moral. Est-ce qu'avec ce jour s'est levé celui de votre affranchissement matériel, celui de la liberté, et nos monts ont-ils entendu vos cris joyeux d'hommes libres? Hélas! non, vous n'avez fait que changer de maître, et à la main déjà si lourde de l'église succéda la patte de l'ours.

En effet nous arrivons à la Réformation.

On sait que Michel, dernier comte de Gruyère vit ses états saisis par Berne et Fribourg, ses créanciers, en 1554. Ces deux villes gouvernèrent le comté indivisément une année entière jusqu'au 22 décembre 1555. Alors eut lieu le partage. Berne eut pour sa part Gessenay, Rougemont, Château d'Œx, et Rossinière. Fribourg eut la partie depuis la Tine. Le 25 décembre les moines et les prêtres, qui se trouvaient dans le Pays d'Enhaut, apprenant que cette contrée était échue au Canton réformé de Berne, prirent la fuite. Noble Hans Jacob de Watteville vint faire prêter serment de fidélité aux nouveaux sujets annexés à la grande république bernoise, et immédiatement la réforme leur fut imposée. Tous les objets servant à Rougemont au culte catholique furent brûlés auprès de l'église, qui fut ainsi „ répurgée de tout ce qui sert à l'idolâtrie. " Farel vint de Neuchâtel pour prêcher la nouvelle doctrine, Viret lui succéda, puis le ministre Jean de Haller, premier pasteur de Rougemont. Mais malgré

Digitized by Google

leurs efforts le nouveau culte rencontra des répugnances à peu près invincibles. Ruchat dit que les habitants se mutinèrent en quelques endroits. Ne pouvant entendre la messe chez eux, ils se rendaient clandestinement dans la partie du comté devenue fribourgeoise et demeurée catholique, pour y assister. Le temps et la force — la force de Berne! — finirent cependant par l'emporter sur l'attachement aux vieilles croyances.

Il s'agissait de gouverner le pays. Il fut érigé en bailliage administré par un bailli, dont le premier fut noble Hans Rodolphe de Graffenried et le dernier, Monsieur de Tavel. Ce fut sous le 4me, Hans d'Erlach et entre 1569 à 1578, que le prieuré fut transformé en château servant de résidence au bailli. Réparé en 1658, puis en 1756, au moment où il était de nouveau prêt à être habité, il fut fortement endommagé par un incendie, le vendredi 30 septembre 1757, vers les 5 heures du matin; mais, déjà aux environs de Noël 1758, il était en état de recevoir dans ses murs la famille baillivale et en 1759 toutes les réparations, tant au dehors qu'au dedans, se trouvaient entièrement terminées.

En prenant possession du pays, les Bernois s'emparèrent des droits du prieur, et, d'après une reconnaissance faite par les paysans et communiers de Rougemont, l'on voit que ces derniers reconnaissent la souveraineté de Berne et sa juridiction, s'engagent à payer les laods au septième denier, ceux de Flendruz exceptés, déclarent que les charrières et cours d'eau appartiennent à leurs souverains seigneurs, ainsi que „ les treuves des choses perdues, et semblablement les bêtes désperdues “, qui ne seraient pas reconnues au bout de six semaines par leur légitime propriétaire. De plus ils payent à LL. EE. les „ diesmes de

Digitized by Google

Digitized by Google

ce, ou guerroyer dans les Grisons et mourir
no, ou au Piémont combattre l'Espagnol, et
r, en fait de gloire, la *maladie piémontaise*
618. Nos soldats furent même obligés en 1755,
ontre des frères, les sujets d'Uri révoltés contre
in; deux compagnies, levées dans les quatre
du bailliage, partirent au mois de mai; elles
res, heureusement! du sang d'hommes qui
utre tort que celui d'aspirer à la liberté et à

e temps l'on travaillait au pied du Rubly à ces
cependant pénibles conquêtes, poursuivies déjà
urs et qui tendaient toujours, à force de tra-
bérer de telle ou telle charge, pour acquérir
En 1672 un pas important fut fait, c'est l'aber-
montagnes de Rodomont et de Ruble avec
„moyennant la somme de 800 florins (480 fr.)
irecte, annuelle, perpétuelle et rédimable, ren-
yable en argent annuellement au châsteau, à
ell. " Les haultsièges étaient par là abolis. Il
ssement défendu de partager ces montagnes, ou
udre. Les abergataires devaient maintenir les
les chaudières, tout ce qui était nécessaire, payer
s et les serviteurs, veiller avec soin sur les forêts,
ger, les aménager et les reboiser. Les baillis
droit d'y faire couper „pour le service du châs-
s de besoing".
eulement après la révolution de 1798 que ces
fertiles montagnes devinrent propriété com-

otre bailliage le gouvernement bernois ne fut pas
ec, pour cause d'ailleurs, que dans le Pays de

Digitized by Google

graines, légumes, chanvre et lin, de onzé un , le diesme des nascents " dont ils furent affranchis en 1680. En outre ils confessent devoir les usages et focages, les corvées de charrue, les haultsièges annuels de six jours et demi à percevoir en Ruble et en Rodomont, avec la faculté pour le bailli de pouvoir y mettre alper ses vaches, et d'en „ tirer le fruit sur la mesure, comme les paysans ". Plusieurs pâturages situés à la Raye, à la Rute, le chasteau, granges, curtils, grand pré et appartenances, la maison, verger, curtil et appartenances du Sieur Ministre de Rougemont " sont reconnus être la propriété de Berne.

Par ce bref résumé l'on peut voir que cette ville se mit purement et simplement en lieu et place du prieur. Comme sous ce dernier, des réclamations furent tentées. Ainsi, se fondant sur un acte de 1341, les gens de l'endroit prétendaient être francs des focages (impôt par feu). En haut lieu on ne l'entendit pas de cette oreille, et tous les ménages qui n'étaient pas indivis, mais vivaient „ à divers pans" et faisaient „ divers feux ", durent payer ces focages, alors même que ces feux seraient faits sous une même cheminée. Etaient exceptés ceux de Flendruz, les familles Cottier, Duperrex, Michet, Rayrod et onze maisons du village.

En suivant maintenant une chronique manuscrite, j'y vois que notre histoire est celle de toute paisible peuplade alpestre, c'est-à-dire un tissu de bons et de mauvais jours. Il y a des années fertiles, comme en 1608, où le pot de vin coûtait un sol, et des années stériles, comme en 1587, où il y eut une grande famine. Des pestes désolèrent aussi notre contrée, ainsi en 1579, et surtout en 1612; pendant cette année 2500 personnes moururent dans le bailliage. Des bruits de guerre parvinrent jusque dans nos vallées, que des hommes quittèrent pour aller ou au service des

Digitized by Google

rois de France, ou guerroyer dans les Grisons et mourir devant Tirano, ou au Piémont combattre l'Espagnol, et en rapporter, en fait de gloire, la *maladie piémontaise* en 1617 et 1618. Nos soldats furent même obligés en 1755, de marcher contre des frères, les sujets d'Uri révoltés contre leur Souverain; deux compagnies, levées dans les quatre châtellenies du bailliage, partirent au mois de mai; elles revinrent pures, heureusement! du sang d'hommes qui n'avaient d'autre tort que celui d'aspirer à la liberté et à l'égalité.

Pendant ce temps l'on travaillait au pied du Rubly à ces pacifiques et cependant pénibles conquêtes, poursuivies déjà sous les prieurs et qui tendaient toujours, à force de travail, à se libérer de telle ou telle charge, pour acquérir des droits. En 1672 un pas important fut fait, c'est l'abergement des montagnes de Rodomont et de Ruble avec Comborsin, „moyennant la somme de 800 florins (480 fr.) de cense directe, annuelle, perpétuelle et rédimable, rendable et payable en argent annuellement au châsteau, à la Saint-Gall. " Les haultsièges étaient par là abolis. Il était expressement défendu de partager ces montagnes, ou de les vendre. Les abergataires devaient maintenir les bâtiments, les chaudières, tout ce qui était nécessaire, payer les maîtres et les serviteurs, veiller avec soin sur les forêts, les ménager, les aménager et les reboiser. Les baillis avaient le droit d'y faire couper „pour le service du châsteau en cas de besoing".

Ce fut seulement après la révolution de 1798 que ces belles et fertiles montagnes devinrent propriété communale.

Dans notre bailliage le gouvernement bernois ne fut pas aussi rapace, pour cause d'ailleurs, que dans le Pays de

Digitized by Google

Vaud, surtout dans le vignoble, qu'il suça au propre et au figuré.

LL. EE. eurent à cœur par exemple, de voir régner les bonnes mœurs, et édictèrent dans ce but des lois sévères. Mais ni la loi ni les lois ne peuvent anéantir le mal et régénérer le cœur humain; preuve en soit le Manuel consistorial, c'est-à-dire les procès-verbaux du Consistoire ou Tribunal des mœurs. Hélas! si notre peuple est aujourd'hui obligé de dire avec le prophète Elie: *Je ne suis pas meilleur que mes pères* (II Rois 19. 4), nos pères n'étaient guère meilleurs que nous. O progrès moral, quelle n'est pas ton attristante lenteur!

Des écoles furent ouvertes. En 1665 il est décidé en Conseil de Commune que celle du village sera tenue toute l'année, et que le salaire du régent sera 50 écus petits (150 ff). En 1775 les traitements des autres maîtres d'école sont fixés comme suit: le regent du Crêt recevra 20 écus, celui de la petite école temporaire 20 écus (60 fr.), et celui de la Manche 14 écus (42 fr. ! !). Jusque alors chaque enfant devait apporter le matin une bûche (tzanton) pour le chauffage de la salle d'école et du logement du maitre; dorénavant la commune fournira le bois nécessaire.

Plusieurs baillis sont cités pour leur bonté et la manière paternelle avec laquelle ils administrèrent le pays.

L'un d'eux, Mr Jean Fischer, travailla même à l'amélioration du chant sacré; il fit construire dans le temple une galerie, qui s'appela *la louye di trompêtarès*, et dans laquelle prirent place, depuis le 9 mars 1704, des trompettes chargés d'accompagner le chant des Psaumes.

Touchant Mr Sigismond Wagner (1749 à 1755), il n'y a que des éloges, et le chroniqueur appelle sur lui et les

Digitized by Google

siens toutes les bénédictions du ciel: *Illi Deus benedicat et familiæ in æternum. Amen.*

Sous la préfecture de Mr J.-R. Fischer on obtient „ par son gracieux canal plusieurs choses à l'avantage de MM. les ministres du bailliage, et en particulier à l'avantage de Rougemont, à savoir la bâtisse de la nouvelle cure avec augmentation de terrain aux environs, à la place de l'ancienne cure, située dans le village, pas loin et un peu au couchant à bise de la Maison de Commune. " Les fondements en furent posés le 2 avril 1459. „ On a mis un billet pour mémoire à la prostérité, renfermé dans une pierre au fond des fondements du côté méridional et occidental de la dite cure." Elle fut achevée vers la fin de 1760; le 30 octobre le pasteur J.-D. Rod commença d'y loger.

Citons encore Charles Victor de Bonstetten, écrivain renommé, homme d'une grande bienveillance, ami de Jean de Muller, historien de la Suisse, qui lui rendit visite, et fut ainsi l'hôte du Château de Rougemont.

Mais voici la Révolution vaudoise du 24 janvier 1798. Ce mouvement politique n'excita chez nous aucun enthousiasme, bien au contraire, et quand la République de Berne attaquée par les armées françaises et les troupes vaudoises, se mit sur la défensive, elle trouva en pays romand des sujets fidèles et dévoués, aux deux extrémités, au Pays-d'Enhaut et à Sainte-Croix, preuve que dans les pays de montagne son gouvernement était loin d'être abhorré. Le peuple fut armé, et s'arma volontiers; c'est fort probablement de cette époque que datent des obus de deux qui se trouvent encore aujourd'hui dans le galetas de la Maison de Commune. Rougemont devint le quartier général du colonel Tscharner qui avait pour mission d'envahir

Digitized by Google

la vallée d'Aigle, d'occuper Vevey et de menacer Lausanne. Mais Berne capitula le 5 mars, les troupes bernoises se retirèrent, avec elles le bailli, et, le 7 du même mois, le drapeau rouge et noir, dit Verdeil, flotta pour la dernière fois dans le Pays-d'Enhaut qui, se voyant abandonné par ses maîtres, adhéra forcément au nouvel ordre de choses, et devint partie intégrante du canton du Léman, aujourd'hui

Canton de Vaud
Si beau!

dont notre commune suivit dès lors les destinées.

Le château fut déclaré propriété nationale, et une partie de sa façade orientale fut piquetée de façon à en faire disparaître l'image de l'Ours qui y était empreinte depuis plus de 200 ans.

Et maintenant, parvenu à ce point de mon travail, il ne me reste qu'à poser ma plume. Je ne le ferai pas sans appliquer au Pays-d'Enhaut ces vers du chantre de l'Helvétie et de ses montagnes, en demandant au ciel leur réalisation :

Si le rocher qui borne tes campagnes
Réduit ta part du lot universel,
Tu peux encore, ô terre des montagnes!
Grandir, grandir, mais du côté du ciel!

J. Olivier.

E. Bovon, pasteur.

Digitized by Google

ROSSINIÈRE-CUVES.

ROSSINIÈRE.

Le territoire qui porte ce nom, fait partie de la longue vallée du Pays-d'Enhaut et la termine au S.-O. Limité à l'E. et au S. par Château d'Œx, à l'O. et au N. par le canton de Fribourg, il se trouve resserré dans la grande coupure que s'est creusée la Sarine au travers de la chaîne de Cray. Cette vallée, assez étroite, occupe une longueur d'environ 6 k^{m} et se compose de deux bassins: ceux de Rossinière et de Cuves, dont les bords portent au N. les sommités principales de Cray, l'Aiguille du Chévrier, celle de Culan; au midi, Corjon, Planachaux et Beauregard.

Elle est fermée au S.-O. par le défilé de la Tine, à l'E. par celui de la Chaudanne. A l'entrée de ce dernier, nous quittons la grande route et, traversant la Sarine sur un pont en bois, appelé „pont Bornand", nous nous trouvons sur le territoire de Rossinière. Un chemin de troisième classe qui longe la rivière à sa droite, nous mènera, en 15 min., au bourg de Rossinière. Sur son parcours, nous admirerons, à quelques pas du pont, la belle source de la Chaudanne aux ondes toujours claires et fraîches; la route, qui monte assez rapidement, nous laisse apercevoir un paysage qui va s'élargissant et après avoir traversé le ruisseau de la Frasse, nous arrivons devant la cour de la maison

Digitized by Google

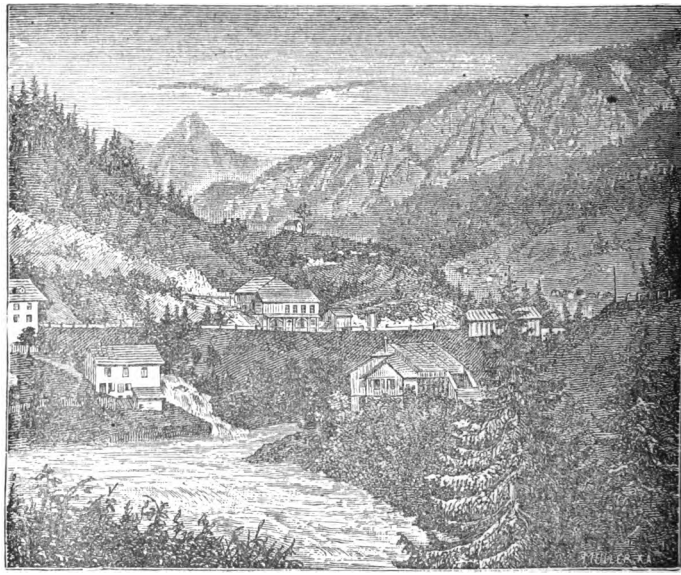

La Chaudanne.

Henchoz, vaste bâtiment en bois et percé de 113 fenêtres; il sert actuellement d'hôtel-pension, sous le nom de „Grand Chalet de Rossinière". Il héberge, dans la belle saison, une foule de touristes, venus des contrées les plus éloignées, passer dans ce petit vallon des jours calmes et paisibles.

Sur les façades nord et sud de ce bâtiment nous lisons de nombreuses inscriptions. Elles nous apprennent qu'il fut édifié en 1754 par Jean David Henchoz, moderne curial de Rossinière; suivent les noms des constructeurs et plus loin cette belle prière;

Digitized by Google

Veuille, ô Dieu, répandre ta bénédiction sur cette maison, sur celui qui en est aujourd'hui possesseur et sur ceux qui le seront dans la suite; inspire toujours dans leur cœur la crainte de ton nom et l'amour de leurs frères, ensorte que, se conduisant sans cesse, comme de véritables chrétiens en ta sainte présence, tu puisse les regarder comme tes enfants; et, quant ils auront fini leur carrière ici-bas dans ces demeures terrestres et périssables, veuille les recevoir dans tes tabernacles éternels.

Enfin les pensées suivantes :

Que l'homme connaît peu la mort qu'il appréhende,
Quand il dit qu'elle le surprend.
Elle naît avec lui, sans cesse lui demande
Un tribut dont, en vain, son orgueil se défend.
Il commence à mourir longtemps avant qu'il meure,
Il périt en détail imperceptiblement.
Le nom de mort qu'il donne à notre dernière heure
N'en est que l'accomplissement.
Mortel que ton orgueil est ridicule et vain,
Les vers s'engraisseront dessus ta chair pourrie;
Fais bien aujourd'hui, sans attendre à demain,
Car, qui peut s'assurer d'être demain en vie.

* * *

L'homme conduit par ses caprices,
Semble oublier dans les délices,
Que le ciel a borné ses jours;
Plein du doux poison qui l'enivre,
Il s'embarrasse autant de vivre
Que s'il devait vivre toujours.
Faisons donc un meilleur usage
D'un trésor qui nous vient des cieux.
Le temps est court, qu'on le ménage,
Tous ses moments sont précieux.

* * *

Que la vertu, que la sagesse
Occupe ton âme sans cesse.

* * *

Digitized by Google

De tout vice fuyons l'écueil,
Que notre esprit souvent médite
Combien la distance est petite
Du berceau jusques au cercueil.

* * *

Si tout notre destin se bornait à ce monde
Qui pourrait réputer pour bonheur d'être né ?
Est-il être vivant sur la terre ou dans l'onde,
Qui ne fût au-dessus de l'homme infortuné ?
Mais si pour rendre une âme à jamais bienheureuse
Le terrestre voyage est l'unique moyen,
Que sa condition soit encore plus affreuse,
Le prix qui brille au bout l'en dédommage bien.

* * *

Espoir si consolant d'une meilleure vie,
De vos divins attraits venez remplir mon cœur,
Que des œuvres, ma foi soutenue et suivie,
De mon âme au plus tôt bannisse la tiédeur.
Quelque soit le grand but du créateur des hommes.
Adorons en silence un secret si profond;
Lui seul sait la raison de tout ce que nous sommes,
Mais d'un bonheur futur sa raison nous répond.

* * *

Ne croyez point, amis, trouver dans mon langage
De la mélancolie un ténébreux accès ;
Non, grâce au ciel, l'esprit libre d'un tel nuage,
Envisage la vie et le décès.
De ces réflexions salutaire amertume
Je vois naître de vous une douce gaîté,
Et tandis que le temps me mine et me consume,
Vous serez le soutien de ma fragilité.

* * *

Digitized by Google

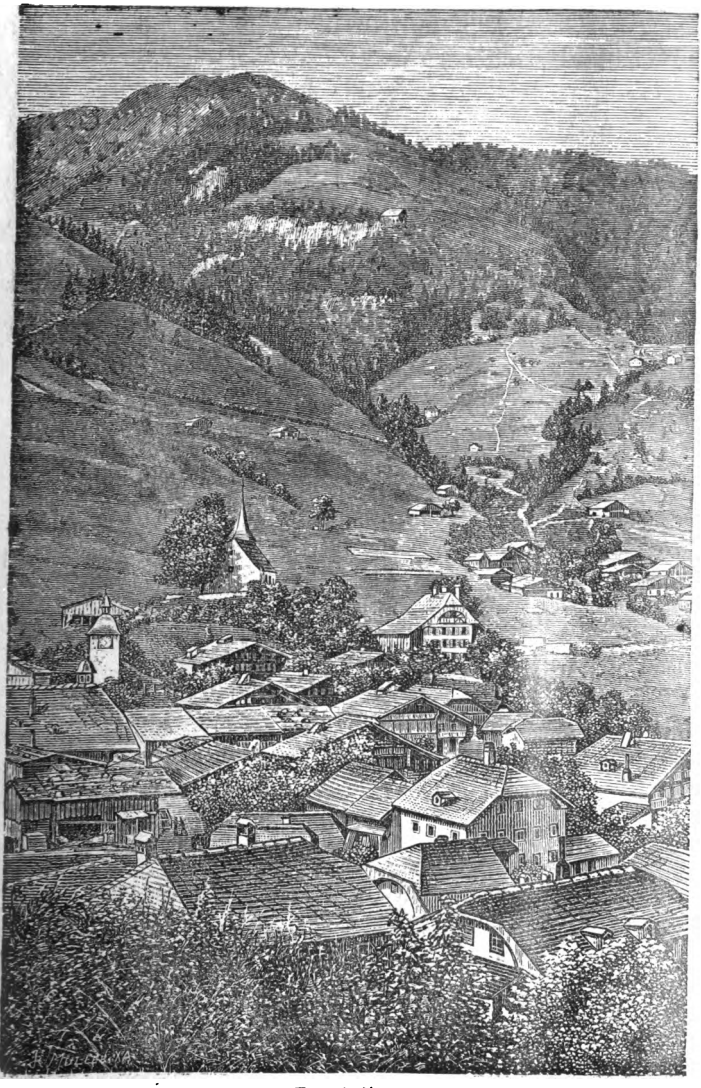

Rossinière.

Digitized by Google

Au dessous et à quelques pas de cet hôtel, nous voyons, au bord du torrent, le hameau du Borjoz privé pendant trois mois de l'hiver des bienfaisants rayons du soleil.

Le village de Rossinière, à une altitude de 950 mètres au dessus de la mer, occupe le centre du bassin; il est pittoresquement bâti au pied du mont de Cray.

Vers 780 il portait le nom de *Ransonery*, au 13me siècle celui de *Rassonière*; au 16me *Rossonière* et au 17me *Rossinière*, nom qu'il porte encore actuellement. Il est bâti très irrégulièrement, comme la plupart des villages de nos Alpes, chaque propriétaire de bâtiments ayant recherché ses aises et ses convenances, plutôt que de payer un léger tribut au bon goût et à la régularité. Nous mentionnerons en passant „l'Hôtel de Ville" grand bâtiment dont le toit est surmonté d'un clocheton. Un peu plus haut, une tour carrée, assez élevée, abrite sous son toit l'horloge communale.

L'église paroissiale, bâtie sur une éminence, domine le village; elle a subi à travers le cours des âges, diverses transformations. Les moines du prieuré de Rougemont établirent à Rossinière une petite chapelle dédiée à Sainte Clotilde; ayant dû être abandonnée, vu son exiguité, une église fut édifiée en lieu et place de cette chapelle, mais elle ne nous est pas parvenue intacte.

Un manuscrit de Jean Pierre Secrétan nous apprend comment une partie du temple fut anéanti le 19 janvier 1643.

Nous laissons la parole à notre chroniqueur:

Le dimanche, 19me jour de janvier 1643, environ les 10 h. du matin, pendant le prèche, il s'éleva un si furieux et violent orage que les murailles du temple de ce lieu en furent toutes écroulées, ébranlées et fendues. Le toit du temple,

Digitized by Google

totalement emporté, et le plancher dessus enfoncé dans le temple sur les bancs où étaient assises les personnes, sans qu'aucunes aient été blessées, ni endommagées, moins encore écrasées par la faveur indicible et Providence singulière de Dieu. Encore que, selon l'apparence humaine, il semblait que tout le peuple devait demeurer écrasé et accablé sous les ruines tombantes. Etant par cet orage, tombée la maison de Dieu en une lamentable désolation, plusieurs édifices et pruniers abattus; les maisons et granges presque toutes découvertes et en partie gâtées. En somme chacun réduit par cet orage en une extrême désolation et frayeur ; lequel orage dura soufflant impétueusement et violemment, presque sans interruption, l'espace de deux jours et de deux nuits entières.

Par ce même orage, fut aussi abattu la pyramide ou l'aiguille du clocher de Château d'Œx et emporté jusqu'à l'assise des cloches; le toit du dit emporté avec d'autres bâtiments gâtés.

Cette même année, le temple fut rebâti et agrandi d'un tiers, excepté le chœur et le clocher qui n'avaient pas subi d'avaries.

En 1680, un nouvel orage fondit sur nos contrées; le pommeau et la croix du temple furent emportés; ensuite des dégâts occasionnés par cet ouragan, le clocher fut exhaussé et c'est dans cet état qu'il nous est parvenu. La chair et l'abat-voix furent construits par les soins du pasteur Jean Pierre Secrétan.

Autour de l'église se trouve le cimetière; les divers monuments funèbres que l'affection a placés sur la dépouille d'êtres chéris nous montrent que plus d'un étranger n'a trouvé qu'une tombe aux lieux où il avait espéré recouvrir la santé et le bonheur domestique. Mais quittons ces tristes pensées et élevons nos yeux vers la riante na-

Digitized by Google

ture qui se déroule à nos yeux. A nos pieds, le village se montre en entier, et nous sommes étonnés de voir qu'il se compose de deux parties bien distinctes. Nous verrons sous peu d'où provient cette différence.

Rossinière comme Château d'Œx a passé trois fois par le feu.

Le 19 avril 1600 (d'après un ancien document qui se trouve aux archives) un incendie consuma 10 maisons, 11 granges et 8 greniers.

Le 24 octobre 1776, un second incendie réduisit en cendres 10 maisons et 5 granges. Le dommage fut évalué à 25,410 florins, soit 15,000 fr. de notre monnaie.

Enfin l'incendie du 11 janvier 1855 a détruit, en peu d'heures, 18 maisons et 6 granges, causant aussi un dommage de 20,000 fr. C'est sur ces ruines que se sont élevées les diverses maisons en pierre qui occupent la partie sud du village et qui portent le nom de „Bas du village". Quelques unes sont adossées à un petit mamelon ou „Crêt" sur lequel se trouvait, au temps des comtes de Gruyère, un donjon ou plutôt une tour dont il est fait mention dans des chartes de 1380 et de 1518. Sur ses ruines s'est élevé une sorte de belvédère.

Le presbytère, voisin de l'église, rappelle le pasteur Henchoz (1754 à 1842); ce vénérable patriarche fut, pendant 53 ans, le digne et paternel conducteur de la paroisse de Rossinière; il enseigna à ses paroissiens la piété et les arts utiles; c'est à lui que nous sommes redevables de l'introduction du tressage de la paille, source de revenus pour un grand nombre de personnes peu aisées.

Entre la cure et l'église, un grand bâtiment est en voie de construction et servira à recevoir les écoles

Digitized by Google

communales; il remplace un modeste collège en bois qui a été détruit par un incendie le 16 février 1881.

Non loin du village, nous remarquons le hameau de la Frasse, échelonné sur le bord du ruisseau de ce nom; il se compose d'une suite de jolies maisons en bois situées dans une position des plus agréables.

Les pentes de Cray sont en grande partie occupées par les pâturages communaux, coupés par des lisières de sapins et de noisetiers entre lesquelles paissent, en été, de nombreux troupeaux; çà et là, on rencontre quelques prairies cultivées avec des maisons groupées ou solitaires.

Entre les sommités de Cray et de l'Aiguille du Chévrier, l'arête principale présente un affaissement, supportant plusieurs petites dents qui ont reçu le nom de „Becquettes“ et dont le passage de l'une à l'autre n'est pas sans présenter quelque danger. A leurs pieds se trouve la gorge sauvage des „Chevalets derrière“ d'où part un petit vallon latéral qui se termine au Champfahy et dans lequel coule le ruisseau de la Frasse.

Cette gorge dont la solitude n'est troublée une bonne partie de l'année que par le bruit des avalanches ou des pierres délitées par la pluie ou le dégel, se peuple d'êtres vivants pendant 3 mois de l'été. Un troupeau de chèvres, sous la conduite d'un jeune pâtre, y élit domicile; deux chétives cases leur servent d'abri. De ces dernières, un chemin très étroit nous conduit à travers des pentes fortement inclinées, et qu'on appelle „prés maigres“; ils sont partagés en divers compartiments par des raies naturelles servant de conducteurs aux neiges qui se détachent du sol. Ces prés couverts d'une herbe fine, tendre et aromatique sont inaccessibles au bétail, aussi n'est-ce qu'au prix de beaucoup de fatigues et de dangers que l'homme peut

Digitized by Google

en tirer parti. Celui-ci, les souliers armés de forts crampons, promène partout sa faux, et dès que l'herbe qu'il vient d'abattre, est sèche, il la transporte sur son dos et la dépose sur la croupe de la montagne, dans de petites granges construites à cet effet.

Le lieu, où sont ces petits bâtiments, s'appelle „les Fenils". Au dessous de ces derniers se trouve la belle forêt du „Dévens". Plus loin, sur un petit plateau nous voyons Planarancy, d'où l'on jouit d'un très beau coup d'œil sur toute la vallée du Pays-d'Enhaut. Ce bâtiment et celui du Mont situé vis-à-vis sont les plus élevés de la localité qui soient habités toute l'année.

Sur la rive gauche de la Sarine, le chaînon qui s'élève, parallèlement à la rivière, de la Chaudanne à Planachaux, nous présente un flanc très abrupt et sur lequel se trouvent de grandes forêts, source de revenus pour la commune, et quelques pâturages. Parmi ces derniers, nous indiquerons: la Siernettaz, les Foillys; plus haut, au pied de Planachaux, les Chamufins. En 1861, après une abondante chute de neige, il se formà sur cette montagne une avalanche poudreuse ou *arein* qui déracina quantité de sapins, rasa une grange, et sema sur les prairies une masse de bois, de pierres et de terre. Heureusement que ce fait ne s'est pas renouvelé; mais par mesure de précaution, les propriétaires ont pourvu leurs bâtiments de forts travaux en maçonnerie de forme triangulaire, non point destinés à arrêter l'avalanche, mais à l'affaiblir en la divisant.

Sur la croupe arrondie qui se détache de Beauregard, nous trouvons les Cottards.

* * *

Digitized by Google

Les *occupations* des habitants de Rossinière et Cuves sont principalement le tressage des pailles pour les femmes; depuis quelques années, vu le prix peu remunérateur de ce travail, cette occupation a fait place à la couture. Les travaux d'agrément au crochet et au tricot y font de même quelque progrès. Les hommes joignent à leurs travaux de cultivateurs et de bûcherons quelques ouvrages de vannerie, de boissellerie, de menuiserie, de charpenterie et de ferronnerie.

Il y a à Cuves quelques distillateurs de gentiane de première qualité chez qui l'on peut trouver ordinairemént cette liqueur bienfaisante et fort prisée des amateurs.

Le *climat* de Rossinière comme celui de Cuves est très-sain, aussi les affections contagieuses qui visitent d'autres localités y sont relativement rares.

La température de la contrée est en moyenne de 6,6° C.; les arbres fruitiers y prospèrent très-bien. En 1865, un cep de vigne cultivé au Borjoz a produit une grappe de raisin blanc qui, arrivé à maturité, pesait 1 livre 3 onces (593 gr. environ).

L^{s}. E. Favre.

CUVES.

Si de Rossinière on se dirige à l'ouest en suivant le sentier, qui, par la rive droite de la Sarine, conduit à Cuves, l'on arrive, à un kilomètre et demi environ du village, au

Digitized by Google

défilé qui porte le nom de Lanciau sur la rive gauche, celui de Poyet-du-Vernex sur la rive droite.

Ce défilé sépare le bassin de Rossinière de celui de Cuves, ou plutôt il les unit; mais celui-ci au lieu de s'épanouir, s'allonge, étroit, jusqu'au promontoire de Sonléfoux, où il subit un nouvel étranglement.

Sur la rive gauche, la route, et ici, sur la rive droite, le chemin, sont l'un et l'autre coupés dans une roche fossilifère très-dure.

La correction de la route du Lanciau remonte à 1845—1850 et celle du chemin de la rive droite à 1870. Ici, l'ancien sentier, que personne ne regrette, descendait dès l'entrée du défilé en se dirigeant vers l'est, jusque près de la Sarine, étroit, rocailleux et rapide, pour remonter en Solosex.

Notre défilé est formé au nord par une saillie qui se détache, au pied de Culan, de la chaîne qui sépare le canton de Vaud de celui de Fribourg. Ce chaînon porte sur son échine Bellegarde et Solausex (1200 m et 1100 m). Celui-ci est un but de charmante promenade et l'on y jouit de la vue de Rossinière avec des échappées sur Château d'Œx et l'Etivaz. De Bellegarde la vue est un peu plus étendue; plusieurs sommités de l'Oberland et des Ormonts se distinguent déjà très-bien.

Au sud, le défilé est formé par un chaînon qui se détache, sous Beauregard, de la chaîne qui sépare notre vallée de celle de l'Hongrin. Ce chaînon porte sur son arête les Cottards d'où l'on jouit d'une très-belle vue sur tout le Pays-d'Enhaut, les Alpes de Gruyère et celles de l'Oberland.

Au dessous du chemin, près de la Sarine et toujours dans le défilé, se trouve une tuffière de temps en temps

Digitized by Google

exploitée et à laquelle conduit un petit sentier. Tout près de là est une délicieuse cascade qui contribue à augmenter l'effet romantique de ce site.

Sans nous arrêter à tous les agréments que présente une promenade sur le chemin de Rossinière à Cuves, nous ne pourrons cependant pas passer sous silence la sauvage *Malacheneau*, gorge mal famée au temps d'autrefois. Son nom est significatif: *mauvaise cheneau*. La tradition en fait un lieu d'attentats, de danses de sorciers et de réunion de la *Chette*. Nos anciens pourraient encore nous répéter la formule sacramentelle que toute personne qui avait à y passer de nuit devait savoir et prononcer, sur les lieux mêmes, afin de se préserver des mauvaises rencontres et des influences occultes. La voici telle qu'ils nous l'ont dite:

Que Diu no préjervai
Dé l'oji, dou parvai;
Dé la goirdze dou lau;
Dé la moirt dou traitau;
Dé foui, dé thâma,
Et dé la chebetâna;
Dé l'ivue correint,
Et di chés déroutseint;
Ainsi soit-y, Amein! *)

En tout temps c'est un lieu délicieux; en hiver, par une belle matinée et après une chute de neige nouvelle, il est vraiment féérique. C'est indescriptible, il faut voir.

*) Que Dieu nous préserve
De l'oiseau, du démon;
De la gueule du loup;
De la mort du traître (Judas);
De feu, de flamme,
Et de la mort subite;
De l'eau courant
Et des rocs s'écroulant!

Digitized by Google

Et comme il fait beau en été entrer dans cette gorge, aujourd'hui amie et protectrice, après avoir franchi sous un ardent soleil les pâturages qui la précèdent du côté de l'ouest! En hiver elle est un excellent abri contre les vents qui vous glacent malgré vos vêtements bien chauds. Enfin c'est surtout en remontant la vallée, dès l'entrée de la Malacheneau jusqu'en Solosex, que les agréments et la poésie de ces lieux ressortent le mieux.

En sortant de cette gorge à l'ouest, on traverse un pâturage où l'on voit actuellement, de distance en distance, des jalons qui semblent nous promettre une route au soleil, plutôt que de la laisser plus longtemps s'abîmer dans l'ombre du „ revers “.

Nous voici en „ Sonléfoux “ bien assis au soleil et dont la jolie situation attire les regards. C'est ici que s'étale définitivement le bassin de Cuves dont le fond est à 840 mètres..

En face de Sonléfoux nous avons sur la rive gauche le beau pont des „ Rix „ (860 mètres) jeté sur le ruisseau qui descend de la gorge de ce nom. Cette gorge est le réceptacle des masses de neige qui descendent des pentes de Corjon ; aussi, pour l'ordinaire, on y en trouve encore fort tard dans l'été.

Dès Sonléfoux, le chemin se bifurque ; celui de gauche descend par le pittoresque ravin des „ Rouays “ pour aller rejoindre la grande route. Arrivé au bas de la descente, on traverse la Sarine sur un pont de pierre qui, avec ses deux arches, se présente fort bien. L'ancienne armoirie du pays, la grue, survivant à l'ours de Berne, est encore gravée ainsi que la date de 1785 sur l'une des pierres du parapet occidental du pont. Dans le voisinage de celui-ci sont des scieries où une énorme quantité de bois est chaque

Digitized by Google

année réduite en planches, en liteaux, en stores, etc. Deux de ces scieries, dont l'une fort bien montée, ont l'eau de la Sarine pour moteur; la troisième est mue par un petit ruisseau.

C'est là aussi que se trouvent les deux auberges, la forge et le poste de gendarmerie.

Tout cela avec le passage de la route, contribue à procurer à cette partie de Cuves une animation que l'on chercherait vainement sur l'autre rive de la Sarine.

En haut s'élève, imposant, et encore plus menaçant qu'imposant, le rocher de Corjon, qui domine tous les environs déjà parsemés de blocs plus ou moins considérables qui s'en sont détachés à une époque inconnue, mais probablement déjà ancienne.

Le 24 juin 1870 une partie de ce rocher tomba sur la „Sautaz" et recouvrit une partie du pâturage de ses débris.

C'était le matin; les bergers, occupés, dans le chalet, aux soins du bétail, crurent leur dernier jour venu à l'ouïe de la catastrophe qui arrivait presque jusqu'à leur porte. Beaucoup de personnes eurent aussi, au premier moment, des craintes sérieuses pour la sûreté de ceux qui habitaient seuls ce pâturage. C'étaient un homme et un enfant. L'éboulement avait produit un épais nuage de poussière et l'on redoutait ce qu'il dévoilerait en se dissipant. Cependant au bout d'un moment on vit que le chalet était encore debout et intact. En fin de compte le dommage se borna à un ou deux cabris, une source, une quantité de bois et une partie du pâturage ensevelie sous l'avalanche rocheuse.

C'est ici que perdit la vie en 1847, un soldat de la compagnie de Lausanne, cantonné sur les hauteurs qui dominent le défilé de la Tine pour surveiller et au besoin

Digitized by Google

défendre ce passage. Cet homme s'égara sans doute de nuit, fut précipité et se tua. Ce n'est que plusieurs années plus tard que, des chasseurs ayant retrouvé de ses effets, on se souvint dans la contrée de ce fait plus ou moins oublié.

Avant de quitter cette partie de notre territoire, n'oublions pas de mentionner que l'un des points de vue les plus remarquables sur la Gruyère, le Pays-d'Enhaut et l'Oberland est celui dont on jouit dès l'entrée du pâturage de Corjon (1595 mètres). C'est aussi de là que se justifie le mieux le nom donné au hameau qui nous occupe (Cuves).

En s'approchant de la frontière fribourgeoise, nous arrivons bientôt au Champ-bernois où la tradition place un combat, on ne sait au juste à quelle époque, entre Bernois et Fribourgeois. Nous ne sachions pas qu'on y ait trouvé aucune trace de bataille, ni rien qui justifie cette opinion. Le nom local seul lui donne un semblant de crédit.

Mais avançons! D'autres scènes nous attendent; peu à peu nous entrons dans le défilé de la Tine tout fait de sublimes horreurs! En haut, des rocs majestueux et menaçants vous dominent et vous écrasent dans votre petitesse!

En bas, des étranglements „ des tines “, des gouffres qui échappent à la vue, perdus dans la demi-obscurité des rochers surplombants, contre lesquels le cours d'eau a sans doute lutté pendant de longs siècles. Là-bas est la „ fontaine salée “ qui sort du rocher sur la rive droite et un peu au-dessus du niveau de la rivière. L'eau n'a aucun goût alcalin ; c'est bien de l'eau de roche, pure, cristalline et bouillonnante. Son nom lui vient peut-être des difficultés du flottage des bois dans ces parages, difficultés qui en

Digitized by Google

renchérissent le prix de revient, qui les „ salent “ pour ainsi dire.

Mais nous arrivons à la frontière! Là, à gauche, scellée au rocher est une pierre taillée, avec les écussons de Vaud et de Fribourg et la date de la construction de la nouvelle route (1851).

Ce fameux passage fait toujours une vive impression sur les voyageurs qui le franchissent pour la première fois, et nous en avons entendu se demander en remontant la Gruyère et à mesure qu'ils approchaient du défilé, où passait la route? Et certes, cette impression est bien naturelle.

Nos voisins fribourgeois élevèrent ici, en 1847, un immense barrage composé de gros blocs et d'abattis d'arbres dans le but de défendre l'entrée de leur canton de ce côté, aux troupes du Pays-d'Enhaut ou d'ailleurs.

Si de Sonléfoux nous prenons le sentier à droite, nous arrivons à „ Cuves-devant “, détruit anciennement par le débordement du ruisseau que nous allons franchir.

Nous passons, et immédiatement nous avons à gauche l'emplacement d'une ancienne chapelle dépendant propablement de la cure de Montbovon et due à la munificence des comtes de Gruyère; le patron, St. Gratien, en est oublié et les travaux du cultivateur y ont remplacé les offices.

Quelques pas plus loin est un vaste bâtiment en bois où se trouve la maison d'école.

Au nord-est s'élève l'Aiguille de Culan (1716 mètres), but d'excursion facile et d'où l'on jouit d'une vue très variée sur le bassin de Cuves, sur la Gruyère, la vallée de l'Hongrin, le Moléson, Jaman, etc.

Digitized by Google

Le chemin que nous suivons tourne au nord et nous conduit dans cette partie de la localité qu'on appelle *Cuves derrière* ou *Village derrière* (913 mètres) bâti sur le dos d'une saillie rocheuse. La situation en est heureuse et les environs sont tout accidentés de mamelons et de vallécules.

Citons en terminant la description du hameau, cette naïveté toute spontanée d'un de ses ressortissants sur les charmes de la contrée: „ Tinè! d'hè adi on bi Tinè, mâ djamé lay touarno.*) Il semblerait que pour ce brave homme tout n'y était pourtant pas pour le mieux dans le meilleur des mondes.

La Crête du " Mont-derrière " porte le pâturage de Sonlomont dont le chalet est partagé par la frontière. Ici se trouve l'arête terminale de la chaîne qui de Culan s'abaisse brusquement à l'O. par les Evoliaux et la Praz. C'est par là que passaient nos milices qui, en 1847, poussaient des reconnaissances au delà de la frontière.

L^s. Burnier.

*) Cuves! c'est toujours un beau Cuves, mais jamais je n'y retourne.

Digitized by Google

ETIVAZ.

La route de Château d'Œx à Aigle, en quittant les Moulins, suit la direction de l'est pendant un quart de lieue environ; ensuite elle se tourne brusquement vers l'ouest, et une pente peu sensible la conduit au bout de 10 min. à l'entrée des *gorges du Pissot*. Il semble que ses constructeurs aient voulu laisser au voyageur le temps de reposer longuement son œil sur la riante vallée de la Sarine, avant qu'un genre de beautés tout autre ne se présente à lui. Il est peu d'endroits en effet d'où l'on jouisse d'une vue aussi étendue et aussi belle sur la contrée de Château d'Œx que de l'entrée du Pissot. Des Moulins à la Scierne au Cuir le vallon tout entier se déploie devant vous, avec ses hameaux, ses maisons et ses chalets épars, avec la Sarine qui le raye d'un large ruban argenté, avec la colline de l'Eglise qui en occupe le centre et derrière laquelle apparaissent les blanches maisons du village, le tout limité au nord par l'imposante chaine de Cray, que terminent à l'orient les sommets élancés de Tsau-fauthi et du Vanil noir et la longue arête des Rochers des Tours.

Spectacle bien différent de celui qui va se présenter dans quelques instants. La route franchit un premier rocher dans lequel la poudre des mineurs lui a frayé un passage, puis s'engage franchement vers le sud en continuant à empiéter sur les parois rocheuses. Nous sommes dans les *gorges du Pissot*. A gauche le roc vif se dresse verticalement ou en surplombant légèrement à des hauteurs diverses;

Digitized by Google

Pissot.

à droite, et tout près, de sombres forêts de sapins s'étagent presque verticalement au dessus de parois abruptes; au fond coule impétueuse la Torneresse dont les mugissements troublent seuls le silence de cette solitude. La route est donc perchée sur la rive droite de la rivière et n'est séparée de l'abîme que par un mur peu élevé. Cette partie, la plus intéressante de la voie d'Aigle à Château d'Œx, a été commencée en 1865 et terminée en 1868. Elle a remplacé avantageusement l'ancienne *charrière* qui n'était qu'une succession de hauts et de bas, agrémentée

Digitized by Google

de cailloux d'un pied carré et émergeant d'autant, en un mot un vrai casse-cou; et pourtant des chars s'y aventuraient.

Du côté du midi la gorge est en apparence fermée par les sommités de la Tornette et de la Cape au Moine, celle-ci élancée comme le pan de mur d'une tour en ruines, celle-là majestueuse comme une des pyramides de l'antique Egypte.

Au milieu de la gorge nous laissons à notre droite le sentier représentant l'ancien chemin des Ormonts, qui rejoint la nouvelle route un peu avant la Lécherette. Le piéton pressé fera bien de suivre cette voie, surtout s'il n'est pas asthmatique; elle lui épargnera plus d'une demi-heure de marche.

Le Pissot a une longueur d'environ trois kilomètres. Son aspect est sensiblement le même partout. Une fois le plus haut et dernier rocher passé, l'horizon s'élargit un peu. L'on recommence à apercevoir des pâturages et des prairies. La Tornette et la Cape au Moine s'éloignent; entre elles et nous s'interpose une vallée, où nous mettons le pied: nous sommes à l'Etivaz.

L'*Etivaz* (latin *æstiva*, pâturages d'été), comme son nom nous l'indique, n'est pas un village. C'est une vallée, longue d'environ deux lieues, entre-coupée de chaînons de montagnes lui fournissant de petits vallons latéraux, parsemée de chalets et de maisons en bois, ne formant pas même d'agglomérations dignes du nom de hameau. Probablement que dans l'origine on y rencontrait seulement des pâturages où les paysans de Château d'Œx menaient paître leur bétail dans les mois d'été. Peu à peu l'on s'y cantonna pour toute l'année, l'on cultiva les terres du bas et le haut

Digitized by Google

pays seul fut destiné à l'alpage des troupeaux. Aujourd'hui l'Etivaz renferme de belles prairies, où l'on récolte foin et regain, des bâtiments en bois confortables la plupart, et enfin des pâturages qui comptent parmi les plus étendus et les plus estimés du district. La population est de 494 habitants.

La vallée de l'Etivaz est parallèle à celle de Château d'Œx, dont elle est séparée par la chaîne qui s'étend de la Gumfluh au col de la Basa. Au midi, du côté des Ormonts, elle est fermée par une muraille dont la Cape au Moine, la Tornette et le Pic romand forment les éléments principaux. A l'est le chaînon des Wittemberg l'isole du canton de Berne. Elle communique au nord-ouest avec Château d'Œx par la gorge du Pissot, au sud-ouest avec les Ormonts par le *Col des Mosses*. Entre ces deux passages s'étend le massif supportant les hauts plateaux des *Mossettes* et des *Teise-jœurs* et les points de la *Chuantze* et des *Tésailles*.

La vallée n'est pas large, elle n'a pour ainsi dire pas de bas-fond, et se trouve constituée par deux pentes assez roides offrant ici et là de petits plateaux. Elle est arrosée par la *Torneresse* ou *Tourneresse* (patois *torna* - tourner, *resse* - scierie). Cette petite rivière prend naissance au fond de la vallée; là, dans un cul de sac, où l'on se dirait arrivé au bout du monde, les eaux des hauteurs voisines se réunissent au lieu dit le *Champ* ou *Chavon de Seron*; elles y forment un petit, bien petit lac, autrefois poissonneux, entouré de marécages, et s'échappent en un torrent bouillonnant qui parcourt la vallée, va se briser dans les abîmes du Pissot, et finit par se jeter dans la Sarine au-dessous des Moulins. Sur son trajet, l'impétueuse enfant

Digitized by Google

de la montagne se rend utile à l'industrie en faisant mouvoir plusieurs scieries, voulant ainsi rester fidèle à son nom.

La Torneresse reçoit plusieurs affluents sur sa rive gauche, entre autres l'*Eau froide* qui prend naisssance au revers de la Tornette et le *Bourrati*, torrent dangereux qui charrie une quantité énorme de matériaux et dont le lit se ravine de plus en plus

A partir du Pissot la grande route s'engage dans les prairies, un peu au-dessus de la rivière. Elle est surmontée à gauche par le vaste massif du Rocher du midi et les arêtes boisées de Coumattaz. Les premières maisons qu'on rencontre sont le *Devant* d'où l'on peut gagner le col de la Basa en passant par le *Daillé*, ou encore le plateau de la Braye en traversant les pâturages de *Planaravaire* et du *Grin*. Après avoir suivi la rive droite de la rivière sur une longueur de 3 k^{m}, la route se décide brusquement à passer par dessus sa compagne et à suivre une direction inverse, c.-à-d. celle de l'ouest qui la conduira à la Lécherette.

C'est à cet endroit que la vallée est la plus large; c'est aussi son centre social. Avant de traverser le pont, l'on trouve un hôtel, une boulangerie, un magasin où viennent s'approvisionner les montagnards des environs. Ces constructions sont relativement nouvelles; elles datent de la création de la nouvelle route; le nom de la localité est de fraîche date aussi, c'est le *Contour*, nom dû au coude fait par la route. Sur une hauteur au-dessus du Contour s'élève le temple paroissial, la *Chapelle*, comme les habitants l'appellent, édifice modeste, auprès duquel sont construites diverses maisons, entre autres la cure et le bâment qui renferme les deux écoles de la localité. Un peu à l'occident de l'école, l'on remarque un bâtiment isolé,

Digitized by Google

qui a dû à sa situation sur un mamelon élevé de n'être pas emporté, il y a quelques années, par un glissement de terrain, causé par l'infiltration des eaux; les traces de cet éboulement sont encore visibles.

A partir du *Contour* la vallée se resserre. Elle se trouve comme partagée en deux par le massif du *Rocher à l'ours* et des *Arpilles*. A droite de ce massif remonte le vallon de l'Eau froide, par lequel on aboutit aux pâturages élevés du *Toumalay*, et de là aux Ormonts par le *Col de la Grande-Arpille*, situé entre la Cape au Moine et la Tornette; c'est par là que l'on passe de préférence quand on veut faire l'ascension de ces deux sommités. Du Contour au fond de la vallée principale (à gauche du massif susindiqué) un chemin, praticable aux chars, suit la rive droite de la rivière. Il se continue au Champ de Seron par des sentiers conduisant aux gras pâturages de *Clé*, sur les pentes du Wittemberg, de *Saxièma* (latin *saxa ima*, les plus hauts rochers), sur les flancs de la Cape au Moine, de *Seron* ou *scex rond* (*saxum rotundum*), qui joûte le Toumalay. Le sentier de la „Potze di Gaulès", après avoir traversé les pentes gazonnées, situées au midi de la Gumfluh, aboutit à la route à moitié distance entre le Contour et le Champ de Seron. De ce dernier endroit l'on peut gagner le lac d'Arnon en traversant la montagne de Clé et en redescendant du côté bernois.

Cette partie de la vallée, appelée pittoresquement le *fond de l'Etivaz*, est peu connue; les touristes l'ignorent presque complétement. Pourtant c'est l'endroit le plus romantique de l'Etivaz qui réellement, dans son ensemble, l'est peu. On se trouve là dans une espèce de cirque entouré presque de tous côtés de sombres forêts, où malheureusement la main sacrilège de l'utilitarisme a fait bien des brèches;

Digitized by Google

le fond du cirque est entièrement plat et son centre est occupé par le lac où la Torneresse prend sa source; les marécages des environs n'ôtent rien au charme de ce lieu. Sans le bruit des clochettes des troupeaux et celui de la scierie voisine, on se croirait reporté au temps où le pays tout entier était couvert de ces lacs en miniature, dans l'onde limpide desquels se réflétait le sombre feuillage des gigantesques sapins d'autrefois.

Du Contour à la Lécherette, le piéton peut compter une heure de marche. La route offre une rampe douce, mais continue, le long des pentes qui descendent des pointes de *Brenleires* et d'*Entre-deux-Cornets*, contreforts boisés de la Tornette. Un peu plus loin que le Contour, avant d'arriver au pont en fer jeté sur le Bourrati, si l'on fait quelques pas sur la gauche on trouve une source minérale sulfureuse, la source des *bains de l'Etivaz*. Cette source, peu abondante, qui prend naissance au lieu dit les *Saissapels* (six sapins) a joui autrefois d'une grande vogue dans la contrée. Le doyen Bridel en parle dans son *Conservateur Suisse*. Il cite à ce sujet les opinions favorables de Albert de Haller et du naturaliste Planta. La tradition, accréditée dans le pays, veut que ces eaux aient opéré des cures miraculeuses; des détails circonstanciés y relatifs ont été trouvés consignés dans de vieux parchemins: c'est ainsi qu'une jeune fille „ atteinte d'imbécillité de la ceinture en bas " leur dut la guérison (il s'agissait vraisemblablement d'une paralysie des extrémités inférieures). Il est certain que ces eaux ont eu du succès, puisqu'un établissement de bains fut créé. Cet établissement, encore existant, est composé d'un vaste bâtiment en bois, situé au bord de la Torneresse, où les eaux arrivent par une espèce de canal. Primitivement destiné à l'usage exclusif des

Digitized by Google

bains, on en fit plus tard une auberge, encore célèbre dans les annales du pays par les bals rustiques qui s'y donnèrent, et où certainement l'on n'absorba pas uniquement de l'eau sulfureuse. La construction de la nouvelle route qui laissa de côté l'antique auberge, obligea celle-ci à enlever son enseigne; dès lors les baigneurs devinrent de plus en plus rares, et actuellement l'on n'y fait plus de cures.

Ces dernières années, des tentatives ont été faites pour rendre aux bains de l'Etivaz leur vogue d'antan. Grâce à l'initiative du Club du Rubly, des fouilles ont été faites et ont amené la découverte d'un filon deux fois aussi abondant que l'ancien. Mais il aurait fallu établir des constructions en rapport avec la balnéothérapie et le comfort modernes, ce qui exige plus que de la bonne volonté, de l'argent. La question en est là, avec cette différence que l'eau, au lieu d'arriver comme par le passé jusque sur la route, se perd en chemin.

La paroisse de l'Etivaz comprend, outre la vallée de la Torneresse, le haut plateau des *Teisejœurs* et des *Mossettes*, couvert de maisons disséminées et de beaux pâturages et la *Lécherette*, qui est à l'entrée du col des Mosses, dont toute la partie au-delà de l'Hongrin est sur le territoire d'Ormonts-dessous. De la Lécherette, où se trouvent une auberge et un poste de gendarmerie, une route descend la vallée de l'Hongrin et met ainsi les habitations de la vallée de Delà-le-Mont en communication avec la voie d'Aigle à Château d'Œx.

Si l'Etivaz a un climat à peu près semblable à celui de la vallée de la Sarine, il n'en est pas de même de la Lécherette et des Mosses. Ce plateau est froid, exposé aux vents ; la neige s'y accumule en hiver de telle sorte qu'elle

Digitized by Google

avoir gêné considérablement le service des postes, qui est même parfois totalement interrompu. Le sol est marécageux, peu fertile. Aux environs de la Lécherette on a commencé à exploiter des tourbières; espérons que ce combustible, nouveau chez nous, finira par être assez abondant pour suppléer au bois qui tôt ou tard sera insuffisant.

Sur les hauteurs, à gauche de la Lécherette, en face des Mossettes, s'étend, entre la chaîne de la Tornette et Brenleires, le plateau où se trouvent les planturcux alpages de *Praz-Cornet* et des *Brenleires*. De là au romantique lac Liozon il n'y a qu'un pas, et le touriste y sera amplement dédommagé des sites monotones des Mosses.

Longtemps, dans le district, on a considéré les habitants de l'Etivaz, les *chamois*, comme un peuple à part. Depuis l'ouverture du Pissot, il n'en est plus de même, et ce ne serait pas possible non plus. L'Etivaz est peuplée de paysans, ayant les mêmes qualités et les mêmes défauts, vivant de la même vie, que ceux des autres parties du district. Peut-être vivent-ils un peu plus chez eux, peut-être leur isolement relatif leur a-t-il fait contracter une plus grande solidarité entre eux? Ce n'est du reste pas un mal. On trouve peu de pauvres à l'Etivaz, tout au moins de pauvres assistés par la commune. Chacun cultive paisiblement son coin de terre, soigne son bétail dans les pâturages, ou s'occupe à préparer et à scier les bois. La chasse du chamois y compte quelques amateurs passionnés, dont c'est la seule distraction avec les foires et marchés du chef-lieu du district.

La vie religieuse est très-développée dans ce vallon solitaire; elle y revêt parfois la forme d'un mysticisme qui

Digitized by Google

y a abondamment favorisé le développement des sectes. Néanmoins, nationaux, dissidents et darbistes y vivent en bonne intelligence, quelques rares exceptions réservées, pensant que le soleil luit pour tous, et à plus forte raison dans un pays isolé où chacun a besoin de son voisin.

Dr. Rosat.

LES HABITANTS.

Les données historiques établissent que les premiers habitants du Pays-d'Enhaut furent des émigrants de la Basse-Gruyère, qui vinrent planter leurs tentes dans la vallée supérieure de la Sarine vers l'an 1000 de l'ère chrétienne. Ils appartenaient à la *race* bourguignonne, produite elle-même par le croisement des Burgondes, barbares venus du Nord, avec la population celto-romaine de l'Helvétie occidentale. Le sang bourguignon coule donc dans les veines de nos montagnards, mais non sans mélange aucun. La proximité des établissements germaniques du Gessenay et du Simmenthal a amené, en effet, dans notre pays, d'un côté, des croisements fréquents, nombreux en-

Digitized by Google

core maintenant, d'un autre côté, une invasion toujours plus considérable de l'élément allemand ; grâce à cet état de choses, bien peu de familles du Pays-d'Enhaut peuvent se vanter aujourd'hui d'être complétement indemnes de sang germain, si tant est que ce soit une chose dont il y ait lieu de se vanter. Dans les trois communes du district l'on rencontre des familles de bourgeois, très-anciennes, dont les noms sont évidemment d'origine allemande (Wehren, Zulauff, etc.). — Des croisements ont eu lieu aussi avec la race des Ormonts ; peu nombreux jusqu'à maintenant, ils tendent à se multiplier depuis que de nouvelles voies de communication ont été ouvertes entre les deux vallées.

Cette diversité dans ses éléments constitutifs fait que la population de notre district n'offre, au point de vue physique, aucun caractère distinctif de race. En général les types sont peu accentués ; rares les géants, les nains encore plus. Nous avons devant nous des individus de taille moyenne, mais bien constitués, vigoureux et sains, ne rappelant pas la race athlétique des petits cantons, mais n'offrant pas non plus les exemplaires rabougris et étiolés qui foisonnent dans d'autres parties du territoire suisse.

A ce propos qu'on nous permette de signaler une erreur manifeste commise par M. le Dr Lombard, de Genève. Ce savant a exposé au Congrès international, tenu à Genève en 1882, une carte dans laquelle Château-d'Œx est désigné comme une des localités où les crétins sont abondants. Nous pouvons affirmer, et nous serons appuyés par tous ceux qui connaissent notre pays *de visu*, que le crétinisme est inconnu chez nous ; si M. Lombard y en a rencontré, il était vraisemblablement le fait de Confédérés d'Outre-Vanel.

Digitized by Google

La population de la Gruyère fribourgeoise offre beaucoup d'analogies avec la nôtre ; quoique l'identité soit loin d'être complète, la parenté est plus évidente qu'avec les Ormonans et les Vaudois de la plaine.

Par ci, par là l'on rencontre, en parcourant nos vallons, quelques types offrant les caractères tranchés des races primitives : tantôt un gaulois châtain, à la mine railleuse, tantôt un barbare aux formes athlétiques et aux traits rudes, tantôt enfin un romain aux traits réguliers et à la chevelure noire et crépue.

Malgré ces divergences, il y a entre nos montagnards un certain air de famille, qui ne permet pas de les confondre ni avec leurs voisins des vallées, ni avec leurs congénères politiques de la plaine, et que l'on ne saurait comment décrire. Des occupations et un genre de vie identiques, des frottements journaliers, un même but recherché par les mêmes moyens donnent ce cachet particulier, qui, dans une mesure bien moindre, distingue aussi l'habitant de Rougemont de celui de Château-d'Œx, et ce dernier du bourgeois de Rossinière.

Dans le Pays-d'Enhaut l'on parle la *langue* française, mais avec toutes les imperfections résultant d'une situation à l'extrême frontière du territoire *welsche;* les germanismes sont nombreux, ainsi que les mots et locutions empruntés à la langue voisine. D'un autre côté, les conditions d'existence et les usages locaux ont enrichi le langage du pays d'une quantité d'expressions absolument indispensables, qui n'ont pas l'honneur de figurer dans le dictionnaire de l'Académie, ce dont nos pâtres ont l'air de se soucier fort peu.

L'habitant du Pays-d'Enhaut se distingue de son concitoyen de la plaine vaudoise par une prononciation

Digitized by Google

relativement pure ; chez lui peu de ces dissonnances et de ces altérations de prononciation, qui font reconnaître partout le paysan du Gros de Vaud et le riverain du Léman ; chez lui absence presque totale de ce qu'on appelle en plaisantant *l'accent vaudois*. L'on rencontrerait plus aisément dans son parler une certaine tendance à nasiller, à chantonner et à traîner sur les mots.

Actuellement le français est compris et parlé jusque dans les chalets les plus reculés ; il est peu de gens même qui ne le sachent lire et écrire, plus ou moins correctement. Tel n'était pas le cas il y a une trentaine d'années. La civilisation, la facilité des voies de communication, l'afflux des étrangers n'avaient pas encore diffusé la langue officielle dans tous les coins du pays : le patois régnait en maître. Aujourd'hui les rôles sont intervertis : l'instruction obligatoire, l'émigration et l'immigration tendent à réduire à l'état de souvenir le langage de nos pères. Pourtant que de charmes dans cet idiôme si riche et si naïf ! que de difficultés à le remplacer pour exprimer certaines idées que le génie de la montagne seul peut susciter ! et puis, c'est la langue du passé, celle que les Gruyériens faisaient joyeusement retentir en accourant à Morat, celle qui remplissait de tristesse le cœur des exilés lorsqu'ils entendaient la mélodie du ranz des vaches, celle enfin que nos parents employaient autour de notre berceau ! Heureux instants pour nous ceux où, auprès du feu du chalet, nous écoutons le vieil armailli narrer les temps passés dans ce langage rempli d'images énergiques et pittoresques !

A l'inverse d'autres patois, celui du Pays-d'Enhaut n'est pas un français dégénéré et altéré ; c'est un idiôme vivant de sa propre vie, ayant son origine et son histoire, pas écrite, si l'on veut, par un Vaugelas ou un Littré, mais

Digitized by Google

écrite dans les mots et les expressions qui le composent. Le vieux celte lui a donné son tribut, et les mêmes mots représentant les mêmes idées résonnent au pied du Rubly comme dans les plaines armoricaines. L'allemand a aussi fourni à notre patois son contingent ; quoique plusieurs mots patois ayant une tournure allemande ne trouvent pas leurs analogues dans l'allemand actuel, ils n'en sont pas moins d'essence germanique, mais ils dérivent soit du vieux-allemand, soit du dialecte allemand bernois. Les débris du latin sont abondants dans la langue nationale du Pays-d'Enhaut. Certains mots sont quasi analogues à leurs synonimes latins, tandis qu'ils n'ont aucun rapport avec leurs correspondants français ; p. ex.: *âlogne* = noisette, lat. avellana ; *mothaila* = belette, lat. mustela ; *mele* = pomme sauvage, lat. malum ; *manti* = nappe, lat. mantile ; *pllacâ* = cesser, lat. placare ; *chëï* = faucher, lat. secare ; *maï* = huche, lat. magis ; *ovâ* = pondre, lat. ovare. Nous pourrions multiplier ces exemples, qui prouvent à l'évidence que notre patois a une origine indépendante du français, qu'il est une langue sœur et non fille de celui-ci.

La lecture des vieux auteurs français, de Rabelais par exemple, nous fournit une nouvelle preuve de la parenté des deux idiômes, mais aussi de leur non identité. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à comparer les éléments du petit tableau suivant :

Patois.	*Français moderne.*	*Vieux français.*	*Etymologie latine.*
badi	donner	bailler	bajulare
cayon	porc	caïel	catellum
gor	mare	gort	gurges
ékaurè	battre le blé	esqueure	excutere
prau	assez	prou	probe
coughî	essayer, faillir	cuider	cogitare
feri	frapper	férir	ferire
bétoir	tordu	bestourné	bistortus
couenet	lapin	counil	cuniculus

Digitized by Google

Les jours de la semaine sont de provenance latine directe comme en français, mais encore une fois ici nous trouvons une différence intéressante à constater ; il s'agit d'une transposition :

Français.	*Patois.*	*Latin.*
Lundi.	Delon.	Dies lunæ.
Mardi.	Demar.	„ martis.
Mercredi.	Demîcro.	„ mercurii.
Jeudi.	Dedzau.	„ joris.
Vendredi.	Devundro.	„ veneris.
Samedi.	Dechando.	„ sabbati.

Comme dans d'autres patois de la Suisse romande, l'on rencontre dans celui du Pays-d'Enhaut un vestige des *cas* latins. Ce vestige correspond au nominatif pluriel des noms féminins de la première déclinaison latine ; ex. *la rousa* = la rose ; *lés rousés* = les roses ; *la fenna* = la femme ; *lés fennés* = les femmes.

Dans la prononciation de notre patois on trouve des sons inconnus au français et à la plupart des dialectes romands, tels que le *th* anglais et le *ch* doux des Allemands. Cela fait qu'il est fort difficile à un étranger à nos vallées de comprendre grand'chose à une discussion un peu animée en patois, surtout si elle a lieu entre de vrais montagnards, et non entre des amateurs qui font au français des emprunts nuisibles à l'esprit de notre idiôme.

Le dialecte national du Pays-d'Enhaut, l'impartialité nous condamne à l'avouer, présente une malheureuse richesse en imprécations et en jurements. Il n'y a cependant que moitié mal, car nos montagnards aiment tellement jurer qu'autant vaut le faire en patois plutôt qu'en français : moins de gens comprennent, et puis il y a plus de variété.

Tels sont en peu de mots les caractères essentiels de cet idiôme que les hommes d'âge mûr sont en train d'oublier

Digitized by Google

et que les enfants n'apprennent plus guère : aux vieillards de braver la mort encore de longues années, et de nous conserver le plus tard possible ce glorieux témoin du temps passé !

Si ces lignes pouvaient attirer l'attention de nos érudits sur le patois de nos montagnes, nos vœux seraient comblés ; nous sommes certains que les chercheurs feraient dans cette étude d'intéressantes et curieuses découvertes.

Au point de vue corporel, avons-nous dit, les habitants du Pays-d'Enhaut n'offrent en général pas de signe distinctif de race. Il n'en est pas de même de ce qui concerne leur *caractère*. La jovialité, la malice, la bonhomie goguenarde qui constituent le fond du caractère de nos montagnards sont d'essence éminemment gauloise. Le mélange de sang barbare n'a pu étouffer la gaîté celtique. Les vignerons tourangeaux de Paul-Louis Courrier sont les germains des pâtres gruyériens. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à assister à une discussion entre quelques paysans, pour peu surtout que le jus de la treille ait aiguisé les esprits. Les propos et les réparties se croisent, tantôt acérés, tantôt narquois, ou bien empreints d'un air de n'y pas toucher qui en fait ressortir le sel. Certains individus ont la réputation d'être particulièrement habiles dans ces joutes, et tiennent à la conserver ; aussi quand deux rivaux de force égale se trouvent aux prises, une nombreuse galerie se réunit-elle rapidement, ce qui ne contribue pas peu à exciter la verve des combattants. Ces discussions naissent à la suite de contestations ayant un fond réel, ou bien elles résultent d'un simple amour du métier, histoire d'empêcher la langue de se rouiller.

Le beau sexe n'est pas le moins bien partagé sous ce rapport, et dans une contrée où chacun habite une maison

Digitized by Google

de verre, cela tourne malheureusement à la médisance. A ce propos citons les lignes suivantes écrites jadis par M. L^{s} Divorne : „ Si la conversation commence à languir, il faut l'animer par quelque sujet piquant, et c'est le prochain qui en fait les frais ; voilà l'ombre au tableau : la médisance, qui occupe beaucoup trop de place dans notre vie journalière, et qui est la source de bien des jalousies et des haines.“ — La médisance est le phylloxera moral du Pays-d'Enhaut.

Si les Vaudois de la montagne doivent au sang gallo-romain leur caractère jovial, le milieu dans lequel ils vivent, isolés souvent pendant plusieurs mois, sans grandes communications avec le dehors, les a rendus méfiants, comme du reste tous les montagnards. Ne vous amusez pas à les questionner sur leurs occupations et sur leurs affaires de peur de vous attirer le plus souvent une réponse évasive ou quelque malicieux propos, qui vous ôtera l'envie de recommencer. Cette méfiance ne se montre nulle part si ouvertement que dans les transactions. Que de peine en effet ne faut-il pas à deux de nos paysans pour boucler une affaire ! Le vendeur craint d'être trop coulant, l'acheteur aurait honte d'être dupe ; aussi n'est-ce souvent qu'à force de libations qu'on arrive à conclure, ce pour le plus grand profit de MM. les aubergistes et souvent pour le plus grand détriment de la bonne foi.

Pas n'est besoin de dire que les innovations sont en général vues d'un œil oblique par nos populations. Les hommes d'initiative s'attirent facilement le blâme, tout en n'étant pas très-nombreux. Mais une fois que l'utilité d'une entreprise est bien reconnue, qu'elle paraît fournir un gain assuré, chacun veut s'y lancer, même avec trop d'ardeur, car alors d'autres entreprises non moins utiles sont négligées.

Digitized by Google

La méfiance n'empêche pas l'habitant du Pays-d'Enhaut d'être intelligent, d'avoir la compréhension facile, de savoir au besoin sortir de la routine. Mais l'influence de son entourage et, ne craignons pas de le dire, une instruction souvent insuffisante, le laissent sans armes contre les préjugés. Le domaine de la superstition nous en offre des exemples frappants. Combien de gens en effet possédant, croyant posséder ou qu'on croit posséder des *secrets*, bons ou mauvais, utiles ou nuisibles! secrets pour les maux d'yeux, pour les maladies de la peau ou des membres, pour arrêter le sang, etc. La *tache*, le *dragon*, le *décroit*, le *mallet*, l'*effort* (entorse) sont surtout justiciables des secrets, qui consistent en une espèce de prière ou d'objurgation, accompagnée de gestes plus ou moins cabalistiques, adressée par l'empirique on ne sait trop à qui. Une quantité de formules sont en usage pour la destruction des verrues. Seulement pour que la réussite soit assurée, pour que le secret ait de la vertu, le patient doit avoir la foi. Or comme beaucoup ont peu de foi, la réussite est rare!

Bien des personnes se guident sur les songes: d'autres ne dédaignent pas de s'adresser aux jeux de cartes. Certains signes prophétiques sont aussi tirés de la nature; le cri de la pie auprès d'une maison présage un malheur; le craquement d'une boiserie au milieu de la nuit annonce que la mort va faire une proie. Plus rarement l'on entend parler de pratiques superstitieuses destinées à éviter des malheurs futurs.

La *baguette divinatoire* a ses adeptes et ses pontifes. Laissons la faire tant qu'elle se borne à indiquer des sources, souvent si profondes qu'elles ne peuvent voir le jour, mais réprouvons hautement cette pratique lorsqu'elle est

Digitized by Google

mise au service des haines particulières ou des pressentiments aveugles.

Les phases de la lune et les signes du zodiaque, ainsi que les planètes, sont fréquemment consultés; les ménagères basent souvent là-dessus le cycle de leurs plantations de choux et de leurs semailles de raves et d'épinards. Les astres et les désignations du comput ecclésiastique doivent aussi jouer leur rôle dans la vie des individus: on raconte les choses les plus fantastiques sur ceux qui sont nés le jour des quatre-temps.

Il existe encore des maisons où l'on *aperçoit*, c'est à dire qui sont hantées par des revenants. Des personnes vous affirmeront, presque sous le poids du serment, avoir *aperçu* dans tel ou tel bâtiment.

Nous pourrions continuer cette énumération. Mais hâtons-nous de dire que ces vestiges des temps qui ont précédé la Réformation tendent de plus en plus à disparaître. Le moment arrive où le bon sens et l'instruction auront complétement raison de ces croyances d'un autre âge.

Puisque nous parlons d'instruction, nous sommes malheureusement forcé d'avouer que le district du Pays-d'Enhaut est loin d'occuper une des premières places, sous ce rapport, soit parmi les régions du canton, soit parmi les contrées de la Suisse en général. La cause essentielle de ce fâcheux état de choses doit être cherchée dans la fréquentation défectueuse des écoles, qui elle-même est expliquée, mais non excusée, par l'éparpillement de la population sur une grande étendue de territoire, et, ce qui en découle naturellement, par les distances souvent considérables que les enfants ont à franchir, en tout temps, pour se rendre à l'école. Sans doute il est facile de trouver encore d'autres origines à cette infériorité scientifique;

Digitized by Google

mais nous pensons que celle qui vient d'être signalée est la principale. En tout cas elle n'est pas due à un manque d'intelligence de la population. Celle-ci a, en général, beaucoup de facilité naturelle, un bon sens incontestable, un esprit prompt à saisir le côté pratique des choses, ainsi qu'une force de volonté allant jusqu'à la ténacité. Ces qualités, réunies à une instruction solide, ont fourni à notre contrée des esprits vraiment supérieurs, qui ont joué un grand et utile rôle dans le district, et qui, s'ils avaient été appelés à figurer sur un plus grand théâtre, se seraient élevés bien au-dessus de la moyenne. La génération actuelle compte encore de ces hommes distingués, qui, sans être connus au dehors, n'en exercent pas moins, dans leur étroite sphère, une influence n'ayant d'égale que leur grande modestie, et affranchissent leur pays du tribut intellectuel des contrées voisines.

Les hommes d'âge mûr expriment souvent le regret de n'avoir pas mieux profité des ressources intellectuelles que l'école leur offrait. Plusieurs, par leur travail individuel, arrivent à réparer l'erreur de leurs jeunes années. Plusieurs recherchent les occasions de perfectionner leur outillage intellectuel en fréquentant les réunions non exclusivement consacrées à Bacchus ou au jeu. Le „ Club du Rubly “, fondé en 1876, a eu l'avantage de grouper en un tout, ayant un but réel, le bien du pays par l'instruction, les forces intellectuelles de la contrée ; cette société, nombreuse aujourd'hui, a déjà accompli de belles et bonnes choses ; si elle continue, elle sera pour le Pays-d'Enhaut une vraie société d'utilité publique, en même temps qu'un centre scientifique. L'Institut Henchoz, qui actuellement est mieux apprécié de la population qu'autrefois, a rendu de

Digitized by Google

grands services à la cause de l'instruction, et est appelé à en rendre de plus grands encore.

La vallée de la Sarine vaudoise n'a fourni à l'humanité aucun grand génie. Pourtant quelques-uns de ses ressortissants ont mérité leur inscription au livre d'or de la renommée. C'est ainsi qu'un Geneyne fut, au siècle passé, gouverneur de Transylvanie et feldmaréchal des armées autrichiennes; qu'un Morier joua un rôle diplomatique en Angleterre; qu'un autre Morier fut un peintre connu dans le même pays; que Favrod est un botaniste encore cité. Certains veulent que l'ingénieur Perronet et l'adjudant Ramel aient eu Château-d'Œx pour lieu d'origine; mais c'est douteux. J. J. Ampère a écrit: „Ce qu'un pays donne compte dans l'inventaire de sa richesse, et ce qu'il reçoit dans l'inventaire de sa gloire;" à ce taux-là le Pays-d'Enhaut peut revendiquer comme sien le noble doyen Philippe Bridel, qui fut le pasteur vénéré de la contrée pendant de longues années, en même temps que son bienfaiteur et son premier historien.

Ils sont rares aussi ceux qui dans leurs écrits mentionnent Château-d'Œx et ses environs; rares les voyageurs qui ont consigné les impressions à eux laissées lors de leur passage dans cette Arcadie. Töpffer l'a traversée, dans un de ses voyages en zig-zag, mais ne paraît pas en avoir été enchanté. Le grand compositeur Mendelsohn-Bartholdy a passé une nuit à Château-d'Œx, et il écrivait de là, à la lueur d'une chandelle, les lignes suivantes au sujet d'une rencontre qu'il fit dans notre pays: „Jamais je n'oublierai mon voyage avec Pauline; c'est une des plus jolies filles que j'aie rencontrées de ma vie, et, avec cela brillante de santé, pleine de sens et d'esprit naturel. Elle me raconta des histoires de son village, et moi, je lui racontai des

Digitized by Google

histoires d'Italie. Mais je sais bien quel est celui des deux qui a le plus amusé l'autre. " Si Pauline vit encore, ce qui est fort douteux, qu'elle lise à ses petits-enfants cette appréciation d'un des plus grands musiciens de l'Allemagne.

Autrefois, alors que le vent était aux lointaines expéditions militaires, les soldats gruyériens étaient recherchés; on vantait leur fidélité au drapeau, et leur sang a rougi bien des champs de bataille. Maintenant nos montagnards ne vendent plus leur sang; leurs instincts belliqueux doivent se borner à trouver leur satisfaction dans les camps et rassemblements fédéraux. Néanmoins l'émigration n'est pas arrêtée. Si nos jeunes gens ne partent plus pour l'étranger avec l'espoir d'y cueillir les lauriers de la gloire, ils quittent cependant leurs montagnes avec un espoir moins platonique, celui de gagner leur vie plus aisément que dans le pays natal. L'Amérique a peu d'attraits pour eux, et ils ont sous leurs yeux des exemples moins qu'engageants à cet égard. La plaine vaudoise, Genève, la France, plus rarement l'Angleterre ou l'Allemagne, sont leur but. Ils remplissent là les emplois de domestiques, de garçons de magasin, de commis, d'hommes de confiance. Comme leurs ancêtres sur les champs de bataille, ils jouissent d'une réputation de fidélité, qui, pour s'exercer sur des champs moins glorieux, n'en est pas moins méritoire. Souvent ces montagnards émigrants plantent définitivement leurs tentes à l'étranger, s'y marient et y font souche de ressortissants du Pays-d'Enhaut, qui arrivent quelquefois à ne pas causer que du plaisir à leurs communes d'origine. D'autres, après avoir acquis une modeste aisance ou une petite fortune, viennent sur le déclin de leur carrière au pays „ où tous ses fils veulent au moins mourir ".

Digitized by Google

A ce propos il est juste de signaler l'amour du sol natal qui est caractéristique chez les habitants de la montagne vaudoise. Chez quelques-uns ce sentiment est exalté jusqu'au chauvinisme. Le Pays-d'Enhaut, pour tous ceux qui y sont nés, sera toujours le pays par excellence, et il est peu de ses ressortissants qui, l'ayant habité, ne nourissent le secret espoir d'y terminer leur carrière.

L'hospitalité du montagnard est proverbiale, donc, comme tout ce qui est proverbial, sujette à caution. Nos montagnes heureusement ne sont pas encore arrivées au point d'ériger l'exploitation de l'étranger en principe. Celui-ci peut parcourir nos vallons et nos pâturages, escalader nos cimes ardues, cueillir nos fleurs et nos fruits sauvages, admirer nos cascades, sans rencontrer à chaque pas des percepteurs d'impôts d'autant plus onéreux qu'ils sont plus indirects.

Si la faim et la soif le poussent à entrer dans un chalet, on placera devant lui le laitage et le pain ; un petit pourboire donné à un jeune domestique sera accepté avec reconnaissance, mais non exigé. Est-il tard, la nuit est-elle proche, une place sur le foin sera obligeamment offerte au voyageur las ou égaré. Espérons que ces mœurs ne sont pas près d'être remplacées par celles qui fleurissent dans l'Oberland bernois, et que de longtemps encore l'on ne dînera pas à la carte sur nos plus hautes cimes.

Si l'afflux des étrangers a peu influé sur certains côtés du caractère et des mœurs de nos paysans, l'on n'en peut dire autant de la manière de se nourrir et de se vêtir. Dans la première moitié du siècle, le pain depommes de terre, la viande de porc ou de vache fumée, le laitage et le fromage formaient la base de l'alimentation ; les plus riches paysans s'enorgueillissaient de porter la

Digitized by Google

grisette et la *milaine*, filées et tissées à la maison. Aujourd'hui, quel changement! Le plus pauvre ménage voit apparaître sur sa table de temps à autre un morceau de viande fraîche, objet de consommation presque journalière chez le citoyen un peu aisé. Le café et le chocolat ont remplacé le petit-lait. Le pain de pommes de terre, l'antique *gâtelet*, est en train de passer à l'état de souvenir, et les fours des hameaux perdent leur destination primitive. Sous bien des rapports il n'y a pas lieu de se plaindre du changement. De leur côté, le chanvre et le lin sont de moins en moins cultivés, tandisque les magasins d'étoffes pullulent, et que les commis-voyageurs portent leur balle jusque dans les vallons les plus reculés. Aussi adieu *milaine*, adieu *grisette !* Les draps exotiques, les confections des grandes villes, vous ont détrônées. Ces dames et demoiselles font assaut de toilettes, complaisamment exposées, aux heures du culte public surtout. Le luxe est à l'ordre du jour, au détriment souvent d'un bien-être plus réel et quelquefois de la moralité.

Dans le temps, répètent nos anciens, le vin était considéré comme un article de luxe; le paysan n'en avait pas dans sa cave, et les auberges, peu nombreuses, devaient être fermées au couvre-feu. Maintenant l'on n'en est plus à compter les établissements publics de la contrée; chaque hameau veut avoir le sien, si ce n'est plus. Le paysan ne recule pas, à l'occasion, devant l'achat d'un *bossaton* de jus de la treille. Est-ce à dire que le pays soit livré, pieds et poings liés, à l'ivrognerie ? Nous ne le pensons pas. Il est encore bien des citoyens qui ne goûtent le vin que lorsque leurs affaires les appellent au marché du Jeudi; dans ces occasions-là plus d'un se rattrape de sa sobriété forcée, et la rentrée au logis est quelquefois d'autant plus

Digitized by Google

pénible, que l'habitude des excès bachiques n'y est pas. L'institution, à Château-d'Œx, d'un *Café de tempérance* aura peut-être pour effet de diminuer la consommation des alcools, dans une certaine mesure, ainsi que certains spectacles peu édifiants de soirs de foire.

La fréquentation, parfois prolongée et répétée, des établissements publics au Pays-d'Enhaut trouve un peu son explication dans le caractère éminemment sociable des habitants, qui aiment à causer, à s'entretenir de leurs affaires et de celles des autres, à vanter les mérites respectifs de leurs prés ou de leurs bestiaux. Quand le vin a un peu réchauffé les esprits et délié les langues, il arrive de temps à autre que les coups de poings succèdent à des propos un peu acérés; mais il est rare que le couteau joue son rôle, et, après quelques contusions sans gravité, la réconciliation a lieu au choc des verres. La rancune n'est pas tant le fait de nos montagnards.

Les instincts sociables des habitants du Pays-d'Enhaut se manifestent d'une manière frappante dans les rapports journaliers des familles entre elles; cela surtout dans les hameaux et les vallons reculés. Les services rendus de maison à maison ne se comptent pas; dans le bonheur et le malheur les voisins sont associés. Aussi la pauvreté extrême, nue, sans espoir de relèvement, est-elle quasi-inconnue dans nos contrées; la charité intime, quotidienne, sans ostentation est grande. Les rares mendiants, errants sur les chemins, sont le plus souvent originaires des cantons voisins.

Grâce à cette vie en commun, les portes des maisons sont largement ouvertes aux voisins. Dans les longues soirées d'hiver, les *veillées* sont ordinairement nombreuses. La voisine apporte son tricotage, le voisin sa pipe — car

Digitized by Google

on fume généralement au Pays-d'Enhaut. — Les conversations sont actives, bonnes ou mauvaises. Fréquemment elles font place au jeu. Le montagnard est joueur, au moins chez nous. Le *brouk* ou *homme de brouk*, le jeu national par excellence, passionne jusqu'aux aïeules, qui abandonnent leur rouet pour prendre part à ce délassement. Ordinairement l'enjeu est simplement l'honneur de gagner la partie. D'autres fois la distraction est moins innocente : l'argent roule sur les tapis rustiques ; le *brelan* a ses adeptes et ses pontifes dans nos vallons, peut-être en plus grand nombre que partout ailleurs. Chez quelques-uns c'est une passion que les revers les plus obstinés ne parviennent pas à détruire. — L'argent est dans certaines circonstances remplacé comme enjeu par .... des noisettes ! Les parties à noisettes acquièrent souvent, surtout dans les hameaux reculés, des proportions colossales. Un citoyen avise les voisins que tel soir, d'hiver toujours, il *donnera à jouer* chez lui (c'est l'expression consacrée). A l'heure fixée, si ce n'est avant, la maison qui reçoit voit arriver les familles entières du voisinage. Une fois l'assemblée en nombre, il est procédé, contre deniers comptants, à la répartition des noisettes, et ensuite à l'organisation des parties. Suivant les goûts, tel groupe adopte le *brelan*, tel autre le *moutz*, d'apparences plus anodines, mais au fond plus dangereux, plus traître que le brelan, tel autre encore le *brouk*, jeu savant et sérieux qui est à ses congénères ce que les échecs sont au jeu de dames. Les femmes ne restent pas en arrière ; au contraire elles se distinguent par une âpreté au gain toute particulière. Les enfants eux-mêmes font leur apprentissage sous l'œil tutélaire des auteurs de leurs jours ; nous en connaissons plusieurs pour qui les cartes n'avaient plus de mystères, longtemps avant qu'ils eussent des notions

Digitized by Google

exactes sur le catéchisme d'Osterwald ou le Recueil de passages. Ces parties se prolongent fort avant dans la nuit ; l'aube nouvelle les trouve souvent plus animées que jamais, lors même qu'elles n'ont été interrompues que par les libations nécessaires et la destruction d'un jambon fumé. Nous n'avons pas à apprécier les avantages et les inconvénients de ces soirées, de ces *tronfos ;* nous constaterons seulement que parfois les noisettes y jouent le même rôle que les jetons dans les cafés et cercles des grandes villes.

La chasse, comme le jeu, est une des distractions favorites du Vaudois de la montagne, et comme le jeu, elle dégénère souvent en passion. L'ardeur à la poursuite du chamois a fait déjà bien des victimes dans notre pays; voici deux ans qu'elle plonge dans le deuil deux familles honorables, sans corriger l'aventureux braconnier, pas plus que les amendes infligées à ceux qui se laissent prendre ne le corrigeront, Ah! c'est qu'une cible vivante est d'un bien grand attrait auprès d'une population où les tireurs distingués ne peuvent plus être comptés.

Nos montagnards ont toujours eu un penchant irrésistible pour la danse. Lors de l'établissement de la Réforme, Leurs Excellences de Berne, voulant rendre les mœurs de la population plus austères, ne permettaient ce divertissement que sous des réserves minutieuses. Aujourd'hui la danse est libre, et, de la Tine au Vancl, l'on s'en donne à jambe que veux-tu. Tout est prétexte à danse : foires, fêtes civiles ou militaires, parties de voiture ou de traîneau, noces, baptêmes, concours de bétail, promotions, ne peuvent se terminer honnêtement sans une sauterie. Comme de juste, les jeunes gens fournissent le plus fort contingent à ces adorateurs de Terpsichore; mais les gens mariés ne

Digitized by Google

dédaignent pas, à l'occasion, d'essayer encore la souplesse de leurs jarrets, et mainte grand'mère a encore du plaisir à en tourner une, peut-être la dernière.

Des orchestres locaux président aux exercices chorégraphiques de notre jeunesse. Deux violons, une contre-basse et une clarinette les composent ordinairement.

A ce propos relevons le fait que le goût de la musique instrumentale est relativement fort developpé dans les vallées du Pays-d'Enhaut. Bien des jeunes gens, au sortir de l'école, et même avant, s'exercent à jouer d'un instrument: le violon, la clarinette, les cuivres ont leurs amateurs. Grâce à une initiative intelligente et persévérante, ces forces musicales ne sont pas restées disséminées; elle se sont groupées en un faisceau, la fanfare de Château-d'Œx, qui a remplacé, avantageusement, l'ancienne musique militaire d'arrondissement. A côté de cette société, existent encore les petits orchestres d'amateurs, spécialement requis pour les soirées dansantes.

La musique vocale n'est pas négligée non plus dans notre contrée alpestre. Les sociétés de chant rivalisent d'efforts. Cependant il y aurait encore beaucoup à faire pour diffuser le goût du chant dans toutes les classes de la population. Ce goût paraît avoir été plus vif chez nos pères, et bien des vieillards, au chef branlant, pourraient en remontrer à leurs petits-enfants. Il est malheureux que les vieilles chansons, patriotiques ou sentimentales, les romances et ballades de l'ancien temps, tendent peu à peu à disparaître, et à faire place à des productions modernes, souvent inférieures tant sous le rapport poétique que sous le rapport musical. Les airs de ces antiques productions sont simples, mais empreints d'un cachet de mélancolie et de sentimentalisme particulier aux mélodies montagnardes,

Digitized by Google

ce que George Sand expliquait en disant que les montagnards chantent en mineur et les habitants du pays bas en majeur. — Les échos des monts et des grands bois sont journellement éveillés par les joyeuses *iollées* ou *ioutzées* des armaillis et des bergers, se mariant agréab ement avec le son des clochettes des troupeaux.

La civilisation, bien plus que les fabricants de théories égalitaires, tend de jour en jour à faire perdre à chaque pays et à ses habitants leur individualité propre et les particularités qui les caractérisent. Cependant partout il existe des coutumes, si profondément enracinées, que les siècles passent et passeront encore avant de les détruire complétement. Au Pays-d'Enhaut il en est ainsi. Prenons comme exemple la manière dont s'y concluent les mariages, la façon dont les jeunes gens s'y font la cour. Dépeindre ces mœurs à l'habitant des villes, et même de la plaine, serait jeter dans son esprit une confusion complète des notions d'étiquette, de convenances, de décorum ; ce serait lui montrer le monde renversé ; un Américain seul, et encore, pourrait comprendre la liberté dont jouissent les jeunes filles de nos contrées. Ce que les Bernois appellent le *Kilt*, ce qu'aux Ormonts on nomme *héberger*, se pratique chez nous sur une grande échelle, et n'a pas l'air de vouloir être abandonné de si tôt. Nos lectrices comprendront que nous ne voulons pas entrer, à ce sujet, dans des détails trop circonstanciés ; celles qui habitent le pays les connaissent, les étrangères n'ont pas besoin d'y être initiées trop intimément. Il nous suffira de dire qu'il est permis à nos jeunes montagnardes de recevoir chez elles, et sans contrôle, les galants auxquelles il leur plaît d'ouvrir la porte. Les travaux de la campagne ne permettant pas aux amoureux de faire leurs visites de jour, celles-ci ont forcément

Digitized by Google

lieu le soir. Mais n'est pas admis qui veut, ni toujours. Les convenances — ce mot fera peut-être sourire — ont leurs exigences. En général le beau sexe du Pays-d'Enhaut ne tolère ces visites nocturnes que le Dimanche; seulement il y a de nombreuses exceptions à la règle : ainsi le Jeudi et le Samedi ne sont pas des jours absolument inconvenants; nous avons entendu mettre le Mardi sur le même pied, ce qui serait abusif. Les jours de communion et de fêtes religieuses, ainsi que la veille de ces solennités, sont considérés comme incompatibles avec les entretiens galants. Par contre les soirs de foire, d'abbayes, de réjouissances populaires, sont assimilés au Dimanche, alors même qu'ils tomberaient sur un Lundi ou un Vendredi. Il ne faut pas non plus que les garçons se permettent d'aller frapper à une heure trop tardive; un silence méprisant répondrait à leurs tentatives, et ils seraient obligés de retourner sur leurs pas, quelle qu'ait été la longueur du chemin parcouru. De plus celui qui aspire à s'entretenir avec une belle doit s'annoncer d'une manière polie, soit en frappant à la porte, soit en répondant à la personne qui vient lui demander ce que signifie cette arrivée nocturne, sans quoi visage de bois. Il n'est pas rare que plusieurs jeunes gens se rendent ensemble chez la même personne; pas rare non plus qu'ils y trouvent des camarades déjà installés; ceux-ci, ou bien leur ouvrent complaisamment la porte, avec le consentement de la principale intéressée, ou bien s'y refusent, ce qui amène parfois des scènes burlesques et des bagarres, surtout s'il s'agit de garçons appartenant à des villages différents. Ces scènes sont heureusement de plus en plus rares. Dans ces réunions le temps se passe à causer, à plaisanter, parfois à danser ou à chanter jusqu'à l'heure du départ, qui n'est pas d'une fixité absolue.

Digitized by Google

Une jeune fille qui se respecte ne peut, à moins de blesser les convenances, refuser la porte à un garçon plutôt qu'à un autre, en tant que sa réputation est sans tache, jusqu'au moment où elle a fait un choix. Dès lors l'élu de son cœur est seul admis; ses rivaux sont obligés de s'en convaincre, et renoncent à des obsessions qui n'ont plus aucun but. Si les parents sont d'accord, ou paraissent l'être, on leur en parle, et les fiançailles deviennent officielles. Dans le cas où la chose n'est pas agréée des parents, il se passe ce qui se passe partout ailleurs : l'on rompt, ou bien l'on se marie sans le consentement des parents, ou bien encore l'on attend qu'ils se laissent fléchir. Comme partout aussi il arrive que des mariages sont faits par les parents, et que les circonstances de famille, d'argent et d'influence sont prépondérantes.

Les lignes qui précédent n'ont d'autre but que de bien montrer ce qu'est véritablement le mode de fréquentation au Pays d'Enhaut. Nous n'avons pas à le juger; chacun peut en penser ce qu'il veut. Il va sans dire qu'il est dû à des circonstances et à des conditions, tant matérielles que morales, n'existant pas dans d'autres contrées. En tout cas nous pouvons affirmer que chez nous il y a moins de naissances illégitimes et de mariages prématurés que dans d'autres localités, où le vernis de la civilisation ne sert qu'à recouvrir les ravages d'une immoralité d'autant plus dangereuse qu'elle sait mieux se cacher.

Si les mariages se font au Pays-d'Enhaut d'une drôle de façon, les enterrements ne leur cèdent en rien. Mais ici encore les circonstances locales commandent à ce qu'on veut appeler les convenances. A la mort d'un individu, tous ses parents, disséminés dans le district, sur plusieurs lieues d'étendue, sont convoqués personnellement à accom-

Digitized by Google

pagner le défunt à sa dernière demeure; il en est de même des voisins et des amis. Le refus à cette invitation est considéré, à moins de circonstances majeures, comme un affront fait à la famille du mort. Ces personnes se réunissent à la maison mortuaire. Là on leur offre une collation consistant en vin, pain et fromage, beurre plus rarement; jusque-là rien de plus logique, quand il s'agit de personnes ayant fait parfois plus d'une lieue de marche; mais l'abus transforme souvent cette journée de deuil en une journée de bombance, surtout lorsque le défunt n'a que des collatéraux avides de recueillir sa succession. Rien de moins décent non plus que de voir ces convois funèbres où les hommes en habits de cérémonie bourrent leur pipe, et la fument, tout comme s'ils allaient à une foire; le recueillement, qui devrait être inhérent à une telle circonstance, fait le plus souvent place aux conversations bruyantes, où les qualités du bétail et les intérêts matériels jouent un plus grand rôle que les réflexions sur la fragilité de la vie humaine.

Si les mœurs et les coutumes du Pays-d'Enhaut présentent des particularités intéressantes à signaler, si le caractère des habitants offre une certaine originalité, les occupations de la population par contre se distinguent peu de celles des autres contrées alpestres. L'agriculture et l'élève des bestiaux, l'utilisation des produits fournis par ces derniers, l'exploitation des bois fournissent le pain quotidien à la presque totalité des habitants. Travaux rudes et pénibles, exigeant une activité de chaque jour, mais procurant à ceux qui le veulent bien les moyens d'entretenir eux et leurs familles. La grande division de la propriété territoriale, les ondulations du sol ne permettent pas à nos montagnards de profiter des progrès de la mécanique agricole. Les char-

Digitized by Google

rues, les faucheuses, la herse sont presque inconnues au Pays-d'Enhaut; le paysan doit y fouiller la terre en se servant quasi-exclusivement de ses bras robustes. La rentrée des récoltes se fait aussi généralement à dos d'homme; foin et regain prennent le chemin de la grange dans ces grands *filards*, pouvant contenir plusieurs quintaux, que le faneur transporte sur son dos et sur sa tête.

Ceux qui ont le privilège de passer l'été avec le bétail dans les pâturages ont une besogne moins pénible, mais aussi plus monotone. Leurs seules distractions sont les visites arrivant de la vallée, et le passage des touristes, qui sont bien accueillis surtout lorsqu'ils font part aux habitants des chalets d'un verre de vin, en échange du rafraîchissant laitage. Une fois par été la montagne est en liesse. C'est lors de la fête de la mi-été, qui a lieu l'un des derniers dimanches de Juillet ou l'un des premiers du mois d'Août. Au Pays-d'Enhaut cette fête porte le nom de *Madeleine*; peut-être se faisait-elle autrefois le 22 Juillet, jour de Ste-Madeleine. Chaque propriétaire de troupeau a sa *Madeleine* particulière; les parents, les amis, les propriétaires des vaches louées sont invités. Le chalet a revêtu sa parure de fête; les ustensiles sont plus brillants que jamais; les vaches ont subi une toilette dans toutes les règles. Des tables, aussi longues que le permet l'exiguité des pièces, sont chargées de *bagnolets* remplis d'une crême parfumée ou d'un lait tranché *reblanchi*, de gigantesques quartiers de fromage alternant avec des pains dorés; dans certains cas l'on voit apparaître de la viande salée, des *bricelets*, du pain au beurre, et d'autres friandises qu'on n'est pas accoutumé de voir figurer sur ces tables rustiques. Les invités se comportent autour de cet étalage pantagruélique de nourriture comme des gens qui ont fait

Digitized by Google

plusieurs lieues à pied avant d'arriver à la terre promise. Les armaillis les laissent faire: pour eux le café préparé par la femme du patron a plus d'attraits; c'est le seul souvent qu'ils boivent pendant leur séjour dans les pâturages.

Lorsque la plus forte faim est apaisée, la visite du chalet et de ses environs, l'inspection du bétail ont lieu; les discussions commencent ainsi que les gais propos; un petit tonnelet de vin, transporté à dos de cheval du fond de la vallée, est mis en perce et contribue à la gaîté générale. Les jeunes gens sont-ils un peu nombreux, un bal rustique est immédiatement organisé dans la pièce la plus vaste du chalet, c'est à dire dans l'écurie; si dans les environs du chalet se trouve un beau *plan*, c'est là que la jeunesse tournoie; on a eu soin, cela va sans dire, d'inviter un ou deux ménétriers, qui sont largement arrosés. La journée se passe; une fois le dernier chant exécuté et la dernière valse tournée, les adieux ont lieu; ceux du bas rentrent dans leurs foyers, et le montagnard se trouve de nouveau seul jusqu'à la fin de la saison. La montée des vaches à la fin de Mai et la descente, qui a lieu le 9 Octobre, jour de la St-Denis, sont des jours de fête et de branle-bas général; les aubergistes font de grasses journées: en Mai l'armailli boit pour la soif à venir, en Octobre pour celle qu'il a acquise.

L'exploitation des bois occupe bien des gens au Pays-d'Enhaut: bûcherons, flotteurs, scieurs, charretiers sont redevables de leur vie aux grands sapins qui ornent les croupes de nos monts. Malheureusement ces géants deviennent rares; dévalés à travers des couloirs abrupts, flottés dans les torrents impétueux, transformés en planches, en liteaux, en châssis, ils ont pris la route de Bulle, et de là celle de Genève et de la France.

Isolé des centres importants, éloigné des grandes villes, le

Digitized by Google

Pays-d'Enhaut est forcé de se suffire à lui-même pour les détails de la vie matérielle. Aussi à côté des agriculteurs, y trouve-t-on une partie de la population occupée à loger, à nourrir et à vêtir l'autre. Les grands villages, tels que Château-d'Œx, les Moulins, Rougemont, Rossinière, sont peuplés de boulangers, négociants, artisans; les charpentiers et les maçons sont nombreux. Il est à déplorer seulement que ces industries lucratives soient en bonne partie entre les mains des étrangers; il semblerait que le bourgeois du Pays-d'Enhaut ait honte d'être cordonnier, tailleur ou maçon.

Le tricotage des bas et des molletons occupe bien des ménagères, et a remplacé le tressage de la paille qui, actuellement, ne donne pas un gain assez lucratif. La fabrication de la dentelle disparaît à mesure que disparaît la mode des *coiffes,* qui ne sont plus portées que par les aïeules.

Des tentatives furent faites, il y a une vingtaine d'années, pour introduire au Pays-d'Enhaut l'industrie horlogère. Des jeunes gens, en assez grand nombre, firent un apprentissage dans les montagnes du Jura. Mais la crise survint et beaucoup durent quitter l'établi et reprendre la faux ou la hache; quelques-uns continuèrent à travailler chez eux pour des maisons de Neuchâtel ou de Genève; il ne se forma pas de nouveaux ouvriers.

„ Le labourage et le pastourage sont les deux mamelles de la France, " a dit Sully. Ce sont aussi celles du Pays-d'Enhaut. Avec un peu de soins, notre sol n'est pas ingrat; il récompense généreusement les travaux du laboureur intelligent; il lui procure une honnête aisance; il entretient sa vigueur et empêche la race de s'efféminer et de s'étioler comme celle des grandes localites industrielles.

Digitized by Google

Que la terre ne soit donc pas négligée par les enfants de nos vallées, que l'agriculture soit leur principal objectif, qu'ils ne la quittent pas pour aller chercher dans la ville un travail en apparence moins pénible ou plus rémunérateur ; nombreux sont les exemples de ces aventuriers qui, une fois leurs forces épuisées, viennent tendre la main, au pays natal, à ceux qui ont continué d'en cultiver la terre, sans se laisser séduire par le mirage trompeur de l'enrichissement facile et rapide.

Nous voici à la fin de ce court aperçu sur les habitants du Pays-d'Enhaut vaudois. Bien des choses resteraient encore à dire ; bien des points ont été, pas même esquissés, mais simplement indiqués. Nous n'avons pas eu la prétention de faire une œuvre complète. Notre ambition a voulu se borner à attirer l'attention de l'étranger et du compatriote sur les habitants de ce coin de pays, qui nous est cher à bien des titres ; le chercheur et l'observateur pourront faire encore des études intéressantes sur certains côtés de la vie montagnarde que nous n'avons qu'effleurés.

A mes concitoyens un dernier mot : si dans certaines pages je vous ai décerné des louanges, ne m'en remerciez pas, parce que c'était avec raison ; si dans d'autres je ne vous ai pas épargné le blâme, ne m'en voulez pas, parceque c'était encore avec raison. „ Amicus Plato, sed magis amica veritas. “

Dr E. Rosat,
ancien président du Club du Rubly.

Digitized by Google

ALOÏS CHAPPUIS

Pharmacien

CHATEAU-D'ŒX

Pharmacie anglaise.

PHARMACIE HOMŒOPATHIQUE

SELON HAHNEMANN

Du Dr **SCHWABE**, à Leipzig.

DÉPOT DES SPÉCIFIQUES ÉLECTRO-HOMŒOPATHIQUES

Du comte **MATTEI**

Spécialités anglaises et françaises.

EAUX MINÉRALES

ARTICLES DE CHIRURGIE

Provenance directe des grandes maisons d'Allemagne.

PYROTECHNIE

Feux de Bengale, pièces d'artifice, etc.

BRAND & Co's

BEEF TEA JELLY

Spécialités françaises et allemandes de médicaments à l'usage vétérinaire.

Exécution des ordonnances de provenance étrangère, d'après les pharmacopées des différents pays.

Digitized by Google

CHATEAU-D'ŒX

HOTEL-PENSION BERTHOD

Ouvert du 1er mai au 30 septembre.

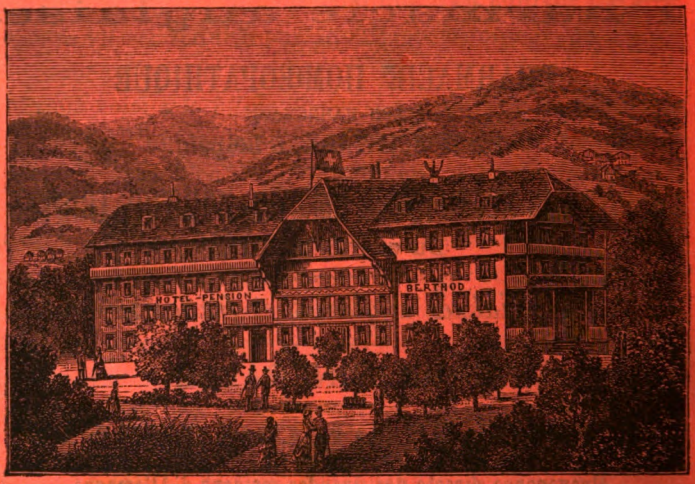

Ad. BERTHOD, propriétaire.

80 CHAMBRES

Salle à manger pour 120 personnes.
Grand salon. Salle de conversation. Salle de billard.
Grandes galeries couvertes.
Bains chauds et froids.
Voitures pour courses et promenades.
Jardin.
Croquet. Lawn-tennis.

Digitized by Google

PENSION BRICOD

A LA FRASSE, PRÈS CHATEAU-D'ŒX

Ouverte toute l'année.

8 CHALETS INDÉPENDANTS

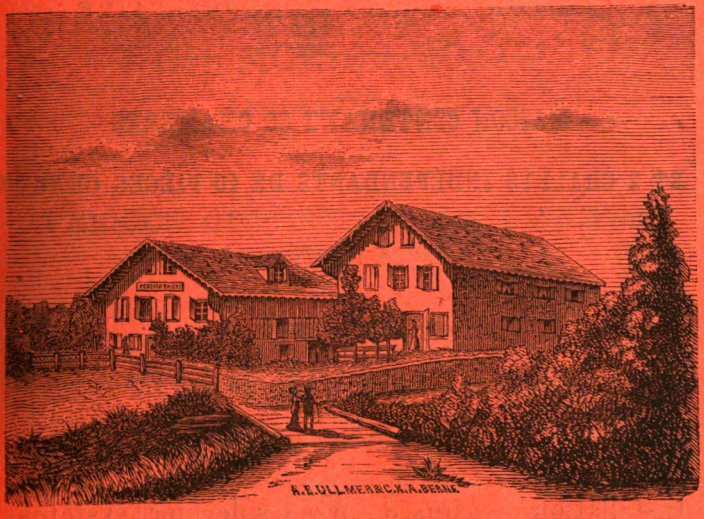

L^s BRICOD, propriétaire.

22 CHAMBRES

BAINS CHAUDS ET FROIDS

TERRASSES — JEUX

VOITURES A LA PENSION

Digitized by Google

PENSION ROSAT

à LA FRASSE, à 15 minutes de Château-d'Œx.

VICTOR ROSAT, PROPRIÉTAIRE

MAISON CONTENANT 30 CHAMBRES

ET 2 CHALETS INDÉPENDANTS DE 10 PIÈCES CHACUN

à louer séparément.

TABLE D'HOTE A 1 H. ET A 6 H.

Installation de bains, d'après les derniers systèmes.

Bains turcs, russes, douches de tout genre.

Voitures à volonté à l'hôtel.

Grande terrasse, avec forêt attenante.

Jeux. Lawn-tennis.

Digitized by Google

PENSION MORIER-ROSAT

A LA FRASSE, PRÈS CHATEAU-D'ŒX

Gve MORIER-ROSAT

PROPRIÉTAIRE

PENSION OUVERTE TOUTE L'ANNÉE

INSTALLATION POUR L'HIVER

MOYEN DE CHAUFFAGE DANS TOUTE LA MAISON

Vue étendue sur toute la vallée.

Jardins et grandes terrasses pour jeux.

Voitures à volonté.

Bains de la pension Rosat à proximité.

Digitized by Google

CHATEAU-D'ŒX

PENSION DE LA CHENEAU

nouvellement construite.

V^t^ MOTTIER, propriétaire.

Position agréable.

Belles galeries. Promenades ombragées le long d'un ruisseau.

Installation pour bains à l'eau courante.

Pavillons sur la colline attenante, dominant la vallée.

Digitized by Google

CHATEAU-D'ŒX

HOTEL DE VILLE

(Même bâtiment que la poste et le télégraphe.)

Tenu par JULES-MARC MORIER

Cet hôtel complètement réparé, situé au centre du village, est particulièrement recommandé à MM. les voyageurs de commerce.

PENSION EN ÉTÉ, A PRIX MODÉRÉS

Restaurant à toute heure, à la carte et à prix fixe.

VINS DE CHOIX

DU PAYS ET DE L'ÉTRANGER

CHEVAUX ET VOITURES

A L'HOTEL

Digitized by Google

CHATEAU-D'ŒX

HOTEL DE L'OURS

situé sur la place du village, près de la poste et du télégraphe.

A. HAUSWIRTH-ROMANG, propriétaire.

Chambres et pension.

RESTAURANT A LA CARTE ET A TABLE D'HOTE

Local du CERCLE DES AMIS

ouvert aux pensionnaires de l'hôtel.

Grand choix de journaux. Billard. Voitures à l'hôtel à volonté.

PENSION MARTIN

AUX BOSSONS (Château-d'Œx)

Chalet agréablement situé

à 4 minutes du village.

Abord facile.

PRIX MODÉRÉS

Digitized by Google

Mlle ÆSCHBACHER

AUX BOSSONS, PRÈS CHATEAU-D'ŒX

ANCIENNE PENSION DE LAUSANNE

Maison bien située et belle vue.

Pension soignée pour familles et jeunes personnes désirant des soins attentifs.

PENSION DE LA VILLA D'ŒX

SŒURS GÉTAZ, PROPRIÉTAIRES

Maison ouverte toute l'année.

15 chambres, jardin et pavillon.

CHALET ZULAUFF

AU PRÉ, 10 MINUTES DE CHATEAU-D'ŒX

Chalet meublé, 8 chambres.

BELLE EXPOSITION, GRAND JARDIN

PENSION Vt MOTTIER

AU PRÉ, à 10 minutes de Château-d'Œx.

MAISON MEUBLÉE, 9 CHAMBRES

Jardin et pavillon.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES

ÉTUDES SPÉCIALES DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Mmes BÉGUIN

VILLA BELLA — NEUCHATEL

Digitized by Google

ROSSINIÈRE

GRAND CHALET

HOTEL-PENSION

CONTENANT

60 chambres. Salons. Vaste salle à manger. Fumoir.
Billard. Promenades couvertes. Galeries au midi.
Bibliothèque. Jeux. Croquet. Lawn-tennis.
Bains chauds et froids.
Cure de lait. Ferme dépendant de l'hôtel.

Le CHALET (voir Notice), la plus vaste construction de ce genre en Suisse, est dans une charmante situation, entouré de jardins, de bosquets et d'avenues ombragées, au centre de promenades variées et d'excursions dans les Alpes.

VOITURES ET CHEVAUX A VOLONTÉ

TÉLÉGRAPHE A PROXIMITÉ

Digitized by Google

BULLE

HOTEL DES ALPES

EN FACE DE LA GARE

CONFORTABLE ET NOUVELLEMENT INSTALLÉ

Café-restaurant.

DINERS A TOUTE HEURE

Grande salle pour réunions et repas.

Jardin attenant à l'hôtel. Bains et douches.

Guides et voitures à volonté.

EUGÈNE WEBER

PROPRIÉTAIRE

Digitized by Google

CONFISERIE-PATISSERIE

A. TURRIAN

EN FACE L'HOTEL BERTHOD, CHATEAU-D'ŒX

Glaces (Ices). Shortbread. Meat-pie. Biscuits anglais et gâteaux divers.

Sirops de citron, orange, framboise.

Vins fins et liqueurs fines.

Whisky. Gin. Café. Thé et chocolat à la tasse.

MAN SPRICHT DEUTSCH — ENGLISH SPOKEN

L.-ALEX. PILET

Maison de l'hôtel de l'Ours.

ÉPICERIE, MERCERIE, VAISSELLE, TABACS ET CIGARES

BOULANGERIE

Magasin au PETIT-PRÉ, près de l'infirmerie :

Petits pains frais tous les matins. Fruits. Oranges. Citrons.

FRITZ MORIER

COIFFEUR-POSTICHEUR

EN FACE L'HOTEL BERTHOD

Salon de coiffure. Coiffure de dames, à domicile. Ouvrages en cheveux

Faux cols, cravates, boutons, peignes, etc.

Digitized by Google

ARTICLES POUR FUMEURS

Vve HENCHOZ

Epicerie.
Vins fins et liqueurs.
Biscuits anglais.
Poterie.

Conserves
de viandes, fruits et sauces.
Thés et chocolats.
Verrerie.

ARTICLES POUR TOURISTES

E. MORIER

SUCCESSEUR DE O. MARTIN

ÉPICERIE ET DROGUERIE

VINS, LIQUEURS ET CONSERVES

Articles pour fumeurs.

CHAPELLERIE

MERCERIE : LAINES ET COTONS

Verrerie, poterie et quincaillerie.

ARTICLES POUR TOURISTES

Digitized by Google

Mlle MARIE SIMON, modiste

Maison de l'hôtel de l'Ours.

MODES ET NOUVEAUTÉS

Lingerie. Lainerie. Rubans. Chapeaux. Fleurs. Plumes. Bas. Mercerie.

L^s CHABLOZ-RAMEL

HORLOGER RHABILLEUR

Montres et pendules. Réveille-matin. Glaces de montres.

BANQUE DE VEVEY ET MONTREUX

GEORGES GLAS

VEVEY — MONTREUX

12, rue du Léman. — vis-à-vis de la gare.

AGENCE A BEX ET A SAINT-MORITZ (GRISONS)

ENGLISH & AMERICAN BANK

Circular notes, Letters of credit, Cheques

cashed at the best rates.

Digitized by Google

CUÉNOD CHURCHILL & FILS

BANKERS

VEVEY — 21, GRANDE PLACE

CLARENS — HOTEL ROY

Branches { CHATEAU-D'ŒX / VEYTAUX

Cheques, Circular notes, Bank notes, Letters of credit cashed at the highest rate of exchange (free of commission for Circular & Bank notes).

Buy & Sell, Bonds, Stocks, etc., on commission only.

Villas & other real estate to let or sell.

THE NEW YORK LIFE INSURANCE Co

(*Compagnie d'assurances sur la vie LA NEW-YORK*)

ESTABLISHED 1845 — PURELY MUTUAL

Accumulated Funds 31 Dec. 1884 : 10 MILLIONS STERLING

All profits annually to Police Holders Tontine investment Policies by combining an Insurance, an Investment & an Annuity.

Estimate. Ordinary life 20 years Tontine Policy.

A person aged 38 by the annual payment of £ **29.3** can secure for 20 years Insurance of £ **1000**. And these either :

A Cash payment of	£ **1045** —
An Annuity for life of	» **110.5**
Or a paid-up Policy for	» **1970** —

For full particulars apply to

CUÉNOD CHURCHILL & FILS

Directors & Bankers for Switzerland.

Digitized by Google

Carrière de Marbre de la Frasse

près Château-d'Œx.

MM. MORIER & ROSAT, PROPRIÉTAIRES

Adresse pour commandes :

M. VICTOR ROSAT, à la Frasse.

Travaux en tout genre pour bâtiments, escaliers, montants, devantures de magasins, pierres à eau, bassins de grandes dimensions.

Pierre polie en veiné gris pour travaux fins.

Mi-gros et détail.

ADOLPHE JAUNIN

CHATEAU-D'ŒX

Draperies. Châles. Nouveautés pour dames.

Toiles de Vichy. Rouennerie.

CHEMISES CONFECTIONNÉES ET SUR MESURE

TAPIS EN TOUS GENRES

Crin animal et végétal. Couvertures de voyage et autres.

LAINES ET COTONS A TISSER ET A TRICOTER

Rite de chanvre.

Digitized by Google

PARATONNERRES | PARATONNERRES

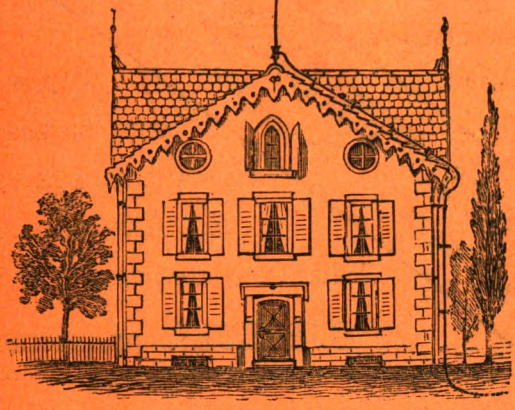

Spécialité pour installation de paratonnerres sur constructions de tous genres, d'après les données les plus récentes des électriciens.

Conductibilité garantie, études, devis. Vérifications et réparations de paratonnerres déjà établis.

Le soussigné se recommande tout spécialement à l'attention des fermiers et propriétaires de maisons isolées, qui, au moyen d'une dépense relativement minime, peuvent se prémunir contre les terribles conséquences des orages.

LOUIS FATIO

ENTREPRENEUR

14, Saint-Roch, Lausanne.

Digitized by Google

Cet hôtel est établi avec le meilleur confort possible.

Seul hôtel à Montreux avec ascenseur.

HOTEL-PENSION BREUER
MONTREUX — (anciennement BEAU-RIVAGE) — SUISSE

Offre aux étrangers un séjour agréable à toute saison.
Pension depuis 5 à 8 fr.

G. BREUER, propriétaire.

DRAPS UNIS ET NOUVEAUTÉS
SOIERIES, CHALES
FOULARDS

RENZ & CARRON
succrs de GLASS & BORNAND, 14, rue du Pont, Lausanne.

Assortiment d'étoffes pour dames.

FLANELLES
blanches et en couleurs.

ARTICLES BLANCS
EN FIL ET EN COTON

CRINS, PLUMES, DUVETS
etc., etc.

Digitized by Google

CHALET DE 15 CHAMBRES
agréablement situé
au bord d'un ruisseau ombragé.

JARDIN

PAVILLONS

GRANDE PLACE
POUR JEUX

PENSION DES RIAUX
à 5 minutes du village.

SAUGY JULES
propriétaire.
ANCIEN MAITRE D'HOTEL
A PARIS

ED. REYMOND
PROPRIÉTAIRE

HOTEL DE JAMAN
MONBOVON, au pied du col de Jaman.

Séjour
d'étrangers
en été.

Dîners
prêts au passage
des postes de Bulle
et de
Château-d'Œx.

Digitized by Google

OCTAVE MATHEY

Maison du café Vaudois, à Château-d'Œx.

COIFFEUR-PARFUMEUR travaillant lui-même.

OUVRAGES EN CHEVEUX

Assortiment de choix en parfumerie et brosserie.

PEIGNES, CRAVATTES, FAUX COLS, ETC.

AUGUSTE NEUSEL, serrurier, à CHATEAU-D'ŒX

Travaux de serrurerie fine.

RÉPARATION DE MACHINES A COUDRE

SPÉCIALITÉ DE FOURNEAUX POTAGERS

Lettres pour marquer les bâtons de montagne.

SCHALLER & BILLON

BRASSEURS, A BULLE (FRIBOURG)

Bière en fûts. — Bière pour la bouteille.

EXPORTATION

LIBRAIRIE B. BENDA

A LAUSANNE

Même maison à Vevey et Montreux.

—

LITTÉRATURE

ANGLAISE, FRANÇAISE

ET ALLEMANDE

—

CIRCULATING LIBRARY

—

Cabinet de lecture.

—

Leihbibliothek.

—

DÉPOT OFFICIEL

DES

CARTES DUFOUR

Digitized by Google

LIBRAIRIE
Ouvrages français et anglais.

VINCENT ISOZ
CHATEAU-D'ŒX

CABINET DE LECTURE
Ouvrages en location.

Papeterie.
Photographies.

Fournitures de bureau en tout genre.

Bois sculpté.
Porte-monnaie.

CAISSE DE CONSIGNATION DU PAYS-D'ENHAUT

A CHATEAU-D'ŒX

Société par actions fondée en 1869.

CHIFFRE D'AFFAIRES : 1 500 000 FR. PAR ANNÉE

La Caisse fait des *prêts* par cédules à 5 % net, sans frais.

Elle ouvre des *comptes courants* créanciers et débiteurs, et reçoit des dépôts à 4 1/2 et 5 % à l'année.

ÉMILE HENCHOZ

AU PRÉ

Château-d'Oex.

Reliure, cartonnage.

ENCADREMENTS DE TABLEAUX
DE PHOTOGRAPHIES ET COURONNES

FOURNITURES
pour écoles et bureaux.

PAPETERIE EN TOUT GENRE

Posage et fourniture de PAPIERS PEINTS
pour chambres, corridors, etc.

Digitized by Google

FABRIQUE DE PARAPLUIES ET OMBRELLES

RECOUVRAGES, RÉPARATIONS

L. CHANSON

vis-à-vis le Débarcadère, LA ROUVENAZ, Montreux.

Grand établissement de travaux en marbre à Montreux.

ÉMILE DUCRET-HOFFMANN

Marbrier-sculpteur.

MONUMENTS ET STATUES

La plus ancienne maison à Montreux.

E. MIAUTON, MÉCANICIEN-APPAREILLEUR MONTREUX

Installation d'eau, gaz, bains, douches.
Pompes en tout genre, appareils inodores.
Sonnerie électrique, téléphone.
Réparation et entretien.

VERNEX-MONTREUX DUFOUR VERNEX-MONTREUX

Landaus. — Voitures de voyage, — Calèches.
Voitures à conduire soi-même. — Chevaux de selle.

Arrangements au mois ou par semaine.

Man spricht deutsch. English spoken. Si parla italiano.

M. GRIES-BACH

Marchand-tailleur, Montreux.

Marchandises de 1re qualité. Vêtements sur mesure en 24 heures.
Spécialité de draperie. Nouveautés. Coupe élégante.

Digitized by Google

TINNER & MORELL

SUCCESSEURS DE TH. SAMBUC

LAUSANNE

25, rue de Bourg, 25.

VINS EN GROS ET EN DÉTAIL

Spécialité de vins fins de France.

VINS FINS D'ITALIE ET D'ESPAGNE

VINS DU RHIN, VINS DU PAYS

VINS DE TABLE

CHAMPAGNES

des premières marques.

VINS DOUX ET LIQUEURS FINES

Dépôt en consignation de la maison A. de LUZE & FILS à Bordeaux.

Digitized by Google

MAISON FONDÉE EN 1835

BANQUE - CHANGE

DUBOIS-RENOU & FILS

COMMISSIONNAIRES-EXPÉDITEURS

14, place St-François, 14

LAUSANNE (SUISSE)

Magasins assurés pour dépôt de bagages et marchandises.

Transports généraux. Voie de terre et de mer. Opérations de douane.

Correspondants dans tous les principaux ports du globe.

Foreign Carriers from and to all parts of the world.

Warehouse for Luggage.

Agents in Paris, London, Wien, New York, etc., etc.

EXCHANGE-OFFICE

English spoken. — Man spricht deutsch.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PISSOT. Vallée de l'Etivaz.
Passage du Col des Mosses.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google